

847 483

lot 813-813

M. Bernus

A 463

SATAN
ET
LA MAGIE

DE NOS JOURS

RÉFLEXIONS PRATIQUES

SUR

LE MAGNÉTISME, LE SPIRITISME ET LA MAGIE

PAR

Alb. DUROY DE BRUIGNAC

PARIS
LIBRAIRIE DE CH. BLÉRIOT

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1864

Sché' 1^{re}. - Belle .

Janv. 1884

(Chant. Mankin)

(Fr. Baeten)

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

SATAN
ET
LA MAGIE
DE NOS JOURS

RÉFLEXIONS PRATIQUES
SUR
LE MAGNÉTISME, LE SPIRITISME ET LA MAGIE

PAR
Ald. DUROY DE BRUIGNAC

PARIS
LIBRAIRIE DE CH. BLÉRIOT

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1864

INTRODUCTION.

Il y a environ dix ans que tous les phénomènes spirites, qui jouaient déjà un rôle important dans le Nouveau-Monde, sont venus faire invasion sur le continent européen, pour amuser les uns, effrayer quelques autres et occuper presque tout le monde. Après peu de mois d'un développement rapide, et qui semblait leur assurer une certaine durée, ou, du moins, 'un déclin très-lent, on a été surpris de les voir presque complètement disparaître. Quelques esprits sérieux, dont les regards étaient déjà tournés vers cet ordre de faits, préoyaient leur venue chez nous, et leur ont donné, d'abord, le nom grave qu'ils méritaient en les appelant

manifestations diaboliques. Mais la plupart n'y ont vu rien d'important, soit faute d'occasions, soit faute d'attention ou de sérieux ; et tous ces phénomènes ont eu *l'habileté* de rentrer dans l'ombre, avant que la force des choses eût eu le temps d'imposer au public leur vrai nom et leur valeur réelle.

Voilà pourquoi l'autorité ecclésiastique n'a pas cru qu'il fût encore nécessaire de porter un examen complet et une décision dans cette matière. Du moins il n'a été manifesté que des opinions isolées ; et, quelle que fût leur importance, elles n'ont pas obtenu un retentissement et un effet généraux. Voilà pourquoi nous voyons se former et croître, à Paris notamment, bon nombre de sociétés spirites, pour qui les phénomènes les plus *curieux* des tables tournantes sont devenus ordinaires, et qui renferment une foule de gens dont les intentions, souvent, sont fort innocentes ; pourquoi nous voyons beaucoup de familles respectables et même chrétiennes, dans lesquelles tous les phénomènes des « tables » sont encore un jeu et un passe-temps ; pourquoi enfin j'ai vu, *tout dernièrement*, des prêtres eux-mêmes se

livrer à ces pratiques, tranquilisés en cela par la tolérance de leur évêque !

Évidemment, ou ces choses sont innocentes, ou si elles sont mauvaises, leur mal est peu connu ! Voilà ce qui m'engage à tâcher d'offrir aux personnes mal renseignées, un aperçu, sous son vrai jour, de cette grave question.

Je n'ai pas la pensée de remanier simplement les ouvrages assez nombreux qui ont paru sur cette matière ; et, notamment, les travaux si vastes, si savants et si bien pensés de MM. de Mirville et des Mousseaux. Ce serait plus qu'inutile. Mais il m'a semblé que la hauteur même à laquelle ces traités se placent, le vaste horizon qu'ils comprennent, l'abondance des richesses d'érudition qu'ils découvrent, les mettaient hors de la portée du plus grand nombre, et qu'il serait utile d'offrir à l'ensemble des lecteurs un travail qui lui fût plus accessible. S'il y a beaucoup d'hommes sérieux qui lisent ces livres, beaucoup plus ne les abordent pas, et ne trouvent pourtant pas autre part la lumière qui leur manque.

Il me semble, d'ailleurs, que ces ouvrages em-

brassent la question des Esprits sous un point de vue très-général, qui se résume en ces termes : *Rechercher et étudier toutes les sortes de manifestations des Esprits dans tous les temps.* Tandis que la question plus immédiatement utile me paraît celle-ci : *Juger, au point de vue pratique, les manifestations modernes attribuées aux Esprits.* — C'est là, en substance, la question que je vais examiner. — Il faut dire que cette question particulière, comme plusieurs autres, trouve presque tous les matériaux de sa solution épars dans les grands ouvrages dont je parle ; mais, je le répète, peu de lecteurs savent les y discerner clairement, et les grouper dans leur esprit d'une manière nette et pratique. J'ai tâché de faire ce travail pour eux.

Je m'empresse de le dire : Je ne prétends aucunement à l'érudition personnelle, c'est-à-dire à celle qui a puisé de ses propres mains à toutes les sources dont elle s'abreuve. Très-souvent j'emprunte aux auteurs que je consulte, non-seulement leur fonds, mais le fonds d'autrui qu'eux-mêmes ont mis sous mes yeux. Cela fait disparaître toute ombre d'un mérite auquel je ne prétends pas ; mais

cela n'amointrit en rien la valeur des auteurs que je cite, ni celle de leur pensée (1).

Si, contre mon intention, il m'arrivait de porter la discussion sur des points que l'Église a fixés, je proclame, dès maintenant, mon entière soumission à toutes les décisions passées et à venir de l'Église catholique romaine.

Aux considérations qui doivent toucher les catholiques, je tâcherai de joindre les arguments généraux qui ont de la valeur pour tous les esprits; mais je ne le ferai pas toujours; car mon but n'est pas de présenter la discussion sous le point de vue le plus large, qui est le plus complet, sans doute, mais aussi le plus long à mettre en lumière.

Il m'arrivera, probablement, de choquer des préjugés, de paraître extrême. Je ne demande qu'une chose, non pas pour moi, mais pour la vérité et le bien que je cherche : Que le lecteur ne m'attribue pas légèrement des opinions et des dires pour les combattre; qu'il voie ma pensée avec calme, et prenne mes mots pour ce qu'ils

(1) Si j'adopte les citations des autres, c'est que j'y ai toujours rencontré l'exactitude du *sens*. Je n'en dirai pas toujours autant de la précision littérale, à laquelle, selon moi, un auteur devrait s'attacher scrupuleusement.

sont et pour ce qu'ils disent. Je tâcherai d'être clair et précis. Le premier mouvement est surtout dangereux quand il s'agit d'arrêter une opinion.

Peut-être m'accusera-t-on d'insister sur des banalités? Mais les banalités, c'est ce qu'on sait le moins; on passe si souvent à côté qu'on ne les voit plus. Les vérités les plus importantes sont, ordinairement, les plus usuelles; parce qu'elles sont usuelles elles deviennent banales et on les oublie. J'ai tort si je rappelle des principes aussi bien pratiqués que bien connus. J'ai mille fois raison si j'insiste sur des principes parfaitement connus et mal pratiqués.

On trouvera peut-être aussi que j'exprime quelquefois ma pensée trop catégoriquement? Si c'est une faute, je ne sais pas l'éviter. J'ai horreur du malentendu; je crois qu'il joue un rôle immense dans le succès du mal et de l'erreur ici-bas; et je pense qu'il y aurait souvent avantage à appeler les choses par leur nom, bien plus qu'on n'a coutume de le faire.

Je me suis proposé, comme condition importante, d'être court. Par là, la lecture perd de son attrait, mais la vérité n'en apparaît pas moins à

celui qui la cherche. Si le tableau manque de fini, l'esquisse existe ; et j'ai craint qu'on ne voulût pas s'arrêter à considérer un tableau où les détails auraient été trop nombreux. Je crois que cette charpente assez nue, de raisonnements et de faits, suffira à beaucoup d'esprits ; les autres verront parfaitement comment compléter leur étude.



SATAN ET LA MAGIE

DE NOS JOURS

CHAPITRE I.

Importance de la question des Esprits.

Existe-t-il des êtres spirituels, autres que Dieu et l'âme de l'homme, les uns bons et les autres mauvais, doués de facultés très-supérieures à celles de l'homme, qui peuvent intervenir et interviennent réellement, intellectuellement et matériellement, dans l'existence humaine? — Que penser de ces interventions si elles existent?

Toute personne, au courant de ce qui se fait et de ce qui s'écrit, reconnaîtra que c'est là le résumé d'une question souvent traitée, surtout dans les années précédentes; affirmée par les uns, niée par les autres, moquée par le plus grand nombre, je le veux bien; mais mainte fois et longuement discutée. — Pour ceux qui sont en dehors de ce qui se passe, je pose cette question sans autre motif que son importance propre.

Et je dis qu'une semblable question, qu'elle soit

ancienne ou nouvelle, simple ou d'une solution difficile, est d'une telle importance, qu'un homme raisonnable ne peut pas rester indifférent devant elle.

Je n'en veux d'autre preuve que les termes mêmes de la question. Ou elle est résolue pour vous, ou il faut la résoudre.

Il faudrait une témérité folle pour apprendre sans intérêt qu'il y a sans cesse autour de nous des esprits mauvais et forts, pleins du désir de nous causer le plus grand mal, capables de produire sur nos âmes des impressions et des suggestions mentales de toute sorte ; qui peuvent aussi se rendre sensibles à nous, exercer sur nous et sur nos biens mille sévices, angoisses, terreurs, blessures, ruine, mort ; se mettre aux ordres d'hommes méchants pour servir leurs haines, avec une puissance bien supérieure à celle de l'homme.... Non, ne dites pas que cela vous est égal !

J'entends déjà crier à la crédulité, à la folie, à la superstition !... Prenez garde. Si vous pouvez dire que mon sujet est absurde ou superstitieux, c'est que vous l'avez examiné. Dès lors, vous êtes mal venu à me contester l'examen que je demande, puisque vous l'avez fait ! Mais si vous n'avez pas examiné, si vous parlez aveuglément sur la foi d'autrui, comme on le fait trop souvent, dépouillez cette crédulité légère qui est un des plus grands appuis de l'erreur, sachez vous abstenir sur ce que vous ne savez pas ; et, puisque la question le mérite, voyez vous-même. — Tout à l'heure nous examinerons vos objections.

La question générale que j'ai posée comprend,

évidemment, l'existence même des bons anges et leurs rapports avec nous, comme l'existence du démon et les tentations mentales qu'il nous suggère. Cependant, je ne m'occuperai pas spécialement de ces points. L'Église les enseigne d'une manière si nette, et ils s'appuient, en même temps, sur des textes et des autorités si connus, qu'il serait superflu d'en aborder la démonstration devant des catholiques; et je n'ai promis qu'à eux seuls une argumentation complète. Avec raison, je me renfermerai dans les questions assez mal connues, assez oubliées, pour qu'il soit utile de les remettre au jour.

Toute la question des esprits se réduira donc pour moi à ces termes : *Les esprits peuvent-ils avoir, et ont-ils en effet, avec l'homme et le monde qu'il habite, des rapports matériels? Comment ces rapports se manifestent-ils principalement en ce moment, et que faut-il en penser?*

Presque toujours ces deux parties de la question devront être traitées ensemble.

Je crois utile de faire connaître, dès maintenant, les conclusions de cette Étude, ainsi que le chemin qu'elle parcourra pour y arriver.

Après avoir précisé nos souvenirs sur le sens qu'il faut attacher au mot de *Magie*, et rappelé brièvement la doctrine de l'Église sur la science magique, nous reconnaitrons, par une étude sérieuse de l'histoire, que le merveilleux surnaturel, et notamment le merveilleux surnaturel diabolique, a existé dès le berceau des sociétés, et sans interruption jusqu'à nos jours. Constamment, nous trouverons unie au merveilleux

surnaturel, la Magie, qui est l'art par lequel l'homme produit, à l'aide du démon, des faits surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent complètement les facultés humaines. Nous verrons donc avec certitude que la magie n'est pas une science chimérique, mais qu'elle est véritable et efficace dans certaines limites. Nous établirons en même temps, par les preuves les plus incontestables, que la magie est absolument mauvaise et défendue.

L'existence constante de la magie dans l'histoire nous empêchera d'être surpris lorsque nous la rencontrerons encore autour de nous, cachée sous des phénomènes dont la véritable nature nous était inconnue jusqu'à présent.

En examinant avec soin le magnétisme et le spiritisme, nous y reconnaitrons souvent, avec évidence, l'intervention diabolique ; et ce fait suffira pour éloigner complètement de ces sciences, non-seulement tout chrétien, mais tout homme raisonnable.

Pour juger les faits magnétiques et spirites où la présence du démon ne sera pas manifeste directement, nous prouverons, par un raisonnement tout à fait général, que le magnétisme et le spiritisme, dès qu'ils sont efficaces, ont nécessairement pour agent le démon, et qu'en même temps ils ne sont pas autre chose que des formes de la magie.

Ainsi donc, l'argument fondamental de notre thèse, pour juger sans appel le magnétisme et le spiritisme, sera l'identité de ces sciences avec la magie.

Mais avant d'aborder l'étude que je viens de résumer, il faudra renverser devant nous des préjugés,

des préventions et des sophismes, qui, malgré leur folie, ont pénétré si profondément dans la plupart des esprits, qu'il ne serait pas sage d'étudier les faits que ces préjugés repoussent, sans en avoir fait préalablement justice.

CHAPITRE II.

De la Méthode historique.

§ I. — PRINCIPES DE CRITIQUE HISTORIQUE. EXEMPLES DE CRITIQUE MODERNE.

C'est une chose triste qu'il soit nécessaire, en plein *xix^e* siècle, si l'on veut traiter sérieusement un sujet quelconque, de poser d'abord des principes de raisonnement ! Cependant, notre siècle et son aîné ont tant perfectionné ; ils ont si bien fait justice des préjugés de leurs ancêtres, des superstitions nouvelles et anciennes, des faiblesses de tous les esprits de tous les âges, qu'ils prétendent surpasser, qu'ils ont fait justice, en même temps, d'une large dose de raison et de sens commun. Et l'on risque de ne plus s'entendre, dès les premiers mots, si l'on ne s'accorde d'abord clairement sur les principes et sur les axiomes qui devraient être le plus incontestables, et qu'une contagion déplorable a bouleversés.

On comprend que je ne veux pas faire un traité de la *Certitude* ; mais, seulement, rappeler quelques principes.

Nous pouvons acquérir la connaissance d'une vérité

de deux manières : par un raisonnement de notre esprit, ou par un témoignage indépendant du raisonnement. Le plus souvent ces deux modes de démonstration sont liés ensemble.

Il est vrai, absolument parlant, qu'un raisonnement inattaquable, basé sur des prémisses incontestables, peut donner la certitude en dehors des faits ; mais il est si rare qu'un raisonnement atteigne cette perfection théorique, que, lorsqu'il y a des faits, il est presque toujours imprudent de raisonner sans eux ou contre eux.

En général, il faut ériger en axiome pratique que *le raisonnement ne peut rien contre un fait*. — Cela s'entend d'un fait *complètement établi*, et d'un raisonnement qui ne l'est pas assez.

Ces deux principes ne sont jamais contradictoires ; et s'ils le paraissent quelquefois, c'est qu'on attribue à un raisonnement une force et une rigueur qu'il ne possède pas en effet ; ou qu'on admet comme certains de prétendus faits qui ne sont pas complètement établis.

Beaucoup de vérités exigent la double démonstration du raisonnement et du témoignage. Ainsi, la foi dans un fait qui dépasse la raison, repose d'abord sur la démonstration philosophique de l'existence de Dieu et de ses attributs, d'où résulte sa véracité absolue, ensuite dans le témoignage ou preuve historique, établissant que ce fait a été réellement affirmé par Dieu.

Dans les démonstrations de simple témoignage, on doit ranger le témoignage de nos sens, comme l'affirmation des hommes qui constitue la preuve historique.

Je ne rappellerai pas ici la démonstration de la valeur de la preuve historique, qui est connue. Nous

vivons tous au milieu d'un océan de vérités qu'il ne nous est pas possible de révoquer sérieusement en doute, et que nous ne possédons que par témoignage. Notre bagage de connaissances serait mince si nous n'y conservions que notre propre fond ! Toute l'histoire sacrée et profane ; tous les pays, tous les lieux que nous n'avons pas vus ; toutes les productions, tous les êtres qui nous sont étrangers ; tous les faits, si nombreux, des sciences d'observation ; toutes les coutumes, toutes les lois que nous suivons, parce qu'on nous les affirme comme usitées ou décrétées... presque tout, ne nous est acquis qu'à l'aide du témoignage. Les vérités que nous tenons du témoignage de nos propres sens ne nous sont pas plus assurées que beaucoup de celles que nous tenons du témoignage d'autrui. Souvent même nos sens ne causent pas, et n'ont pas le droit de causer en nous une certitude aussi complète que celle qui résulte du témoignage humain bien établi. — Soyons prudents dans l'application ; mais attachons-nous sans hésiter à un genre de preuve, dont le bon sens ne nous permet pas de douter sincèrement.

Evidemment, le sujet qui nous occupe n'est pas susceptible d'une démonstration mathématique, c'est-à-dire dans laquelle le raisonnement puisse se passer de faits et de témoignages. Au contraire, c'est un ordre de choses tout à fait *historique*, c'est-à-dire qui s'établira parfaitement au moyen de faits bien constatés.

Par conséquent, dans l'étude que nous allons faire, nous pouvons poser en principe que nous n'aurons jamais le droit de nier à priori un fait allégué. Pour le nier, il faudra l'avoir examiné et avoir trouvé des motifs certains d'exclusion. Repousser à première vue

une assertion positive, parce qu'elle nous causerait horreur, effroi, dégoût, ou toute espèce d'antipathie, serait une inconséquence dont nous nous garderons avec soin.

Un fait existe, donc il se peut. Voilà le seul principe, la seule règle des investigations historiques. Pour constater l'existence du fait, apportez toute la prudence, toute la circonspection imaginables ; discutez les témoignages, les témoins, les circonstances, etc., je vous en loue, et je vous y engage de toutes mes forces. Mais, jamais de préjugé ni de parti pris. « Tout parti » pris, à priori, doit être banni de la science, » dit avec une grande sagesse M. Renan, dont le témoignage est d'autant moins suspect qu'il est l'ennemi systématique de tout surnaturel (1). « L'esprit du véritable » critique, » dit encore M. Renan, « se livre pieds et » mains liés aux faits, afin que ces faits le traînent où » ils veulent (2). »

Pour croire un fait il suffit d'en avoir été témoin dans des circonstances assez favorables pour ne pouvoir admettre l'illusion de nos sens ; ou bien, le tenir de témoins assez nombreux, assez sains de corps et d'esprit, assez désintéressés, pour qu'il ne puisse exister chez eux ni erreur ni supercherie. Mais, pour nier un fait, il faut bien plus : Non-seulement il faut ne l'avoir pas vu, mais il faut établir d'une manière certaine que personne n'existe qui prétende en avoir été témoin, ou bien que ces témoins prétendus sont certainement trompeurs ou trompés. Encore, n'a-t-on

(1) Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1859. — De Mirville, I, 84.

(2) Renan, *Études historiques*. — De Mirville, I, 84.

d'autre droit que de nier l'existence du fait, et non sa possibilité. — Voilà ce que tout le monde oublie !

Les principes si certains et si évidents que je viens de rappeler, semblent échapper à toute contestation, et l'on s'étonnera de les voir méconnus et repoussés par des hommes instruits et même éminents. Nous expliquerons cette aberration prodigieuse (1). Mais il faut d'abord montrer, par des exemples, quel degré d'inconséquence et de folie des esprits éclairés peuvent atteindre.

« Il n'y a que deux méthodes pour écrire l'histoire, » enseigne M. Cousin, membre de l'Académie française :
 « l'une *expérimentale*, c'est-à-dire basée sur les faits ;
 » l'autre *spéculative*, partant de la psychologie et de
 » l'étude du cœur humain... La première de ces deux
 » méthodes historiques est à peu près *impraticable*.
 » Mais, commencez par vous *renfermer en vous-même*,
 » tâchez de discerner les éléments de votre propre
 » nature, leurs rapports, l'ordre de leur développe-
 » ment, et lorsque vous aurez assuré la base de votre
 » système psychologique, *vous ferez de l'histoire à*
 » *priori*, car les faits sortiront par voie de déduction
 » des principes que vous aurez posés (2). » — Détachons la pensée de M. Cousin du style nuageux et des explications qui ne font que l'obscurcir ; voici ce que nous trouvons : Il y a deux méthodes pour écrire l'histoire : l'une *expérimentale* qui consiste à rapporter les faits tels que nous les apprennent la tradition et tous les monuments historiques sans lesquels nous n'aurions

(1) Ch. II, § II, *Causes qui ont vicié la méthode historique*.

(2) Cousin, *Cours d'histoire de la Philosophie*, leçon IV, p. 10, jusqu'à 320. — De Mirville, II, 40.

pas l'idée de ces faits; la seconde méthode, dite *spéculative*, consiste à raconter les faits comme nous désirerions qu'ils se fussent passés. La première méthode est *impraticable*, car elle nous forcerait souvent à renoncer aux préjugés aveugles, aux systèmes préconçus, aux opinions plus ou moins fausses que nous nous sommes faites en dehors de l'Histoire, et auxquels nous tenons absolument. L'autre méthode est la seule bonne, car elle nous permet de rejeter, ajouter, transformer, travestir et mutiler les faits, jusqu'à ce qu'ils concordent avec les opinions que nous nous sommes faites, gratuitement, *à priori*. La vérité des faits n'a d'autre pierre de touche que nos préjugés, et repose sur ce principe : « Si un fait ne pouvait pas être, il n'a » pas eu lieu (1). » Il peut arriver souvent que l'histoire ainsi écrite soit opposée aux monuments les plus incontestables, et qu'il y ait contradiction formelle entre ses récits et les témoins les plus sûrs. N'importe ! Périssent l'histoire plutôt que nos préjugés ! — Un pareil système ne se réfute-t-il pas lui-même ? Ajoutons, pourtant, quelques mots : Qu'est-ce que l'histoire ? Le récit des faits. Ou nous les avons vus ou ils nous sont racontés ; et nous ne pouvons les raconter que comme nous les avons appris par nos yeux ou par nos oreilles. Si un fait n'est pas suffisamment établi, abandonnons-le ; mais, de deux faits établis d'une manière également complète, nous ne pouvons admettre l'un et rejeter l'autre. Une histoire ainsi faite serait roman, fable ou mensonge.

« Les sciences historiques, » dit M. Renan, membre

(1) Principe vrai en lui-même, mais qu'on applique à faux la plupart du temps.

de l'Institut, « ne diffèrent en rien par la méthode des » sciences physiques et mathématiques; elles *sup-* » *posent* qu'*aucun agent* surnaturel ne vient trou- » bler la marche de l'humanité, et qu'il n'y a pas » d'*être supérieur à l'homme* auquel on puisse attri- » buer une part appréciable dans la conduite de » l'univers (1). » — D'abord, une remarque de détail : L'histoire comme les sciences physiques ont une même base, l'*Observation*. Mais dans l'histoire elle est presque seule; tandis que, dans les sciences physiques, le raisonnement s'y joint bientôt prudemment pour la généraliser. Dans les sciences mathématiques, le raisonnement a, de beaucoup, la plus large part. Mais continuons.

« Le premier principe de la critique, » ajoute M. Renan, « est que le *miracle* n'a pas de place dans » le tissu des choses humaines, pas plus que dans la » série des faits de la nature... La critique... com- » mence par proclamer que *tout* dans l'histoire a son » explication humaine... (2). » — Tous ces axiomes ne renferment pas autre chose que les principes de M. Cousin, que nous avons jugés tout à l'heure; seulement ils s'étalent ici avec une désinvolture inouïe. La critique, dont M. Renan fait tant de bruit, « *sup-* » *pose, pose en principe, commence par proclamer,* » mais ne *prouve* jamais. Ses préjugés aveugles et entêtés sont sa seule règle. Si elle pouvait prouver elle ne manquerait pas de le faire; mais, faute de mieux, elle affirme sans preuve. Pour nous, nous prouverons

(1) Renan, *Chaire d'hébreu au collège de France*, 1862. — M. de Mirville, II, xviii.

(2) Renan, *Etudes religieuses*. — De Mirville, II, 82.

tout à l'heure (1) que le principe de cette fausse critique est insensé, qu'il ne peut s'appuyer sur aucun raisonnement concluant, et qu'en outre les faits lui infligent d'éclatants démentis.

« La critique a deux manières de s'attaquer à un » fait merveilleux, » dit toujours M. Renan : « 1^o ad- » mettre le fond du récit, mais l'expliquer en tenant » compte du siècle et des personnes qui l'ont trans- » mis, et des formes reçues à telle ou telle époque pour » exprimer les faits; 2^o porter le doute sur le récit lui- » même et rendre compte de sa formation sans lui » accorder de valeur historique (2). » « Il faut solli- » citer doucement les textes, écrit ailleurs M. Renan, » jusqu'à ce qu'ils arrivent à se rapprocher et à four- » nir un ensemble où toutes les données soient heu- » reusement fondues (3). » — Toujours le système de M. Cousin avec des variantes de forme; pour principe, l'*exclusion absolue* du surnaturel, *sans l'ombre d'une preuve*; et, comme conséquence, le travestissement et la falsification des témoignages, sans s'inquiéter de leur valeur intrinsèque.

C'est d'après les mêmes principes que M. Renan a écrit cette parole naïve où l'irréligion et le préjugé remplacent la logique : « Que les Évangiles soient en » partie légendaires, c'est ce qui est évident, puis- » qu'ils sont pleins de miracles et de surnaturel (4). » — Et, ne vous y trompez pas! M. Renan n'en est pas moins, à ses propres yeux, le seul oracle; qui ne

(1) Chapitre III, *Examen des objections*.

(2) Renan, *Études historiques*, p. 138. — De Mirville, II, 83.

(3) *Vie de Jésus*, LVI.

(4) *Vie de Jésus*, XV.

pense pas comme lui se trompe; car il affirme que « la » vraie critique historique ne date véritablement que » de nos jours (1). »

D'après M. Leuret (2), « tout homme qui s'avise de » croire à un esprit doit être immédiatement renfermé » à Charenton. » — Ce procédé d'argumentation est énergique. Quant à le motiver, on s'en dispense. Mais enfin, ne serait-ce pas la peine de prouver, si vous pouvez, que tous ceux qui croient aux esprits sont fous?

« Toute controverse, » dit M. Renan, « entre les » personnes qui croient au surnaturel et celles qui » n'y croient pas, est frappée de stérilité (3). » — Excellent principe pour vous éviter l'embarras de nous répondre. Mais, s'il y a stérilité dans ces discussions, à quoi la faute? A ce que vous affirmez sans preuve, et que vous n'opposez à nos arguments qu'une négation systématique.

Dans un article sur la *Vie de Jésus*, par M. Renan (4), M. Havet, professeur au collège de France, vient d'atteindre les dernières limites de ce système de négation gratuite et d'hostilité aveugle : « L'historien (M. Renan), » écrit-il, « se place tout d'abord... » en dehors du surnaturel, c'est-à-dire, de l'imaginaire... toute prophétie, tout miracle, en un mot » tout merveilleux est effacé de sa vie (de Jésus). C'est » le principe dominant... de toute vraie science que » ce qui n'est pas dans la nature n'est rien, et ne sau-

(1) Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, p. 1. — De Mirville, II, 33.

(2) *Fragments psychologiques*. — De Mirville, II, 37.

(3) *Etudes religieuses*.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1863, p. 569, 570.

» rait être compté pour rien, si ce n'est pour une
» idée... » — Toujours ces *principes dominants* qui
sortent du cerveau de nos penseurs tout armés d'au-
dace et désarmés de preuve. M. Havet ne confronte
pas le livre de M. Renan avec d'autres ouvrages qui
lui sont opposés (comme la *Croyance due à l'Évangile*,
par M. Wallon, de l'Institut, 1858, etc.), et voici la
raison qu'il en donne : « par l'impossibilité d'y
» entrer (dans cette discussion) sans accepter, par cela
» même, une supposition inacceptable, celle que le
» surnaturel soit seulement possible. » — De grâce,
tâchez donc de nous donner une seule preuve, autre
que vos préjugés, votre dédain et vos sarcasmes!
Vraiment ! je ne sais que remarquer le plus ici : la loi
d'exception sauvage, au mépris de toute logique, ou
cette façon naïve de mettre à l'abri son insuffisance ?

« Les miracles sont impossibles, » dit encore un in-
crédule protestant, « parce que notre méthode d'in-
» duction ne s'appuyant que sur la constance des lois
» naturelles, il faut choisir entre elle et l'inconstance
» qui résulte du miracle (1). » — L'observation n'éta-
blit pour nous qu'une *constance générale* des lois
naturelles, qui admet parfaitement les exceptions.
D'ailleurs je reviendrai sur cette théorie au chapitre
des *Objections*.

« Un miracle est impossible à prouver, » ajoute le
même auteur, « car aucun fait surnaturel ne peut être
» l'objet d'un témoignage. » — Pourquoi, s'il vous
plaît ? Il faudrait le démontrer. C'est la propriété es-
sentielle de toute espèce de *fait*, de pouvoir être attesté

(1) M. Powell, *Essais et Revues*, Londres, 1861. — De Mirville,
II, 74.

par ceux qui l'ont perçu. Ne faites pas de loi d'exception gratuite dans le témoignage; car « le fait est toujours indépendant de l'épithète qu'on lui donne. » Établissez-le et vous le qualifierez plus tard (1). »

« Qui dit miracle dit ignorance, » proclamait dernièrement M. Réville dans un journal protestant (2). — Voilà un aphorisme qui ferait envie à MM. Leuret, Renan et Havet : Du dédain au lieu de preuves.

M. Babinet, membre de l'Académie des sciences, écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* (3) : « Un miracle ne doit jamais être absurde ou ridicule. » — Ridicule, il faut bien nous entendre; si Dieu ne fait rien de ridicule, le merveilleux diabolique peut l'être. Absurde, soit; mais, alors, définissez bien l'*absurde*, et ne dites pas : « Quand un miracle est opposé aux lois de la nature, il est absurde (4). » Je serais curieux de voir un *miracle conforme* aux lois de la nature... Quant au fond de l'argument, j'y reviendrai (5).

Il y a quarante ans, le *Dictionnaire des sciences médicales* avait le même mépris, aussi peu justifié, pour ceux qui admettaient les faits surnaturels, puisqu'il les appelait « des bigots crédules et ignares, des sots » ignobles et des cervelles de vieilles femmes (6). » M. Foucault, dont le nom est déjà connu dans le monde scientifique, ne traite pas beaucoup mieux ceux qui se sont laissés prendre au surnaturel des *tables*

(1) De Mirville, II, 74.

(2) De Mirville, II, 78.

(3) De Mirville, *Complément au 1^{er} Mémoire*, p. 96.

(4) De Mirville, *Complément*, 96.

(5) Voir le chapitre *Examen des objections*.

(6) *Dictionnaire des sciences médicales*, art. IMAGINATION. — De Mirville, II, xxviii.

tournantes, lorsqu'en parlant de leurs expériences, il exprime son « profond dégoût pour cette répétition » d'une scène burlesque » d'une « comédie. » « L'académie des sciences, dit-il, a répondu en général » par un dédaigneux silence » aux communications qui lui étaient faites sur les *tables*; « c'était son droit; » car « on a droit de renvoyer aux incurables tous ceux » qui résistent à cette fine analyse » (de M. Faraday (1) pour expliquer physiquement le mouvement des tables). M. Foucault s'excuse d'avoir traité en termes un peu durs les partisans des *tables*, parce que « on ne » saurait manquer, dit-il, en combattant par tous les » moyens possibles l'ignorance et la superstition (2). » Mais enfin M. Foucault abandonne ce sujet, car il finit par éprouver un « sentiment de pudeur » à s'occuper si longtemps de telles inepties (3). — Au lieu de s'amoindrir, la science s'honorerait en n'employant pas d'autres armes que la logique et l'urbanité.

M. le comte A. de Gasparin écrivait : « Personne » ne sera assez insensé pour exclure *absolument* le » témoignage. Sans lui nous n'aurions ni science, ni » histoire, ni religion; l'homme qui ne croirait que » ce qu'il a vu descendrait au rang des brutes (4). » Mais il gâte ce début assez orthodoxe, en admettant plus loin, comme une loi d'expérience et de bon sens, que « l'incertitude du témoignage commence au

(1) Associé étranger de l'Académie des sciences.

(2) *Journal des Débats*, 15 juillet 1853.

(3) *Journal des Débats*, 30 août 1853.

(4) *Des tables tournantes, du surnaturel en général, et des Esprits*, par le comte Agénor de Gasparin, 1854, t. I, p. 260. — De Mirville, *Complément*, 114, 117.

» point précis où commence le surnaturel (1). » — En fait, ce prétendu principe de M. de Gasparin s'écroule devant un examen vraiment sérieux des événements. En droit, comment pourrait-on l'admettre? En prétendant que le surnaturel est impossible et absurde? Nous verrons tout à l'heure (2) que ces reproches sont insoutenables, et ne peuvent s'appuyer que sur des principes et des explications faux.

M. Chevreul, membre de l'Académie des sciences (3), déclare qu'il s'occupera des tables tournantes parce qu'il les a vues, mais non des tables frappantes, parce qu'il ne les a pas vues (4). — C'est une manière commode d'éluder un fait que de fermer les yeux pour ne pas le voir; ce procédé est surtout regrettable quand il s'agit d'un fait considérable par sa notoriété. M. Chevreul aurait dû se rappeler que « la vue directe n'est aucunement la condition régulière de la croyance en matière scientifique (5). »

On devrait méditer souvent cette parole si sage d'Alexandre de Humboldt, ce savant illustre dont les remarquables travaux ont embrassé presque toutes les sciences : « Il est une disposition d'esprit plus nuisible encore, peut-être, que la crédulité dénuée de toute critique, c'est une arrogante incrédulité qui rejette les faits sans daigner les approfondir.

(1) De Gasparin, I, 287.

(2) Ch. III, *Examen des objections*.

(3) *De la baguette divinatoire, du Pendule explorateur et des tables tournantes*.

(4) *Assemblée nationale*, 2 mars 1854. M. de Caudemberg. — De Mirville, *Complément*, 35.

(5) De Gasparin, *Des tables, etc.*, I, 12. — De Mirville, *Complément*, 143.

» Ces deux travers de l'esprit font obstacle au progrès
» de la science (1). »

Ce serait une tâche sans fin de relever tous les exemples semblables, où l'on voit des hommes, remarquables par leurs talents, méconnaître et renverser les notions les plus élémentaires de la critique et du bon sens.

Je n'éprouve aucun plaisir à étaler les faiblesses et les inconséquences de l'esprit humain; mais il faut voir ces aberrations des grands esprits pour y croire, et ne pas être subjugué sans combat par leurs affirmations doctorales. Volontiers, nous les aurions jugés infaillibles, car l'esprit humain aime à croire le talent sur parole; et nous aurions été arrêtés, par leurs dénégations et leur mépris, au seuil même du sujet qu'il nous faut explorer.

Mais nous n'estimerons ces négations et cet antagonisme à leur juste valeur, qu'après en avoir pénétré les causes.

§ II. — CAUSES QUI ONT VICIÉ LA MÉTHODE HISTORIQUE.

Il est remarquable que toutes les précautions défensives de la science, toutes ses hostilités, soient dirigées vers la religion et vers les faits qui l'appuient. Ce qui prouve qu'il n'y a au fond de toute cette opposition que les passions de l'esprit et du cœur. Orgueil et indépendance sans frein de l'esprit, qui ne

(1) *Cosmos*, I, 151.

trouve pas assez belle la part de la raison ne rencontrant d'autres limites que les œuvres, nécessairement insondables, d'un Dieu parfait ! — Faiblesse du cœur, qui tâche de se persuader que Dieu n'est pas, ou qu'il ne veut être rien à l'homme, pour n'avoir pas à accepter son joug.

Je suis loin de ranger tous les savants hostiles aux vérités surnaturelles parmi les dénégateurs de mauvaise foi, qui tâchent d'étouffer dans leur esprit et dans ceux des autres la vérité qui les éclaire encore et qui les gêne. — Ceux-là sont rares, je veux le croire. — Mais, au fond de la bonne foi la plus vraie, des préjugés et des préventions les plus sincères, se trouvent toujours, à une génération matérielle ou morale quelconque, les causes d'opposition que j'ai indiquées.

Pourquoi les manifestations de l'ordre surnaturel, le surnaturel pratique, si je puis m'exprimer ainsi, a-t-il le don de déchaîner toutes les dénégations et toutes les haines ? Pourquoi tout fait surnaturel appartient-il à la catégorie des « sujets de plaisanterie » intarissable, » des « faits déniés *à priori*, et dont » l'examen même est considéré comme étant de mauvaise goût (1) ? » C'est qu'il conduit, logiquement, à admettre le Dieu des chrétiens, et, après lui, sa religion et sa morale !

Je n'en citerai pas d'autre preuve que les aveux échappés aux philosophes les plus incroyants dans leurs moments de candeur : « Prouvez seulement aux » incroyants, » disait Bayle, « l'existence des mauvaises esprits, et vous les verrez *forcément obligés de*

(1) M. le Couturier, *Musée des sciences*, 14 avril 1858. — De Mirville, III, 484.

» vous accorder tous vos dogmes (1). » Et Voltaire résumait cette vérité avec une grande clarté, quand il disait à un théologien trop facile : « Satan ! mais » c'est le christianisme tout entier ; *pas de Satan, pas de Sauveur* (2). »

M. Renan, dont nous avons vu tout à l'heure les principes historiques, malheureusement si inconstants, reconnaît les tendances du scepticisme historique moderne, qu'il prêche et qu'il pratique, quand il nous le montre « amenant fatalement à la » négation des vérités les plus sacrées, et préparant, » de fort loin, il est vrai, mais très-positivement, » la *Vie de Jésus* par Strauss (3). » — Et nous pouvons ajouter : la *Vie de Jésus* par M. Renan.

Bien d'autres témoignages proclament le lien qui unit les moindres faits démoniaques à la religion : « Celui qui nie les simples obsessions, » dit le docteur Forni, « finira par nier toute bonne et supérieure » inspiration, ces deux faits étant parfaitement cor- » relatifs, et ne différant pas comme essence d'es- » pèce (4). »

Tertullien avait exprimé différemment la même pensée en disant : « Connaître Dieu, c'est connaître » en même temps les artifices du démon (5). » De même qu'en voyant les mœurs et les œuvres du démon, nous sommes ramenés à la pensée de Dieu, dont il veut singer les œuvres et usurper la place.

(1) *Dictionnaire*. — De Mirville, I, 9 ; II, 89.

(2) De Mirville, I, 8 ; II, xviii.

(3) De Mirville, II, 43.

(4) *Action des Esprits sur les corps*. — De Mirville, III, 390.

(5) De Mirville, II, xviii.

C'est un spectacle rempli d'intérêt et de tristesse de voir les traces profondes laissées au milieu de nous par le scepticisme des siècles précédents. La réforme protestante et ses sectes avaient frayé la voie en donnant un exemple éclatant d'indépendance licencieuse. Plusieurs philosophes développèrent les principes d'incrédulité et d'indépendance sans frein de la raison humaine, dont il appartient certainement à Voltaire d'avoir couronné l'œuvre. C'est lui surtout, secondé par son École, qui a produit ce résultat immense que nous contemplons chaque jour, non-seulement d'avoir fait naître une foule de sceptiques et d'athées, mais d'avoir obscurci ou effacé, dans l'esprit des chrétiens les plus sincères et les plus droits, bon nombre de vérités importantes ! De sorte que nous voyons certaines notions incontestables, appartenant à la fois à l'histoire la plus avérée et aux conséquences les plus naturelles, je dirais presque nécessaires, de l'enseignement catholique, qui sont un objet d'éloignement instinctif pour la plupart des chrétiens et même des prêtres.

Tous les temps ont vu des incroyants et des athées ; mais dans les siècles précédents les chrétiens, les catholiques, les prêtres, croyaient au moins au fait historique, constant, universel, inséparable de la religion, des manifestations démoniaques sensibles. Et maintenant ? J'en appelle à presque tous les chrétiens les plus sérieux, nés de familles aussi chrétiennes qu'eux-mêmes. Sans doute, on leur a fait connaître le démon et son action sur l'âme ; mais son action extérieure et matérielle dans le paganisme ancien et moderne, dans tous les âges de la société chrétienne, et

maintenant encore?... Eux, comme leurs parents, n'y ont vu, de la meilleure foi du monde, que croyance fabuleuse et superstition, que crédulité et faiblesse exploitées par la jonglerie; et ils se seraient crus coupables eux-mêmes de superstition, pour y avoir vu un atome de vérité réelle. C'est ainsi que des chrétiens, des prêtres eux-mêmes, à qui vous demandez quel sens précis ils attachent aux prières de leurs exorcismes, sont embarrassés pour vous répondre! Voilà pourquoi grand nombre de chrétiens et de prêtres n'ont pas su reconnaître, quand elles ont paru, les manifestations diaboliques modernes, et les méconnaissent encore.

Telle est la situation malheureuse dont l'*Encyclopédie moderne* faisait cette peinture, sans doute de bonne foi, mais exagérée et partiellement injuste : « Il est visible que les croyances chrétiennes se modifient forcément avec les progrès de la raison, et que, si les dogmes de l'Eglise ne sont pas changés, plusieurs sont du moins abrogés par l'oubli; le clergé les laisse prudemment *sommeiller*, sans sanctionner tout haut une incrédulité qui se tournerait bientôt contre lui (1). » « L'idée du surnaturel, dit un autre auteur, chassée peu à peu du domaine de la science, est restée dans celui de la religion, mais il faudrait être aveugle pour ne pas observer que, là aussi, son influence s'est considérablement affaiblie (2). »

Je suis loin d'accuser ces prêtres et ces chrétiens dont j'ai fait partie; nous avons été les victimes innocentes d'un air vicié jusque dans ses derniers atomes.

(1) *Encyclopédie Moderne*, art. ANGE. — De Mirville, I, 8.

(2) Franck, *De la Certitude*. — De Mirville, I, 8.

Mais c'est un utile enseignement de voir les causes et l'étendue du mal.

On peut dire que la déroute et la confusion ont été mises dans le camp catholique de façon telle, que la plupart ne défendent que faiblement une petite portion du surnaturel, dont ils ne devraient pas douter : « il ne se rencontre guère d'adversaires assez osés, » remarque M. Renan (1), « pour défendre le surnaturel » autrement qu'en thèse générale et *en fuyant*... Le » surnaturel est devenu comme une tache originelle » dont on a honte; les personnes même les plus religieuses n'en veulent plus qu'un minimum; on » cherche à faire sa part aussi petite que possible; on » la cache dans les recoins du passé, etc. » C'est à ce point que les apologistes chrétiens même du XVIII^e siècle, ceux-là qui combattaient avec courage les doctrines évidemment mauvaises des philosophes, comme l'abbé Bergier, subissaient, sans calcul, l'antipathie générale du surnaturel : « Les apologistes de cette » époque, pour la plupart collaborateurs et collègues » de tous leurs adversaires, soit à l'Académie, soit » dans l'Encyclopédie, soit dans les feuilles du temps, » avaient subi trop longtemps l'influence du génie » épidémique pour n'en avoir pas été atteints. La » science était loin de leur manquer, mais bien la force » d'esprit nécessaire pour s'élever au-dessus de l'atmosphère et du milieu dans lequel ils vivaient » comme les autres. Il serait trop injuste de méconnaître, soit les immenses travaux des uns, soit » le courage et la franchise des autres sur tous les

(1) *Chaire d'Hébreu*, p. 29. — De Mirville, II, XVIII.

» points principaux ; mais il serait coupable en même
» temps de dissimuler leur complaisance et même
» leur participation, relativement aux préjugés généraux,
» sinon contre le surnaturel fondamental, au moins contre tout ce qu'on pourrait appeler le surnaturel accessoire et de détail, accessoire si nécessaire à la solidité du premier (1). » Nous ne sommes plus étonnés que les mêmes préjugés subsistent encore chez bien des prêtres, et se soient retrouvés en présence des faits modernes, maintenant que le temps écoulé et l'éloignement des grandes luttes rendent plus facile l'habitude irréfléchie.

Le P. de Ravignan appréciait parfaitement cette situation quand il disait : « Le chef-d'œuvre de Satan est de s'être fait nier par notre siècle (2). »

§ III. — DE L'HISTOIRE.

Pour être conséquente avec elle-même, la doctrine du doute ne devait pas attaquer seulement les notions religieuses de l'histoire, mais aussi bien d'autres faits, qui, reposant sur les mêmes bases, leur auraient prêté trop d'appui en demeurant intacts. Il fallait ébranler la certitude historique.

Aussi éprouvons-nous encore à cet égard, sans nous en douter, l'influence délétère dont j'ai parlé tout à l'heure. « En matière religieuse, nous acceptons imprudemment qu'on niât, sans autre explication,

(1) De Mirville, II, 55.

(2) De Mirville, *Complément*, 53 ; II, 361.

» tous les dieux des nations, et que l'on traitât tous
 » leurs prêtres de jongleurs; en matière historique,
 » nous *écoutions volontiers* lorsqu'on venait nous dire
 » qu'Alexandre pouvait fort bien n'avoir jamais existé,
 » ou qu'il n'était peut-être qu'une des personnifica-
 » tions du génie des conquêtes;... qu'Homère n'avait
 » jamais été qu'une personification mythique de
 » l'épopée (1) »... que la ville de Troie n'avait jamais
 » existé que sur les cartes (2)... » On comprend que la
 sape a dû travailler activement pour ébranler l'édifice
 historique; et nous ne serons pas étonnés, tout à
 l'heure, de trouver l'explication incroyante rational-
 iste, à côté de *tous* les faits gênants et de beaucoup
 d'autres.

Je ne veux pas citer ici ces bévues rationalistes
 qu'il faudrait répéter tout à l'heure à la suite des faits
 que nous examinerons. Disons seulement que la haine
 de la religion et de tout surnaturel a fait de l'histoire,
 sous la plume de plusieurs historiens, un tissu de
 mensonges, dont M. de Maistre a pu dire : « L'histoire
 » (philosophique et religieuse) écrite depuis trois cents
 » ans, n'est qu'une longue et savante conspiration
 » contre la vérité. » « Notre science actuelle sera in-
 » cessamment honnie... et l'on rira bientôt de ses téné-
 » bres comme on rit de celles du moyen âge (3). »
 Passe encore, si l'erreur avait toujours la bonne foi
 pour excuse ! Si nous osions l'avancer, nous rencon-
 trerions devant nous bien des doutes : « Toutes les fois,
 » dit M. de Maistre, que la science moderne s'incline

(1) M. Alfred Maury, de l'Institut. *Grèce*, I, 248

(2) De Mirville, II, 42.

(3) *Soirées de Saint-Petersbourg*. — De Mirville, II, 34, 28.

» en disant : Je n'ose avancer, c'est qu'elle voit devant
 » elle une vérité qu'elle redoute (1). » C'est probable-
 ment en vertu de ce principe secret que « M. le docteur
 » Le Gouest, professeur et chirurgien au Val-de-Grâce,
 » au moment de lire un rapport sur l'hypnotisme, a
 » reçu l'ordre... de se taire (2). » — On croyait étudier
 des phénomènes purement médicaux, et, tout à coup,
 on les trouvait suspects de parentés équivoques !
 Avant tout, il fallait leur refuser le grand jour. Evi-
 demment « *on a peur de.... faire rendre (aux faits)*
 » *tout ce qu'ils peuvent donner ;...* On craint trop,
 » en médecine, de mettre le pied sur cette longue
 » échelle qui, des effets palpables, remonte aux causes
 » secrètes (3). »

Peut-on s'étonner encore que M. Augustin Thierry, longtemps entraîné par la méthode historique moderne, en ait enfin senti la fausseté, et ait reconnu la véritable histoire dans les *légendes* du moyen âge, dont le nom est devenu pour tous presque synonyme de *fable*. « Il y trouvait la véritable histoire, et il avait
 » raison ; car la légende est la tradition vivante, et
 » *trois fois sur quatre elle est plus vraie que l'his-*
 » *toire* (4). » L'histoire, bien entendu, telle que l'a faite l'hostilité incroyante moderne.

Il fallait rendre justice à une grande partie de la critique moderne, pour reconquérir notre indépendance d'esprit entravée par les préjugés qui nous en-

(1) *Soirées de Saint-Petersbourg*. — De Mirville, II, 25.

(2) De Mirville, II, xli.

(3) Marchal de Calvi. — De Mirville, II, 255.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 1861, p. 157, 158. — De Mirville, II, 45.

turent. Respectons la bonne foi dans l'erreur quand elle s'y trouve. Honorons le travail, même quand il se trompe, même quand il a ses taches... Mais ne nous laissons plus subjugué par des enseignements ni par des anathèmes, dont le manque de valeur ou de sincérité nous est désormais connu; « laissons » dire ces hommes qui, retranchés dans leurs théories » inflexibles, tournent le dos à l'évidence pour ne pas » être obligés d'admettre la vérité qui les irrite (1). »

(1) M. Lartet, communication faite à la société philomatique de Paris, en 1861. — De Mirville, III, 14.

CHAPITRE III.

Examen des objections.

Pour éviter toute inquiétude et toute arrière-pensée, arrêtons-nous encore un moment aux objections qui prétendent nous interdire l'étude des manifestations surnaturelles.

Le surnaturel, nous dit-on, est absurde et impossible. Il est impossible parce qu'il contredit les lois les mieux établies qui régissent la nature. Il est absurde parce qu'il suppose la nature dans des conditions opposées à ses propriétés essentielles, constitutives, et par conséquent nécessaires.

J'aurais le droit de ne pas discuter ces allégations avant d'en recevoir une preuve sérieuse; mais je ne m'en prévaudrai pas.

En quoi le surnaturel est-il impossible? C'est, me dira-t-on, qu'il viole les lois reconnues comme constantes dans la nature. Mais la constance de ces lois, reconnue par l'expérience de tous les pays et de toutes les époques, *qui seule, d'ailleurs, les a révélées*, que prouve-t-elle, sinon une probabilité considérable que ces lois seront suivies dans telle circonstance particulière, comme elles le sont ordinairement? Quoi qu'on en ait dit quelquefois, il y a un abîme entre la probabilité la plus grande et la complète certitude, comme

entre le plus grand danger et la mort. Et l'analogie peut constituer la probabilité la plus forte, sans avoir établi, *en droit*, la moindre certitude. Toutes les lois que nous appelons naturelles sont des probabilités analogiques, résultant des observations d'une longue expérience; et jamais l'observation seule ne peut créer, dans l'induction, la certitude complète. Donc la constance remarquée dans les lois naturelles ne prouve en rien la *nécessité* de leur constance.

En outre, si les lois naturelles sont tellement arbitraires qu'elles soient seulement constatées par la constance de leurs effets, il ne s'agit encore ici que d'une constance *générale*. La constance *absolue*, de fait, reste complètement à démontrer, et je la nie. D'ailleurs, cette constance absolue serait tout aussi impuissante que la constance générale pour prouver la *nécessité*.

Hume, le sceptique écossais du xviii^e siècle, disait que « l'incrédibilité d'un fait qui ne découle d'aucune » loi, est plus forte que la crédibilité du témoignage (1). » Il y a là une ambiguïté dangereuse et malsaine. Il y a une foule de faits qui ne procèdent d'aucune *loi* proprement dite, comme beaucoup d'actions des êtres doués de liberté, etc. Donc le mot *loi* ne peut être pris ici, raisonnablement, que dans son sens le plus général, qui signifie *cause*; et vous exprimez cette vérité banale et incontestable qu'« il n'y a » pas d'effet sans cause. » Prenez-vous le mot *loi* dans un sens plus restreint? Alors vous parlez d'un « fait » qui ne découle d'aucune loi *connue*, etc. » Mais, de

(1) De Mirville, II, 74.

ce que la loi ou la cause vous sont inconnues, s'ensuit-il qu'elles n'existent pas ? Pour les repousser sans folie, il faut *prouver* leur non-existence.

« Notre méthode d'induction, » prétend M. Powell (1), « ne s'appuyant que sur la constance des lois » naturelles, il faut choisir entre elle et l'inconstance » qui résulte du miracle. » — Notre méthode d'induction ne peut pas fournir plus que les observations qui la basent, c'est-à-dire la *probabilité*. Si elle conclut à la *certitude*, c'est-à-dire à la constance *absolue* des lois naturelles, elle usurpe et tombe dans l'erreur.

Pour parler d'absurdité, il faut trouver quelque chose qui répugne formellement entre l'essence même de la nature que nous connaissons et le renversement des lois qu'elle déroule. Il faut prouver que ces lois sont inhérentes à la matière, et sont liées, logiquement, au fait même de son existence, en sorte que l'on ne puisse pas concevoir l'existence de notre monde sans qu'il soit régi par ses lois actuelles. Mais, en y regardant de près, nous ne pouvons découvrir que la grande probabilité ressortant d'une longue expérience, le *naturel* qui résulte pour nos impressions d'une très-grande habitude; jamais de nécessité logique. Nous avons beau nous retourner en tous sens, nous ne pouvons trouver place pour la preuve purement rationnelle, en dehors de l'histoire des faits. — Quoi d'impossible et d'absurde, par exemple, que le phénomène qui frappe souvent nos yeux sous le nom *feu* fût sans chaleur (2)? Ce serait improbable, éton-

(1) *Essais et Revues.*

(2) Ce qui serait *absurde*, ce serait de supposer le feu sans lu-

nant, inouï même si l'on veut, grâce à l'expérience générale; contradictoire, jamais.—Qu'un corps abandonné en l'air y restât immobile comme si on le posait sur une cheminée? Ce serait étonnant, car nos observations les plus constantes nous ont toujours montré le contraire. Mais, produisez *un seul motif* pour nier formellement, *d'avance*, qu'il en puisse être ainsi (1)?

Si vous ne pouvez établir l'impossibilité logique, la chercherez-vous dans la volonté de l'auteur des lois universelles? D'abord, montrez-moi quel est cet auteur que je ne veux pas vous imposer ici; ensuite prouvez-moi, qu'après avoir établi tout cet ordre, il n'y peut pas opérer, il n'y peut pas vouloir ou permettre la moindre dérogation?

Rappelons-nous le mot de Rousseau, qui croyait en Dieu, sans être, pour cela, suspect de servilité catholique : « Dieu peut-il faire des miracles? Cette question, sérieusement traitée, serait impie si elle n'était » absurde; et ce serait faire trop d'honneur à celui qui » la résoudrait négativement que de le punir; il faudrait l'enfermer (2). »

Quant à la *matière éternellement ce qu'elle est*, et inséparable, par conséquent, des modes qui lui sont

mière, parce que le terme *feu* sert à désigner une combustion accompagnée de phénomène lumineux.

(1) Quoi d'impossible à *concevoir*, pour notre monde, une existence régie par d'autres lois que celles qui le gouvernent actuellement? La pesanteur absente, de sorte que nous puissions monter dans l'air, par le jeu des muscles, comme sur un escalier. Nos organes tellement disposés, qu'une quantité d'air une fois aspirée, nous serve plusieurs heures, et que nous puissions alors nous promener tranquillement sous l'eau. Ou bien que nous vivions sans air, comme les métaux, et que l'alimentation répare seule les pertes de l'organisme. Ou que ces pertes soient nulles... etc. etc.

(2) Monseigneur Dupanloup, *Avertissement*, etc., p. 105.

co-existants, je n'en parlerai pas. Ce n'est pas le lieu de m'arrêter aux objections basées sur la foule des systèmes de cosmogonie les plus absurdes.

Comment, demande-t-on souvent, un esprit peut-il agir sur la matière? Cet être, essentiellement immatériel, ne peut pas toucher, manier la matière. Toutes ces actions impliquent la matière, et il répugne formellement de les attribuer à un esprit. — Comment? Je n'en sais rien! Mais ce qui est évident pour nous, d'une complète évidence, c'est que ce qui pense, en nous, ce qui veut, agit, juge, prévoit, comprend, etc., est une substance *immatérielle*. Cependant, elle agit sur la matière de notre corps, fait tourner la tête, remuer le bras ou la jambe, agir la langue et les lèvres, etc. Donc, l'esprit peut agir sur la matière. C'est ainsi que Dieu, pur esprit, a pu créer et disposer la matière; et le reste.

Je dois une réponse aux scrupules de bonne foi, qui verraient dans le seul examen du surnaturel diabolique une superstition ou une hérésie.

La superstition consiste à attacher à des pratiques quelconques une efficacité surnaturelle qu'elles n'ont pas; ou bien, à se livrer à des pratiques qui ont réellement une efficacité surnaturelle, mais qui sont mauvaises ou défendues. Ainsi, attribuer un mauvais présage au nombre *treize*, à une fourchette et un couteau que le hasard a mis en croix, sont des superstitions du premier genre. Pratiquer la magie est une superstition du deuxième genre. Nous serions superstitieux si nous croyions à l'efficacité de certaines pratiques de magie moderne, après avoir prouvé que Dieu ne laisse pas se produire de telles dé-

rogations aux lois naturelles. Mais il n'est jamais superstitieux d'étudier une question *inconnue*; le prétendre serait supposer cette question connue, ce qui est contradictoire.

Mais, objectent des chrétiens, Jésus-Christ a détruit l'empire du démon en ce monde; donc les manifestations sataniques quelconques, qui existaient avant Jésus-Christ et pendant sa vie, ne peuvent pas subsister après lui.— Jésus-Christ, répondons-nous, a renversé l'empire de Satan, en ce sens qu'il nous a rendu possible l'entrée du paradis, qui nous aurait été éternellement fermé sans la rédemption; qu'il nous a donné plusieurs sources de grâces (les sacrements) pour combattre victorieusement le démon, et surtout l'admirable sacrement de pénitence qui guérit les blessures que le démon nous a faites. Mais l'influence du démon est si peu détruite d'une manière absolue, qu'il est de foi qu'elle subsiste pour nos âmes dans la tentation. C'est donc une interprétation erronée de prétendre que l'action du démon ne peut plus se manifester en ce monde. D'ailleurs, je défie de citer aucun enseignement divin qui fasse une exception pour l'influence matérielle et extérieure du démon. Donc, j'affirme qu'il *peut* exister encore des manifestations sataniques extérieures, comme elles ont existé avant Jésus-Christ, et pendant sa vie, d'après ce que la Bible nous enseigne. Voilà pour le *droit*; tout à l'heure nous verrons les faits (1).

(1) Nous verrons dans la suite de cette Étude, que l'Eglise catholique admet comme parfaitement certaines, *dans tous les temps*, des manifestations diaboliques extérieures et sensibles. (Voir le chapitre iv *De la Magie*, et le ch. vii, *Des anathèmes divins contre la Magie*.)

Après ce que nous avons dit sur la *méthode historique*, faut-il s'arrêter à cette objection que l'on répète tous les jours? « Vos phénomènes prétendus merveilleux ne peuvent pas être obtenus par une foule de gens graves qui les cherchent; et, par une coïncidence fâcheuse, ils sont toujours rebelles aux désirs de l'Académie et de toutes les Commissions savantes qui tâchent de les voir pour les étudier. Donc, ceux qui disent les avoir vus ne se font-ils pas illusion? etc. Pareille chose se passait anciennement; les oracles étaient souvent silencieux ou menteurs. N'était-ce pas lorsque les prêtres étaient trop incertains ou surveillés de trop près? » — Pour qu'un fait fût possible, il n'a jamais été nécessaire qu'il se produisît toujours, avec certitude, dans les mêmes circonstances, comme M. Renan le voudrait pour les miracles(1). Parce que la fièvre est parfois rebelle à la quinine, s'ensuit-il que celle-ci ne la coupe jamais? Étudiez en eux-mêmes les faits allégués; consultez les témoignages. Il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la vérité. Je ne vous dis même pas : Expérimentez! car votre insuccès personnel n'infirmait en rien les résultats obtenus par d'autres.

Si vous insistez, je vais insister moi-même, de façon, peut-être, à vous surprendre : Si vous ne pouvez établir que tous les faits allégués soient faux; comme, en mainte circonstance, il serait de l'intérêt des médiums et des opérateurs de les voir réussir; j'induis, avec *probabilité*, de leur inconstance, leur caprice et leur *intelligence*; car je trouve là, assuré-

(1) *Vie de Jésus.*

ment, des apparences de liberté. De ce qu'ils sont particulièrement rebelles aux investigations *solennelles* et *scientifiques*, comme il faut le reconnaître (1), j'induirais volontiers leur *intelligence méchante*. En effet, pourquoi une intelligence bonne voudrait-elle se cacher? Au contraire, une intelligence méchante veut se montrer assez pour établir son influence; mais, en même temps, échapper à la constatation d'hommes éminents, qui, une fois convaincus de la nature mauvaise de ces phénomènes, les combattraient avec la force redoutable de leur autorité et de leur talent.

Il faut répondre à l'objection suivante, puisqu'il y a des esprits qu'elle persuade: Le *merveilleux-surnaturel*, dit-on, ne l'est pas réellement; ce que l'on prétend *surnaturel* résulte de lois naturelles que nous ignorons jusqu'ici, et le *merveilleux* ne semble tel que parce qu'il est inusité. Il est donc inutile de s'occuper de ces faits prétendus surnaturels et merveilleux, etc. — Cette objection n'est pas autre chose qu'un malentendu. On appelle *surnaturels*, les faits *opposés* aux lois naturelles, et qui, par suite, sont attribués à des interventions surnaturelles, ainsi que les faits qui manifestent directement la présence d'êtres d'une nature supérieure. Ou bien il faut prouver que de tels faits n'existent pas du tout, ou il faut admettre qu'il est utile et intéressant de les étudier.

(1) A tous les insuccès que nous connaissons en France, il faut ajouter l'impuissance complète de tous les médiums américains convoqués par le congrès scientifique. Évidemment, ils comptaient sur beaucoup mieux de la part de leurs esprits, sans quoi ils ne se seraient pas exposés à une déconvenue solennelle. — (De Mirville, III, 421, n° 3.)

Par conséquent, l'objection dont il s'agit n'a rien de sérieux en dehors de la question de fait; et, par suite, elle n'a aucunement le droit qu'elle prétend avoir, de nous arrêter avant l'examen des faits eux-mêmes.

D'ailleurs, que les faits surnaturels puissent, avec la permission de Dieu, devenir assez fréquents pour ne plus nous étonner, et par suite n'être plus appelés *merveilleux*, cela est fort possible; mais ces faits n'en seront pas moins surnaturels, après comme avant.

Remarquons que l'on ne repousse, le plus souvent, les faits *surnaturels*, que parce qu'ils contredisent nos habitudes et nos idées ordinaires; tandis qu'au contraire, ce sont leur rareté et leur singularité qui doivent appeler l'attention et l'examen.

CHAPITRE IV.

De la Magie.

Nous aurons souvent à parler de la Magie, il faut préciser nos souvenirs à son égard.

La Science Ecclésiastique définit ainsi la Magie (1) :
« La magie est le moyen de produire, à l'aide du démon, des effets merveilleux qui dépassent les forces naturelles, au moins quant à la manière dont ils sont obtenus. »

Je propose de modifier la forme de cette définition en disant : La magie est l'art par lequel l'homme produit, à l'aide du démon, des effets surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent complètement les facultés humaines.

Je dis *art*, parce que la magie n'est pas un moyen unique, mais un ensemble de moyens variés et nombreux. Je pourrai aussi bien appeler la magie une *science*, car elle est un corps de doctrine indiquant des moyens variés pour obtenir certains résultats. D'ailleurs, l'incohérence des procédés entre eux n'empêche pas la dénomination d'*art* et de *science* ; j'en cite pour preuve les sciences d'observation (2).

(1) *Prælectiones juris canonici*, etc. Lecoffre, 1862, III, 190.

(2) Le mot *Magie* désigne aussi bien un acte magique en lui-même que l'ensemble des procédés qui servent à obtenir les faits

Bien que la magie emploie ordinairement des procédés précis et déterminés, ils ne sont pas cependant une condition indispensable de son existence ; et il y a magie dans le cas où un homme invoque simplement et obtient l'aide du démon. Si l'aide du démon invoquée n'est pas obtenue, il n'y a que magie intentionnelle.

En disant « surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent » complètement les facultés humaines, » je comprends à la fois et les faits surnaturels en eux-mêmes, et les faits naturels obtenus par des moyens incapables de les produire naturellement.

Nous voyons donc que l'intervention diabolique est le caractère essentiel de la magie.

Mais l'intervention diabolique ne suffit pas, à elle seule, pour constituer la magie ; il faut qu'il y ait sollicitation ou emploi par l'homme de cette intervention. — Par exemple, un homme poursuit un résultat naturel par des moyens naturels ; le démon intervient, *spontanément* pour l'aider et l'aide, sans que cet homme puisse s'y opposer ; il n'y a pas là magie. Si l'homme *accepte* cette aide du démon spontanément offerte, il fait de la magie.

Il faut remarquer que l'intervention diabolique peut être sollicitée de plusieurs manières. D'abord par une demande directe, par un pacte explicite, ou l'emploi d'un moyen que l'on sait procurer cette intervention.

En outre, l'intervention diabolique est sollicitée *implicitement* toutes les fois que, pour obtenir un ré-

magiques. C'est ainsi que la médecine est une science, et qu'on *fait* de la médecine dès que l'on exerce l'un quelconque de ses moyens de guérir.

sultat, « on emploie un moyen qui, ni par sa nature, » ni par l'institution divine, ne puisse produire ce résultat. Alors, en effet, on ne peut attendre... (ce résultat) ni de la nature, ni de Dieu ; donc il reste » qu'on l'attende, implicitement au moins, du démon. » (1) — Remarquons bien que l'*invocation implicite* consiste uniquement, d'après ce texte, dans un acte d'une certaine nature, *indépendamment de l'intention*. On comprend, en effet, que si l'on avait *intention* de provoquer l'intervention diabolique, cette intention constituerait, à elle seule, une *invocation mentale explicite*.

Mais le fait de cette invocation implicite suffit-il pour que Dieu ne puisse jamais intervenir ? Et ne peut-on pas admettre que Dieu puisse intervenir par un miracle devant cette invocation implicite du démon, si l'homme qui la fait ignore la portée de son acte et est animé d'une intention pure ? — Non, Dieu ne peut pas récompenser et comme sanctionner par un miracle l'emploi d'un moyen apte à provoquer l'intervention diabolique, que Dieu lui-même a condamné comme tel (2), et qui est formellement contraire aux seuls moyens que Dieu a donnés à l'homme pour obtenir

(1) *Prælectiones* etc., III, 190. — La même doctrine est exposée dans la *Théologie morale* de Mgr Gousset, *Du décalogue*, n° 418.

C'est avec raison que nous n'admettons pas d'autre puissance surhumaine distincte que Dieu et le démon ; car les anges et les élus sont dans la main de Dieu, et les damnés sont les esclaves du démon comme ils sont ses victimes. Sans doute le démon n'a pas d'autre puissance que celle qu'il tient de Dieu ; mais, dans une certaine mesure, Dieu lui permet d'employer cette puissance pour le mal.

Dans les *élus* sont comprises les âmes du purgatoire, car elles ne peuvent plus pécher et sont sûres d'atteindre le ciel.

(2) Voir ch. VII, *Des Anathèmes divins contre la Magie*

de Lui des miracles. Ce serait tromper l'homme et l'attirer vers le mal. Par conséquent, si le résultat cherché est obtenu, il y a positivement magie effective.

Il résulte de tout ce qui précède que la magie a deux sortes de caractères : un caractère essentiel qui est l'intervention diabolique, et un caractère extérieur qui est de produire des résultats par des moyens incapables de les procurer naturellement, et que Dieu n'a pas institués pour les obtenir. C'est le caractère essentiel de la magie qui constitue son crime ; mais son caractère extérieur *suffit* pour la condamner, parce *qu'il ne peut pas exister sans que le caractère essentiel existe également*. — Par conséquent, tout acte qui portera ce caractère extérieur de la magie devra être absolument évité pour cela seul, et sans autre examen.

Bien plus, pour condamner un acte, il suffit qu'il *poursuive* un résultat qu'il ne peut pas produire naturellement, et pour lequel Dieu ne l'a pas institué. Car, si le résultat est obtenu, il y a magie ; si l'acte demeure sans effet, il n'est pas moins *apte à la magie*, c'est-à-dire incapable d'avoir l'effet qu'on en attend sans l'aide du démon.

Au résumé, on fait acte de magie toutes les fois que l'on poursuit un résultat par un moyen que l'on sait n'être pas efficace pour l'obtenir, ni par sa nature, ni par l'institution divine.

Si l'invocation du démon explicite ou implicite n'a pas d'effet, elle n'est pas moins un acte de *magie intentionnelle*.

J'ajoute que si l'on poursuit un résultat par un moyen qu'aucune espèce de raison, ni d'analogie, ne

peut faire supposer efficace, ni par sa nature, ni par l'institution divine, on doit craindre beaucoup d'exercer une pratique magique. On le craindra surtout si l'on obtient le résultat ainsi poursuivi. Dans ce cas, je puis affirmer que l'on est coupable, au moins, de l'imprudence très-grave de s'exposer à la magie. — Il faut préciser cette notion par des exemples. Je suppose que l'on m'indique, comme moyen de guérir la fièvre, de placer un instant sur le poulx deux morceaux de paille disposés en croix, ou bien d'attacher un ruban de fil blanc au-dessous du genou gauche... J'aurais grand tort d'essayer de tels moyens, parce que aucune espèce de raison ni d'analogie n'indique qu'ils puissent être efficaces *naturellement* pour guérir la fièvre, et qu'en outre, ils ressemblent beaucoup à des pratiques de sorcellerie. Au contraire, je pourrai me livrer sans inquiétude à toute espèce d'essais hasardés et de tâtonnements, dans les sciences d'observation, et en chimie par exemple, parce qu'il est certain que bien des lois de la nature ont été découvertes fortuitement, et que le hasard a enseigné la plupart des faits chimiques, et un grand nombre de faits physiques, physiologiques, mécaniques, etc. (1)

Bien entendu, tout ce que nous disons là s'applique à un résultat quelconque, qu'il soit bon ou mauvais intrinsèquement. Si le résultat est bon, il n'en est pas

(1) Remarquons que le démon, pour singer les sacrements divins, se plaît souvent à instituer et à rendre efficaces des pratiques qui n'ont aucune efficacité naturelle pour le but auquel il les destine. Cela se voit constamment dans la magie. Et ajoutons cette observation importante, que nous aurons lieu de renouveler : Il suffit d'exécuter une pratique magique pour que l'effet s'ensuive, alors même que l'on agirait complètement par hasard, sans soupçonner la nature de cette pratique et sans en poursuivre le but.

moins coupable de le poursuivre par un moyen criminel. Si le résultat est mauvais, il y a le double crime de poursuivre un but coupable par un moyen défendu.

On peut objecter que nous sommes loin de connaître toutes les ressources de la nature; et qu'en poursuivant un résultat, intrinsèquement licite, par des moyens dont l'efficacité ne dépend ni de l'institution divine ni d'aucune loi naturelle *connue*, on n'attend pas moins ce résultat d'une loi naturelle qui *peut* fort bien exister.

Il y a plusieurs choses à répondre :

D'abord, si nous ne connaissons pas *toutes* les lois de la nature, nous en connaissons plusieurs, et souvent elles nous suffisent pour affirmer que tel fait, en particulier, n'est pas naturel. Par exemple, nous comprenons avec certitude que passer une bague à son doigt ou s'asseoir sur un fauteuil ne suffit pas *naturellement* pour dégager l'âme du corps. Nous sommes certains que poser le bout des doigts sur une table ne suffit pas *naturellement* pour qu'elle parle une langue que nous ignorons.

En outre, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est une témérité coupable de poursuivre un résultat par un moyen que nous n'avons *aucun droit* de croire efficace naturellement. C'est nous exposer formellement à ce que le démon, voyant notre imprudence, se présente pour nous tromper.

Après avoir précisé ce qu'est la Magie, il est utile de nous rappeler qu'elles sont ses formes les plus ordinaires et ses actes les plus habituels. J'aime à recueillir ces souvenirs de la bouche d'un écrivain hostile à toutes les manifestations surnaturelles, malgré

les erreurs de doctrine qu'il mêle à l'histoire des faits. Voici la définition de la magie que donne le dictionnaire de Bouillet : « La magie est l'art prétendu (1) » d'opérer, par des moyens surnaturels, toute espèce » d'effets merveilleux ou de prestiges, de soumettre à » sa volonté les puissances supérieures (esprits, génies, » démons), de les évoquer ou de les conjurer, et d'ac- » complir à leur aide des actes extraordinaires, tels » que divination, prédictions, charmes et enchante- » ments, évocations, apparitions, transformations, » guérisons subites, maladies mortelles, sentiments » irrésistibles d'amour ou de haine, sorts, etc..... Les » magiciens prétendaient même commander aux élé- » ments, etc. »

Porphyre, qui peut passer pour une autorité en semblable matière, nous fournit de précieuses explications : « C'est par l'entremise de ces mauvais dé- » mons, dit-il, que s'accomplissent les sortilèges. La » magie n'est autre chose qu'un effet de leurs opéra- » tions, et les hommes qui nuisent à leurs semblables » par des enchantements rendent de grands honneurs » aux mauvais démons, mais surtout à leur chef. » — « Ces esprits ne s'occupent que de nous tromper » à grand renfort d'illusions et de prodiges ; leur am- » bition est de passer pour des dieux, et leur chef veut » qu'on les reconnaisse pour le Dieu suprême (2). »

(1) « *Art prétendu*... astrologie, alchimie, autres sciences occultes non moins chimériques (que la magie). » — Ces correctifs erronés ne peuvent guère manquer dans une définition de notre époque. Ils résultent des préjugés et des notions fausses, si généralement répandus, et dont nous avons parlé.

(2) Lettre à Anébon. Ch. II. *Des espèces de démons bons et mauvais*. — Le chevalier Gougenot des Mousseaux, *Magie au XIX^e siècle*, p. 135.

Bien qu'un certain nombre des faits que poursuit la magie, tels que divinations, évocations, prédictions, guérisons, ne soient pas mauvais *intrinsèquement*, il suffit d'une courte réflexion pour comprendre qu'ils présentent le plus grand danger; et la puissance de les obtenir, mise aux mains des hommes, peut causer la ruine des familles et des sociétés. Pour montrer cette action délétère de la magie dans le monde, citons seulement ce témoignage de M. Leblanc (1) : « Les ancêtres de ces races (géantes) possédaient sans doute le développement absolu de ces mêmes forces magiques, qui compromirent et brisèrent partout l'existence de toutes les sociétés, qui faillirent perdre la Grèce, et rendirent pendant longtemps, en Chine, tout ordre social impossible; pendant qu'elles en arrêtaient le développement en Afrique et dans l'Amérique méridionale. »

En outre, il est évident que la magie est un puissant appât pour les plus mauvaises passions; qu'elle promet à ses adeptes, sauf à les tromper souvent, des jouissances presque sans borne et une indépendance sans frein. De sorte que la magie, considérée seulement dans ses actes, est criminelle la plupart du temps, et constitue toujours une large occasion de crime.

Pour ne pas retarder trop longtemps l'examen des faits eux-mêmes, nous ne citerons qu'à la fin de cette Étude (2) les défenses de Dieu et de l'Église, qui interdisent et condamnent toute espèce de magie. Sachons, dès maintenant, que ces condamnations sont absolues

(1) *Des religions*, 1, 183. — De Mirville, III, 56.

(2) Ch. VII, *Des Anathèmes divins contre la Magie*.

et rigoureuses. D'ailleurs, nous pouvons déjà formuler les propositions suivantes :

La magie est un art diabolique, qui est, par cela seul, criminel et détesté de Dieu.

Quelque apparence de bonté intrinsèque que présentent certains résultats de la magie, il est sûr qu'ayant pour agent le démon, ils ne peuvent avoir pour effet que le plus grand mal des hommes. Car le démon n'a pas d'autre but que de nous avoir; et il n'épargne momentanément quelques individus que pour en obtenir un plus grand nombre.

Les divers buts de la magie sont ou directement mauvais ou très-dangereux. Par conséquent, tout homme, même privé des lumières de la religion, mais seulement raisonnable, doit regarder la magie comme un art détestable.

On peut se demander en quoi diffèrent extérieurement les miracles divins et les prestiges magiques. C'est là un grave sujet que nous ne pouvons pas traiter complètement; mais il suffira de rappeler quelques principes.

La thaumaturgie divine se distingue clairement parce qu'elle n'emploie d'autre moyen que la prière à Dieu, jointe à la foi dans la puissance du secours de Dieu et à la soumission complète à sa volonté (1); ou bien qu'elle fait usage de pratiques établies par Dieu pour obtenir le résultat qu'on en attend. Ainsi les Apôtres opéraient des miracles en priant Dieu et en son nom; ainsi le miracle de la transsubstantiation est

(1) Voir *Les Morts et les Vivants*, etc. par le P. Matignon, Leclerc, 1862, p. 102.

obtenu par le prêtre au moyen de paroles que Jésus-Christ lui-même a instituées à cet effet. Les premiers chrétiens et les saints faisaient des miracles au moyen du signe de la croix. Et le reste.

Celui qui opérerait des prodiges en dehors des moyens que je viens d'indiquer, doit penser que leur source est mauvaise, et s'abstenir entièrement d'opérer ces prodiges, autant que cela dépend de lui.

Quant aux faits surnaturels qu'un thaumaturge opérerait *involontairement*, comme la guérison d'un malade qui aurait touché son vêtement à son insu, évidemment il n'en est pas responsable; seulement il ne doit jamais coopérer volontairement à l'obtention d'un prodige par un moyen quelconque autre que ceux que nous avons indiqués comme pouvant obtenir les miracles divins (1).

Les témoins d'actes thaumaturgiques doivent aussi juger leur nature d'après les notions que je viens de rappeler. D'ailleurs il est bien rare que le thaumaturge diabolique ne présente pas, dans sa personne ou dans ses actes, quelques-uns des caractères de la possession, que nous aurons lieu d'examiner.

Au reste, dans tous les cas incertains dont nous parlons, il faut s'en rapporter au jugement ecclésiastique.

Il se présente une autre difficulté. La prophétie, dira-t-on, l'inspiration divine? Comment les distinguer des inspirations surintelligentes que vous anathématisez?

La distinction est facile : L'inspiration divine est un

(1) Voir *Les Morts et les Vivants*, etc., p. 102.

don gratuit de Dieu, qui peut quelquefois être accordé à la prière, mais qui ne résulte jamais d'aucune espèce de *pratique* ayant pour but de l'obtenir, en dehors des pratiques que Dieu pourrait avoir instituées lui-même à cet effet. — Nous le voyons formellement exprimé par l'apôtre saint Pierre (1) : « Jamais la » prophétie n'a été produite par la volonté humaine ; » mais des hommes saints et amis de Dieu, inspirés » par le Saint-Esprit, ont parlé. » Cette pensée est clairement développée par Ennemoser (2) : « Pour » un prophète.... le but de la vie est l'action et la foi ; » chez le brahme, le but de la vie est l'extase ; chez » le prophète, c'est une *faveur qu'il ne provoque ja-* » *mais, mais qu'il laisse arriver passivement* ; le » brahme emploie tous les moyens possibles pour se » la procurer *activement* ; Moïse et le prophète restent » dans l'humilité et se voilent la face comme indignes ; » pour eux, le repentir et la prière ne cessent pas » un instant ; mais pour le brahme bouffi d'orgueil, etc... » M. de Mirville résume ainsi la même pensée (3) : « Il s'agit uniquement de savoir » s'il existe un procédé *licite et certain* pour procurer » la plus douce de toutes les consolations (*la conversation avec les morts*) à cette humanité désolée dont » tous les jours sont des adieux. — A cette double interrogation, la foi répond que Dieu, se réservant » l'octroi de telles faveurs, en dénie la puissance à » toutes nos *facultés*, comme il en défend la poursuite » à toutes nos *volontés* humaines. »

(1) Ep. II, 1, 21. *

(2) *Histoire de la magie*, I, 225. — De Mirville, III, 240.

(3) II, LI.

Cependant, il n'est pas sans exemple que l'inspiration diabolique, la possession suivie de divination, se produise chez un individu qui ne l'a aucunement provoquée, ni par *pratique*, ni même par aucune espèce d'action mauvaise. Comment alors distinguer cette inspiration de la prophétie ? — Par beaucoup de signes secondaires très-connus, c'est-à-dire les phénomènes caractéristiques de la possession et de l'obsession ; presque jamais ils ne font défaut. Toutefois, il est possible que ces caractères restent complètement absents, pendant un certain temps au moins. Alors même le chrétien, au point de vue duquel nous discutons ici, pourra éviter toute inquiétude. Il sera tranquille tant que le don de divination, qu'il n'a pas provoqué, ne sera jamais l'objet, de sa part, d'aucune provocation effective, d'aucun acquiescement, d'aucune volonté autre que la soumission à la volonté de Dieu.

Quant aux doctrines que sa bouche peut émettre, le chrétien doit les soumettre complètement au jugement de l'Église. D'ailleurs, dès qu'il se trouve dans l'état extranaturel dont nous parlons, il doit sans retard solliciter la direction ecclésiastique et s'y conformer.

Je rapporte quelques passages du Rituel romain (1) relatifs aux exorcismes, pour préparer à cette Étude des renseignements utiles par leur nature et leur autorité :

« Les signes de la possession diabolique sont
• les suivants : Parler ou comprendre des langues

(1) Le Clerc et Cie, 1860 ; p. 456 et suiv.

» inconnues; révéler des choses cachées ou qui se
» passent dans des lieux éloignés; montrer des forces
» supérieures à son âge ou à sa nature....

» Il faut se défier des manœuvres et des ruses
» que les démons emploient pour tromper l'exorciste;
» ils ont coutume de répondre avec une grande per-
» fidie, et de se manifester difficilement, afin que
» l'exorciste fatigué s'arrête, ou que le malade ne
» paraisse pas possédé.

» Quelquefois, après s'être manifestés, ils se cachent
» afin que le malade se croie complètement dé-
» livré....

» Parfois aussi, les démons suscitent toute espèce
» d'obstacles pour empêcher le malade de se soumet-
» tre aux exorcismes, ou ils tâchent de persuader
» que la maladie est naturelle; de temps en temps ils
» font dormir le malade au milieu de l'exorcisme, et
» lui procurent quelque vision, en se dissimulant
» eux-mêmes, afin que le malade paraisse délivré.

» Quelques démons avouent que la possession ré-
» sulte d'un maléfice, indiquent ses auteurs et le
» moyen de le dissiper. Mais il faut prendre garde
» que ce moyen ne soit le recours aux magiciens, aux
» sorcières, ou à d'autres que les ministres de l'Eglise,
» ou la pratique de quelque superstition ou autre
» moyen défendu.

» Quelquefois le démon laisse le malade en repos,
» et lui permet de recevoir la sainte Eucharistie, afin
» de paraître s'être retiré.

» Enfin les artifices et les fraudes du démon
» pour tromper sont innombrables; l'exorciste doit
» s'en défier avec soin.

» Que l'exorciste ne se laisse pas aller à parler
» inutilement avec le démon, à lui faire des questions
» futiles ou curieuses, surtout à l'interroger sur les
» choses futures et cachées qui ne sont pas nécessaires
» à l'exorcisme... Qu'il ne croie pas le démon s'il se
» donne pour l'âme d'un saint, d'un mort, ou pour
» un bon ange.

» Mais il est nécessaire de faire dire aux démons
» leur nombre et leurs noms, l'époque et la cause de
» leur venue... Quant aux autres badineries du démon,
» ses rires et ses sottises, que l'exorciste les ré-
» prime ou les méprise...

» Lorsqu'il verra une partie du corps du pos-
» sédé ébranlée, frappée ou tuméfiée, qu'il y fasse le
» signe de la croix...

» Si la menace semble efficace, que l'exor-
» ciste la répète deux, trois, quatre heures et plus...

» Que l'exorciste ne donne ni conseille aucun re-
» mède ; mais laisse ce soin aux médecins.

» Qu'il fasse dire au démon s'il est retenu
» dans ce corps par quelque œuvre magique, par des
» signes ou des objets maléfiques. Si le possédé en a
» avalé, qu'il les vomisse. S'ils sont quelque part ail-
» leurs, qu'il l'indique et qu'on les brûle... »

Faisons, en ce moment, une seule remarque : Il résulte de ces courts extraits du Rituel que l'Église catholique considère la magie comme une chose très-véritable, efficace, mais très-mauvaise, maintenant comme dans le temps passé.— Nous reviendrons sur ce sujet.

CHAPITRE V.

Le Merveilleux dans l'histoire.

Nous avons vu que la question des esprits était une question éminemment historique, que le raisonnement seul était impuissant à résoudre. Les éléments de sa solution doivent donc être recherchés dans les faits de toutes les époques.

§ I. — FAITS MERVEILLEUX DE L'ÈRE ANCIENNE.

1. *Faits profanes.*

Il est impossible de lire l'histoire de tous les peuples anciens sans remarquer le rôle constant et important que jouait le merveilleux dans leur existence. Tous les historiens contemporains de ces temps sont unanimes à cet égard, et ils ne diffèrent jamais que sur quelques faits de détail. Toujours nous voyons les législateurs, ou bien appeler à leur aide le merveilleux et s'appuyer sur lui, ou bien en tenir compte en première ligne dans leurs lois. D'où il suit que le merveilleux était accepté sans contestation comme un fait, par tous les peuples, dans l'antiquité païenne.

Pour la plupart d'entre nous, je le sais, notre première éducation mythologique ne nous a appris rien de semblable : *Tous* les oracles étaient de la supercherie favorisée par l'ambiguïté; *tous* les dieux étaient

de simples animaux comme ceux de nos champs, de simples pierres comme celles de nos champs et de nos musées, qu'un abaissement aveugle allait jusqu'à adorer! — Constatons que la conviction générale de l'antiquité était entièrement opposée à la nôtre.

Sans nous arrêter aux peuples moins civilisés dont le jugement nous offre de plus faibles garanties, jetons un coup d'œil rapide sur ces nations florissantes dont la science et les arts nous causent encore, par instants, une secrète envie. Chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, qu'ils adorent la pierre brute, les statues ou les animaux, nous voyons toujours attribuer à ces objets du culte des manifestations prestigieuses et des oracles. J'en citerai seulement quelques exemples.

« Les annales des Pontifes, témoigne M. de Pouilly, » rapportent que les dieux de Lavinium, transportés à » Albe, et *gardés à vue*, retournèrent d'eux-mêmes à » Lavinium. » Et Denys d'Halicarnasse ne voyait pas là un sens figuré puisqu'il explique : « ... La nuit qui » suivit la dédicace du temple, *quoique les portes* » *fussent bien fermées*, ces statues disparurent... et on » les retrouva à Lavinium sur leur ancien piédestal... » On les rapporta une seconde fois... mais elles retour- » nèrent comme auparavant au même endroit... On » prit enfin le parti de laisser les statues où elles » étaient et de transférer quelques habitants d'Albe à » Lavinium. On y envoya six cents hommes avec tou- » tes leurs familles pour y avoir soin des dieux, et on » leur donna pour chef Egeste (1). » Quinte Curce

(1) *Antiquités Romaines*, I. I. ch. xv. — De Mirville, II, 104.

nous dit que les Tyriens « attachent la statue d'Apol-
 » lon par mesure de prudence... *contre les dieux eux-*
 » *mêmes*, contre ces dieux coureurs ou volages, tou-
 » jours prêts à passer à l'ennemi... (1). »

N'oublions pas que toute l'antiquité qualifiait de *vi-*
vantes les statues des dieux, « *spirantia simulacra* (2). »

Au XVIII^e siècle, l'incroyant Boulanger lui-même
 n'avait pu réussir à voir seulement une fable dans la
 prétendue descente annuelle de la statue d'Hiérapolis
 au lac où elle allait se baigner : « Il y a tout lieu de
 » croire, dit-il, qu'il y avait là quelque théophanie,
 » c'est-à-dire quelque manifestation sensible de la di-
 » vinité, comme il y en avait une ce même jour dans le
 » Saint des Saints à Jérusalem (3). »

Creuzer, dans sa profonde étude sur les religions,
 arrive à cette conclusion, que « les dieux eux-mêmes
 » ont formé de leurs mains puissantes les premières
 » images proposées à l'adoration des hommes; eux-
 » mêmes ils ont été les premiers instituteurs de leur
 » culte, ils sont descendus sur la terre pour instruire
 » les mortels. » « Les dieux venaient *presque toujours*
 » *occuper ces emblèmes* choisis et enseignés par eux. »
 « Ce sont littéralement de vraies révélations et même
 » des incarnations véritables; car décidément et avant
 » tout, il nous faut en revenir à la doctrine des génies
 » comme les comprenaient les anciens, doctrine sans
 » laquelle on ne peut absolument rien s'expliquer de
 » ce qui touche aux mystères (4). »

(1) Q. Curce, l. IV, ch. III. — De Mirville, II, 106.

(2) De Mirville, II, 105.

(3) De Mirville, II, 105.

(4) Creuzer, Introduction des mystères, III, 456. — De Mirville, III,
 138; II, 395; II, 65.

Le savant Dollinger pensait aussi que les dieux s'étaient manifestés pour enseigner leur culte : « Les formes et les modes d'adoration étaient l'ouvrage des dieux eux-mêmes, soit qu'ils les eussent déterminés en personne ou par la voix des oracles, soit qu'ils les eussent conseillés ou inspirés à leurs descendants, issus d'une mère mortelle, soit enfin que ces dieux les eussent révélés par des prophètes illuminés à cet égard (1). »

Quant aux pierres, informes ou non, qui rendaient des oracles, et qui étaient souvent petites et portatives, M. Falconet (2) nous apprend avec étonnement que « Photius, cet écrivain *grave et judicieux*, n'hésite pas à nous instruire de toutes les circonstances de ces prodiges que beaucoup d'autres auteurs du reste avaient constatées avant lui. » « Photius pouvait parler... savamment, puisqu'il copiait Damasius, Isidore, Asclépiade et le médecin Eusèbe, ses amis... Eusèbe, principalement, ne quittait pas la sienne, la portait constamment dans son sein, et en recevait des oracles *d'une voix qui ressemblait à un petit sifflement*. »

Pline, dont on a tant ri, nous parle de pierres qui « s'enfuyaient quand on faisait mine de vouloir les toucher. » Celles du temple de Minerve à Sparte devaient avoir la même vertu, pour avoir mérité les dénominations de « hardies et craintives (3). »

(1) Dollinger, *Paganisme et Judaïsme*, I, 34. — De Mirville, III, 135.

(2) Académie des Inscriptions, VI, 513, *Mém.* — De Mirville, III, 286.

(3) *Dict. des Religions* de M. l'abbé Bertrand, art. BÉTYLES. — De Mirville, III, 287.

On n'est plus étonné de cette protestation énergique d'Eusèbe : « Ceux qui ne voient dans nos statues que du bois et de la pierre sont tout aussi *ignorants* que ceux qui, ne sachant pas lire, ne verraient dans un livre que du papier (1). »

Les petites statues dites *thérapims* sont appelées par Hermès Trismégiste « statues prévoyant l'avenir (2). » Maïmonide nous dit que « ces images passaient pour avoir le don de prophétie, et pour indiquer à ceux qui les possédaient ce qui leur était utile et salutaire (3). »

Le savant Ugolin rapporte l'institution d'un certain genre de thérapims, décrite, dit-il, par Gamaliel, précepteur de saint Paul (4) : « Ils tuaient un enfant nouveau-né, le décapitaient, et plaçaient sous sa langue, salée et huilée, une petite lame d'or sur laquelle ils écrivaient le nom d'un mauvais esprit ; puis, suspendant cette tête à la muraille de leur chambre, ils allumaient des lampes devant elle, et, prosternés à terre, ils *conversaient* avec elle. »

Souvent les oracles étaient distincts des fétiches. D'après la croyance générale, les dieux *étaient là*, ou *venaient exprès* pour rendre les oracles ; quelquefois, d'ailleurs, comme forcés par les évocations. Eusèbe emprunte au traité des oracles de Porphyre, un oracle d'Hécate qui raconte ainsi sa propre évocation : « Pourquoi, désirant ma présence, m'avez-vous appelée en me forçant, moi déesse Hécate, à descendre

(1) *Préparation évangélique*, 3, 7. — De Mirville, II, 105.

(2) *Asclépius*. — De Mirville, III, 251.

(3) *More Nevochim*, I. III, ch. xxix. — De Mirville, III, 251.

(4) *Capitulaires*, ch. xxxvi. Ugolin, *Thesaurus*, XXIII, 475. — De Mirville, III, 252.

- » du haut de l'air par des nécessités qui enchainent
- » les dieux (1)? »

Porphyre, à propos des évocations magiques, reconnaissait, en le déplorant, que « les dieux les plus puissants obéissaient aux menaces comme les plus faibles, et étaient toujours prêts à commettre les injustices qu'on leur commandait (2). »

Porphyre, incertain sur la vraie puissance et la nature même de la théurgie et de la divination, interroge la grande autorité de Jamblique sur les mystères, alors célèbres, des Égyptiens : « ... En un mot, je vous demande (ô prophète) quelle est la vraie cause de la prophétie?... » « La meilleure manière de dissiper vos doutes, ô Porphyre, c'est de rechercher quelle peut être l'origine de la divination, et de bien vous prouver qu'elle ne peut dépendre ni des corps, ni des affections corporelles, ni de la nature, ni de nos facultés naturelles, ni de l'invention des hommes, ni de leurs habitudes, et qu'elle est entièrement divine. Il est vrai qu'elle se sert comme d'organes d'un grand nombre de toutes ces choses, mais ce sont là des causes secondaires, et celui qui les prend pour des causes premières se trompe lourdement... etc... Ces devins sont quelquefois complètement combustibles... Même lorsqu'ils se trouvent brûlés, crucifiés, battus de verges, les bras fendus avec des couteaux, ils n'y font même pas attention... Le prophète de Colophon... au moment où il va prophé-

(1) Eusèbe, *Préparation évangélique*, I. V, ch. viii. — De Mirville, III, 269.

(2) Lettre à Anébon. — M. Maury, *Magie*, p. 40. — De Mirville, III, 217.

» tiser, devient *invisible* à tout le monde... (1) » Nous avons remarqué que Porphyre ne met pas en doute le fait même de la prophétie. Alors, il en était toujours ainsi.

Denys d'Halicarnasse décrit en ces termes ces événements extraordinaires que les anciens regardaient comme précurseurs de maux : « Tout le monde s'attendait à quelques maux irremédiables... Cette crainte fut appuyée par des signes divins... les *spectres* que l'on voyait voltiger tantôt sous une forme et tantôt sous une autre; les voix effrayantes que l'on entendait de toutes parts... Mais ce qui suivit ces premiers signes était absolument sans exemple... l'épouvante et l'alarme se répandirent partout; il tomba d'en haut une *quantité affreuse*, non pas de neige, mais de chair... Les oiseaux de *toutes les espèces* fondaient sur une partie de cette riche proie, et le reste se conservait, non-seulement dans la ville, mais dans toute la campagne, sans altération aucune ni d'odeur ni de couleur (2). »

Aristote affirme que « la fameuse fontaine des *dieux palices*, en Sicile, décelait les parjures sans jamais se tromper (3). » Macrobe l'indique plus explicitement : « La divination était *continue* au même lieu, et, grâce à ces révélations, la Sicile savait tout aussi bien conjurer la disette... que découvrir les vrais coupables, en les soumettant à la terrible épreuve du plongement dans le cratère volcanique qui domi-

(1) *De Mysteriis Ægypti*. Sect. III, ch. 1, XXXI. — De Mirville, II, 136.

(2) Denys d'Halicarnasse, II, 427. — De Mirville, III, 464.

(3) *Psychologie*.

» nait la source (1). » Pline raconte qu'à la source du fleuve Orachas, en Bithynie, il « jaillissait, au moment » de l'épreuve, un tourbillon de flammes qui ne dévo-
 » rait *jamais* que les coupables et les parjures (2). »
 « A la fontaine de Cyanée, en Lycie, rapporte Pau-
 » sanias, il suffisait de jeter les yeux sur les eaux pour
 » y découvrir à l'instant *tout* ce que l'on désirait sa-
 » voir (3). »

Remarquons que toute fontaine était loin de rendre des oracles ; et Pline le Jeune nous apprend, à propos du temple de Jupiter-Clitumne, érigé à Spolète, et couvert en entier d'*ex-voto*, « que la chapelle et la sta-
 » tue du Dieu étaient élevées sur le *seul* filet d'eau qui
 » rendit des oracles (4). »

Creuzer parle longuement des *fulguritores* étrusques, auxquels Tullus Hostilius et Numa devaient la science de conjurer la foudre, de la *lancer* sur les ennemis, comme de faire voir et entendre la foudre par un ciel serein, ainsi que le décrit nettement Ovide (5). On comprend pourquoi ces *fulguriteurs* épouvantèrent tant l'armée romaine, le jour où ils se présentèrent devant elle « comme des furies vivantes avec des ser-
 » pents dans les mains (6). » « Rien n'égalait, dit Creu-
 » zer, la crainte et l'horreur dont se sentaient pénétrés
 » ceux qui lisaient ces livres (les rituels des fulguri-
 » teurs) (7). » M. Guignaut, de l'Institut, ajoute en note :

(1) *Saturnales*, l. I.

(2) Pline, l. XXXI, ch. II.

(3) Pausanias. *In Achaïa*, 14. — De Mirville, III, 491.

(4) De Mirville, III, 488.

(5) *Fastes*, l. III, v. 367. — De Mirville, III, 423.

(6) Tite-Live, VII, p. 17.

(7) Creuzer, *Religions d'Italie*, ch. IV, p. 473.

« Tous les passages des anciens rassemblés par Butin-
 » ger prouvent que cet art consistait *seulement* en
 » prières et en cérémonies conjuratoires (1). » « J'af-
 » firme, dit Pausanias, avoir vu moi-même des hom-
 » mes qui, *par de simples prières et enchantements*, dé-
 » tournèrent la grêle (2). » Sans doute une semblable
 affirmation s'appuyait sur des circonstances assez pré-
 cises et assez déterminantes. D'ailleurs, les anciens
 distinguaient parfaitement les foudres qui agissaient
 au hasard de l'état de l'atmosphère, *bruta et vana*, de
 celles que les prières appelaient et conjuraient aussi,
expiabilia (3).

Hippocrate distinguait deux grandes catégories de
 maladies; les maladies toutes naturelles, et celles
 qui avaient quelque *caractère exclusivement divin* (τῶν
 θεϊκῶν) (4). — Ce sont les maladies où se révèle la *pos-
 session*.

Consultons quelques autorités religieuses.

Bossuet dit dans son premier sermon sur les dé-
 mons : « ... Qu'il y ait dans le monde un certain nom-
 » bre d'esprits malfaisants, que nous appelons dé-
 » mons, outre le témoignage éclatant des Écritures
 » divines, c'est une chose qui a été reconnue *par le*
 » *consentement commun de toutes les nations et de tous*
 » *les peuples*. Ce qui les a portés à cette créance, ce
 » sont ces *effets extraordinaires et prodigieux* qui ne
 » pourraient être rapportés qu'à quelque mauvais
 » principe, et à quelque secrète vertu, dont l'opéra-

(1) De Mirville, II, 108.

(2) *Corintho*.

(3) De Mirville, III, 419.

(4) De Mirville, II, 260.

» lion fût maligne et pernicieuse. Et cela se confirme
 » encore par cette noire science de la Magie, à laquelle
 » plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées
 » dans toutes les parties de la terre. » Cette existence
 et ce rôle des démons « nous est manifestement ensei-
 » gné par la sainte parole de Dieu et par la tradition
 » ecclésiastique. Mais j'ai cru qu'il ne serait pas inutile
 » de vous faire observer en ce lieu que la *malignité des*
 » *démons est si grande* qu'ils *n'ont pu la dissimuler*, et
 » qu'elle a même été découverte par les idolâtres qui
 » étaient leurs esclaves, et dont ils étaient les divi-
 » nités (1). »

« Si les mages font paraître des fantômes, » dit Ter-
 tullien (2), « s'ils évoquent les âmes des morts et font
 » rendre des oracles à des enfants ; s'ils font des pro-
 » diges sous l'apparence des prestiges de charlatan,
 » envoient des songes, font deviner les chèvres et les
 » tables, à l'aide de la puissance des anges et des dé-
 » mons qu'ils appellent ; combien plus activement ces
 » êtres supérieurs emploieront-ils, à leur choix et
 » pour leur propre but, la puissance qu'ils mettent au
 » service des autres ? »

« L'homme, explique saint Thomas, a pu être
 » d'abord cause de l'idolâtrie par le désordre de ses
 » affections, par le plaisir qu'il trouvait dans les repré-
 » sentations symboliques et par son ignorance ; mais
 » la cause dernière et complète (*consummativa causa*)
 » il faut la chercher dans les démons qui se font adorer
 » de l'homme sous la forme des idoles, en y opérant
 » certaines choses qui causent leur étonnement et

(1) *Magie au XIX^e siècle*, 131 et suiv.

(2) *Apologétique*, art. 23.

LE MERVEILLEUX DANS L'HISTOIRE.

» leur admiration ; c'est pour cela qu'il est dit au
» psaume 95 : Tous les dieux des nations sont des dé-
» mons, *omnes dii gentium demonia* (1). »

« Qu'est-ce que les idoles ? demande saint Augus-
» tin : Une simple matière sans sentiment et sans vie,
» qui a des yeux et ne voit pas ; mais les esprits per-
» vers, *fixés* dans ces mêmes simulacres par un art
» détestable, se sont assimilés ainsi les âmes de leurs
» malheureux adorateurs (2). »

Du reste, quel était le sens de ce mot de Jérémie :
« L'âme de leurs idoles ira avec elles en captivité (3) ? »
que Cornélius à Lapede commente ainsi : « L'âme de
» l'idole, c'est-à-dire le *démon qui l'habite*, suivra
» l'idole en captivité. »

Saint Augustin (4), après avoir étudié certains pres-
tiges échappant tout à fait aux lois de la pesanteur,
tels que le soulèvement d'objets sans cause apparente
ou sans que leur poids reste sensible, conclut ainsi :
« Ce sont des démons qui portent ces fardeaux et dans
» le but de décevoir les hommes. » Saint Jérôme, com-
mentant les paroles de saint Paul sur les esprits de
ténèbres répandus dans l'air, ajoute : « Souvent nous
» les apercevons de nos sens extérieurs (5). »

Hermès Trismégiste, que des auteurs font fils de
Cham ou Cham lui-même, écrit ces remarquables pa-
roles : « Le plus merveilleux, c'est que l'homme ait pu
» découvrir la nature divine elle-même et faire des
» dieux. Nos ancêtres ont trouvé l'art de *faire des*

(1) Somme, II, II, quest. 9. — De Mirville, III, 160.

(2) *Cité de Dieu*, I. VIII, ch. xxiv. — De Mirville, III, 163.

(3) Ch. XLVI.

(4) *Cité de Dieu*, XVIII, ch. xviii. — *Magie au XIX^e siècle*, 307

(5) L. V, ch. vii. — *Magie au XIX^e siècle*, 102.

» *dieux... Ne pouvant faire des âmes*, ils ont *évoqué les*
 » *âmes* des démons ou des anges, et les ont *placées dans*
 » *des images saintes*. Car, *par elles seules*, les idoles
 » pouvaient avoir la puissance de faire du bien ou de
 » nuire (1). »

Il est intéressant de voir cette admission générale du merveilleux dans l'antiquité, reconnue ou même excusée, par des représentants de la science sceptique moderne.

Bergier, théologien du XVIII^e siècle, pense que « jamais
 » les mythologues ne seront d'accord avec eux-mêmes
 » tant qu'ils ne préféreront pas s'en tenir au sentiment
 » de Pythagore, de Platon, de Plutarque, qui avaient
 » voyagé en Egypte, et sans doute examiné la religion
 » de ce pays avec des yeux philosophiques. Or, ils ont
 » jugé qu'Osiris, Isis, Typhon et autres dieux égyptiens,
 » étaient *plutôt des démons que des hommes...* (2) »

Diodore de Sicile soutient que « les dieux ont par-
 » couru cet univers sous *la forme des animaux sacrés*,
 » comme ils l'ont fait tant de fois sous celle des hommes
 » et des mortels... » Et M. A. Maury remarque que
 « toutes ces légendes étaient d'autant plus facilement
 » acceptées, que les prestiges attribués aux démons
 » permettaient de croire que les magiciens pouvaient,
 » à l'aide du diable, revêtir toutes les formes, en vue
 » d'abuser les hommes; et sur cette superstition ve-
 » naient se greffer *toutes* les fables dont les animaux

(1) *Asclépius*, ch. xiii. — *Magie au XIX^e siècle*, 344. — Pouvons-nous ne pas rappeler ici le passage de l'Apocalypse qui assigne à l'Antéchrist ce même pouvoir magique : « Il reçut le pouvoir de donner un esprit à l'image de la bête, pour que l'image de la bête parlât. » (*Apoc.* XIII, 15.)

(2) De Mirville, III, 313.

» ont été l'objet dans les temps d'ignorance (1). » Si M. Maury ne peut pas accepter le sens littéral, au moins il reconnaît la généralité de l'opinion ancienne.

Un magnétiste célèbre, M. le baron du Potet, constate la croyance unanime de l'antiquité aux Esprits, et même la partage : « Je suis convaincu que des » agents d'une grande puissance existent *en dehors* de » nous, qu'ils peuvent entrer *en nous*, faire mouvoir » nos organes et nous opprimer. C'était, au reste, la » *croyance de nos pères et de toute l'antiquité*. Toutes » les religions admettent la réalité des agents spiri- » tuels (2). » M. du Potet n'aurait pas eu de peine à confondre les négateurs aveugles de faits *souvent réalisés par lui* ; mais il se tait, « car, *en justifiant mes* » *assertions*, dit-il, *en montrant le fait vivant* qui prouve » ma sincérité et la vérité, je traduis en dehors du » temple l'inscription sacrée *que nul profane ne devait* » *jamais lire* ! (3) » — Le pseudonyme Eliphas Lévi, dans un livre dangereux récemment publié (4), écrit : « *Tout ce que les légendes ont dit était vrai*. Ici, seule- » ment, et contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, » les exagérations populaires n'étaient pas seulement » à côté, mais au-dessous de la vérité (5). »

Dans une séance de l'Institut (8 avril 1859), M. Renan ayant soutenu que les dieux aryens, comme le feu phénoménal, n'étaient que de purs phénomènes *physiques*, M. Guignault répond « qu'il croit, au contraire, que

(1) A Maury, *Magie*, p. 184. — De Mirville, III, 357 et suiv.

(2) *Journal du Magnétisme*, 1853, n° 177, p. 598.

(3) *Journal du Magnétisme*, n° 169, p. 416.

(4) *Dogmes et rituel de la magie*, 1856.

(5) *Magie au XIX^e siècle*, 136 et suiv.

» ce feu était considéré comme un être moral (1). »

M. Maury admet que « la magie était loin de ne re-
» poser que sur la crédulité et le mensonge (2). »

M. Vacherot exprime que « le polythéisme ne ren-
» dait ses oracles que dans le silence des initiations
» et au plus profond des sanctuaires... C'est qu'il y
» avait là un *secret* redoutable qui restait enseveli
» dans le sanctuaire ou dans la société de quelques
» initiés (3). »

Si Eichhorn, dit M. Renan, appliqua le premier à la Bible le système rationaliste, c'est que « les progrès
» de l'histoire et de la philosophie l'avaient amené à
» l'alternative d'admettre l'intervention divine chez
» tous les peuples, à leur âge primitif, ou de les nier
» chez tous les peuples anciens (4). »

M. Villemain, dans la même séance du 8 avril 1859, affirme que « l'explication matérialiste (de l'idolâtrie)
» lui paraît un fruit moderne de la philosophie épi-
» curienne (5). »

Quant à Bayle, il trouve que « les Epicuriens sont
» *très-ridicules* de nier qu'il y ait des êtres dans l'air
» ou ailleurs, qui nous connaissent, qui nous font
» tantôt du mal et tantôt du bien, ou dont les uns sont
» très-enclins à nous perdre, les autres à nous pro-
» téger. Les Epicuriens, dis-je, sont *très-ridicules*
» de nier cela, sous prétexte que nous ne voyons

(1) De Mirville, III, 379.

(2) *La Magie et l'Astrologie*, Introd. 3. — De Mirville, II, XLII.

(3) *Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie*, II, 85. — De Mirville, II, 142.

(4) *Etudes religieuses*, 141. — De Mirville, II, 56.

(5) De Mirville, III, 379.

» pas de tels êtres. Ils n'ont aucune bonne raison à donner (1). »

Citons enfin l'opinion de Boulanger, à propos des âges fabuleux : « Les anciens, de qui nous tenons ces traditions *que nous ne recevons plus parce que nous ne les comprenons plus*, ont dû avoir des motifs de crédibilité que leur proximité des premiers âges leur donnait et que notre éloignement nous refuse (2). »

Remarquons que l'antiquité païenne, que nous stigmatisons volontiers de crédulité puérile, avait, comme nous, ses rires et son scepticisme, que les *faits* se chargeaient de convaincre : « En commençant cet ouvrage, dit Pausanias, je trouvais que les anciens Grecs étaient vraiment d'une *crédulité bien stupide* (en adorant la pierre); mais, parvenu à l'Arcadie, j'ai bien changé de façon de penser (3). »

« Quand les étrangers, » dit Philon, « viennent pour la première fois en Égypte, ils ne peuvent réprimer des éclats de rire en voyant les bêtes divines, jusqu'au moment où ils partagent la superstition commune (4). » Et, parmi ces convertis, nous trouvons Alexandre, Germanicus, Adrien, Titus, Vespasien, Auguste !... (5)

2. *Faits bibliques.*

Pour les chrétiens, la Bible a une autorité particulière qui mérite, à elle seule, d'isoler son témoignage

(1) Art. EPICURE et CAÏNITES. — De Mirville, II, XLV, et *Complément*, 101.

(2) De Mirville, III, 32.

(3) *In Acaïd*, p. 81. — De Mirville, III, 284.

(4) Dollinger, II, 314.

(5) De Mirville, III, 308.

de celui des auteurs profanes et même chrétiens. Pour tout le monde, la Bible est le livre ancien le plus authentique et le mieux établi que nous possédions : « L'union de nos livres saints, dit un savant Indienne, leur antiquité, la correspondance exacte des événements avec les prophéties, ne permettent pas de douter un moment qu'ils n'aient été vraiment inspirés (1). » Et, si vous n'aimez pas les témoignages chrétiens en pareille matière, M. Renan vous dira que la Bible est le seul livre « revêtu de ce haut caractère de perfection absolue qui lui donne le droit d'être regardé comme classique. » (2)

Hé bien, que nous dit la Bible ? Sans parler des rapports sensibles de Dieu et des anges avec les premiers humains, elle nous montre souvent les anges se manifestant à l'homme pour communiquer les volontés de Dieu : Ce sont des anges qui préservent Loth de la ruine de Sodome (3) ; un ange qui arrête Abraham au moment d'immoler Isaac (4) ; un ange qui lutte avec Jacob (5) ; c'est encore un ange qui arrête Balaam se rendant chez Balac (6), qui apparaît à Josué dans la campagne de Jéricho (7) ; qui, plus tard, apparaît à Gédéon (8). Un ange annonce à Manue la naissance de Samson (9) ; un ange apparaît à Elie (10), etc.

(1) W. Jones, *Asie*, t. III, 15. — De Mirville, III, 231.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1857. — De Mirville, III, 227.

(3) Genèse XIX.

(4) Gen., XXII.

(5) Gen., XXXII.

(6) Num., XXII.

(7) Jos., V.

(8) Jud., VI.

(9) Jud., XIII.

(10) 3 Reg., XIX, et s.

La Bible nous raconte tous les miracles exécutés par Moïse devant Pharaon ; les prestiges des devins luttant contre Moïse ; les plaies d'Égypte ; le passage de la mer Rouge à pieds secs (1). L'eau jaillissant de la pierre frappée par Moïse (2), et les nombreux miracles du désert. La parole donnée momentanément à l'ânesse de Balaam (3). Élie nourri par des corbeaux (4) ; sa lutte avec les prophètes de Baal (5), son enlèvement au ciel (6), etc.

Souvent nous retrouvons dans la Bible le culte des idoles, leurs oracles et les divers actes de la magie. La Bible condamne toutes ces choses, mais elle en reconnaît, sans restriction, la nature surhumaine. Un remarquable exemple de ce fait se voit dans l'évocation de Samuël par Saül chez la pythionisse d'Endor. Plusieurs fois la Bible nous montre des individus possédés du démon ; depuis Saül jusqu'aux possédés que Jésus-Christ délivre pendant sa vie...

Je n'ai pas la pensée de résumer, même les principaux faits supranaturels que rapporte la Bible. Rappelons-nous seulement qu'elle en présente à chaque pas ; que toujours elle les rapporte comme les événements les plus simples, c'est-à-dire comme les plus incontestés dans leur possibilité théorique, et leur réalisation connue de temps en temps. On peut dire qu'aucun livre, plus que la Bible, ne montre le merveilleux constamment associé à la vie d'une nation.

(1) Ex., III-XV.

(2) Ex., XVII.

(3) Num., XXII.

(4) 3 Reg., XVII.

(5) 3 Reg., XVIII.

(6) 4 Reg., II.

3. *Explications rationalistes.*

On sait les infatigables labeurs de la science moderne pour appliquer à tous les faits merveilleux de l'histoire des explications *naturelles*.

Fontenelle, pour expliquer les oracles, les voix mystérieuses, etc., a appelé à son aide tout un ingénieux ensemble de souterrains, de trappes, de conduits acoustiques, etc. (1). Voici comment Creuzer s'explique les prophéties de Dodone : « Un prêtre, *saisi d'enthousiasme* (devant l'oracle de Dodone), et lui-même, *il ne faut pas en douter, convaincu de la présence divine*, » s'exprimait avec conviction, lorsqu'il enseignait et » décelait un rapport quelconque entre une apparence » visible et son invisible objet... C'était, dans le sens le » plus littéral des mots, des *révélation*s.. (2). » Tout en admirant ces conceptions nuageuses, voici ce qu'en fait M. Guignault (toujours à propos de Dodone) : « La » divination, qu'on le sache bien, dérive de l'*ignorance* » de l'homme, de sa *faiblesse*, etc... Peut-être sa source » la plus profonde est-elle dans cette *merveilleuse* dis- » position de *notre* esprit, développée par M. Creuzer ; » mais, *en général*, c'est un fond de superstition d'un » côté et de fourberie de l'autre (3). » — On voit combien ces prétendues *explications* sont inconciliables avec les faits historiques dont nous avons donné l'idée. Si vous êtes forcés d'accepter ces faits, n'en donnez pas d'explications inadmissibles ; mieux vaudrait les nier. Ce ne serait pas plus illogique et ce serait plus franc.

(1) De Mirville, II, 285.

(2) *Religions*. Introduction.

(3) Notes sur l'*Introduction* de Creuzer. — De Mirville, II, 80.

Creuzer n'a voulu voir dans l'adoration des animaux égyptiens que l'admiration excitée chez les hommes par cette « existence s'ignorant elle-même dans l'univers » qui manifestait « leur harmonie avec l'univers » d'où résulte un état d'innocence... (1) — Peut-on dire cela si l'on a lu Diodore, Philon, etc. ? Mais, c'est toujours le principe que nous connaissons : Tout, même l'absurde, plutôt que le surnaturel !

M. Littré n'admet dans tous les phénomènes que « des » forces *immanentes* à la matière,... que la matière » possède en soi-même, et, autant que nous le savons, » *par soi-même* ;... sans qu'on puisse, d'aucune façon » que ce soit, les expliquer par un arrangement quel- » conque, et, à ce titre, les tenir pour secondaires. Ces » forces sont la *propriété* de la pesanteur,... de l'élec- » tricité... la *propriété de la vie*... Sur chaque pla- » nète... peut se développer la vie, si les substances » seules propres à former la substance organisée s'y » trouvent ; témoin la terre, qui n'a pas toujours porté » des habitants, et qui, maintenant, en *produit* (2) ». — Tout ceci n'est qu'un matérialisme grossier, qui n'essaie même pas une démonstration.

Leclerc prétendait que Pluton n'était autre « qu'un » certain Aïdonée, roi d'Épire, vivant au siècle de » Thésée, et qui, s'étant avisé de creuser très-pro- » fondément la terre, s'était acquis, dans cet exercice, » le surnom de Pluton, le verbe Πλύνω signifiant *je » creuse* (3). — L'abbé Bergier pensait que « tous ces

(1) Creuzer, l. III, ch. ix, p. 497 et 501. — De Mirville, III, 311.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1860. — De Mirville, III, 383.

(3) De Mirville, III, 399.

» héros descendant aux enfers, comme Pluton ou le
 » Jupiter infernal, doivent s'entendre de torrents
 » se précipitant dans des gouffres. » Il faisait de
 Neptune un *promontoire* (1), tout en blâmant l'abbé
 Baniier d'en avoir fait un *amiral dans un temps où il*
n'y avait pas un bateau (2). — Nous connaissons cette
 manière d'écrire l'histoire : Mettre à sa place un ro-
 man de fantaisie.

Malgré tout ce que nous en avons vu, M. Salverte
 n'hésite pas à faire de Tullus Hostilius, de Numa et des
 fulguriteurs étrusques, « les précurseurs plus ou moins
 » heureux du philosophe américain (Franklin) (3). »
 Ou bien il en appelle aux *hasards heureux*, ou, mieux
 encore, « à l'importation adroite par les magiciens
 » de substances chimiques, très-abondantes dans des
 » contrées très-éloignées, et tout à fait ignorées dans
 » leur pays (4). » — A quelles invraisemblances et à
 quelles impossibilités en vient-on quand on admet
 pour méthode historique d'accommoder tous les faits,
 bon gré mal gré, à une opinion préconçue !

Dans les notes de la grande édition de Pline, nous
 voyons les pluies de *sang* transformées en une liqueur
 rougeâtre déposée par certains papillons. Les pluies
 de *chair*, de *rats*, etc., sont dues aux *distractions* de
 quelques animaux de proie qui auraient laissé tomber
 leurs victimes. Quant aux pluies de *briques*, il en
 tombe par tous les grands vents ! Et pour les pluies
 de *laine*, il suffit d'une draperie ou d'une bergerie

(1) *Des dieux*, CCXIX.

(2) De Mirville, III, 399.

(3) Note sur le ch. IV, L. V, de Creuzer. — De Mirville, III, 417.

(4) Salverte, p. 390. — De Mirville, III, 424.

dans le voisinage pour expliquer le prodige (1)...
— N'écrivez pas l'histoire! Qui vous y oblige? Ou, par respect pour vous-même, écrivez-la sérieusement.

Les sources sacrées ne doivent ces honneurs qu'à
« l'utilité et la beauté de ces rivières (2). »

On connaît la généralité de l'usage antique de sceller un anneau dans la base des statues afin de les enchaîner... Creuzer n'y peut voir qu'un symbole. Ainsi, à propos du dieu solaire des Tyriens, il nous dit : « Son idole était presque constamment en- » chaînée, et cela signifiait, *probablement*, le feu » soleil enchaîné tout à coup par les approches de » l'hiver... ou... l'indissoluble nœud qui relie le » démiurge créateur avec l'univers (3). » — Quelle serait l'explication pour toutes les autres statues?... Rappelons-nous seulement que Quinte-Curce et bien d'autres ont exprimé gravement une croyance opposée.

Comme il faut repousser le miracle autant et plus que le reste du merveilleux, M. Channing répond à la question même de son existence : « Oui et non... » *non* objectivement; *oui* comme effet sur les esprits. » *éblouis*, oui subjectivement;... c'est un événement » *régulier*, arrivant à son tour, et *destiné* à paraître » *exceptionnel* à des yeux fascinés (4). » — De telles aberrations seraient elles-mêmes un prodige, si elles n'avaient pas une triste cause. Mais vous ne faites

(1) De Mirville, III, 463.

(2) Voir les mythologues, et notamment Dulaure, *Idolâtrie*, p. 57.
— De Mirville, III, 488.

(3) De Mirville, II, 106.

(4) *Essais et Revues*. — De Mirville, II, 77.

que reculer la difficulté : Quelle est donc cette puissance qui a *destiné* le fait rare, mais *régulier* selon vous, à paraître merveilleux ? Pourquoi préférez-vous cette intervention préalable et si puissante à l'intervention immédiate ?

Paulus, dont M. Renan vante la *finesse*, nous offre quelques explications des miracles évangéliques. « La multiplication des pains » ne fut qu'« un partage » plus égal de ces mêmes pains (1); l'apparition des anges, une méprise due à l'emploi de linceuls blancs; l'ascension, une disparition adroite au milieu d'un brouillard, etc. (2). » « La fumée et la flamme du Sinaï ne furent autre chose qu'un feu que Moïse alluma sur la montagne pour exciter l'imagination du peuple, et avec lequel, *par hasard*, coïncida un violent orage... La colonne lumineuse était une torche que l'on portait devant le front de la caravane... L'apparition radieuse de la face du législateur était une suite de son grand échauffement... La lumière céleste des bergers de Bethléem ne fut qu'une lanterne qu'on leur porta aux yeux... Si Jésus-Christ marcha sur la mer, cela veut dire qu'il rejoignit ses disciples à la nage, etc. (3). » Si l'Évangile raconte que Jésus-Christ « rendit la parole à un muet, » c'était, « *évidemment*, » dit M. Maury, « un de ces insensés qui se refusent à prononcer une

(1) M. Renan a fait mieux depuis; selon lui, la *légende* de la multiplication des pains, dans le désert, n'a d'autre source que l'extrême frugalité du peuple à l'exemple du *jeune maître*. (*Vie de Jésus*, 198.)

(2) Renan, *Études religieuses*, 145. — De Mirville, II, 58.

(3) Renan, *Liberté de penser*, III, 368. — Mgr Dupanloup, *Avertissement*, 106.

» parole, et sur qui Jésus-Christ fit une *telle impression qu'il se mit à parler* (1).» — Ces *explications* sont si insensées qu'elles se réfutent elles-mêmes. C'est nier l'histoire. Autant vaut nier Alexandre, Louis XIV et Napoléon.

Pour expliquer le feu du ciel embrasant l'autel et l'holocauste, à la prière d'Élie, lors de sa lutte contre les neuf cent soixante-dix prêtres de Baal, M. Salverte (2) a recours « à la batterie de pistolet » qui, dans l'opéra de *la Clochette*, enflamme subitement un mélange d'éther et d'esprit-de-vin; puis, « aux expériences de Cadet-Gassicourt, relativement » à la chaux vive, qui, arrosée d'une certaine quantité d'eau, détermine la fusion;... puis au chlorate de potasse, etc. » Mais les prêtres de Baal l'auraient-ils ignoré? Et, eux-mêmes, comment prétendaient-ils obtenir le même résultat, à l'insu d'Élie et sous ses yeux? N'avaient-ils pas, évidemment, un art réel, d'une puissance souvent éprouvée, pour qu'ils acceptassent cette épreuve devant un peuple qui doit punir de mort leur insuccès?... Il suffit de lire ce remarquable récit (3) pour sentir la misère des *explications* de M. Salverte.

Je sortirais du cadre restreint que je me suis imposé, si je mettais en lumière le degré d'inconséquence et d'absurdité que présentent toutes ces *explications*. Je les ai seulement citées, pour donner une idée de leur nature et de leur valeur, et pour

(1) *Essai sur les légendes*, 266. — Mgr Dupanloup, *Avertissement*, 105.

(2) *Sciences occultes*, ch. XXV. — De Mirville, III, 420.

(3) III. Reg. XVIII.

montrer le parti-pris qui s'acharne constamment à tout surnaturel.

Maintenant, voulez-vous absolument contester tel ou tel fait de détail dans l'antiquité païenne? Voulez-vous que la nymphe Égérie n'ait été qu'une supposition adroite de Numa, et que Romulus ait été véritablement emporté *au détail*, par chaque sénateur, sous son manteau, comme nous l'avons tous appris dans notre enfance?... Pour Romulus, je pourrais montrer que cette explication est bien peu probable, et conclure, avec M. Le Bas, qu'elle « aura été *inventée* par quelque incrédule (1). » Je dirai seulement que la question n'est pas pour nous dans *chaque* fait de détail, mais dans leur *ensemble*, qui ne peut pas admettre les objections que l'éloignement nous forcerait d'accepter pour des faits isolés.

A. Conclusion.

Il ne s'agit pas de conclure seulement sur les rares faits que j'ai cités, pris assez au hasard; mais sur l'ensemble imposant de faits et de témoignages historiques, dont je n'ai que rappelé l'existence et le vrai jour. Ma pensée a été, surtout, de montrer la route à celui qui voudrait approfondir davantage.

Les anciens, ne nous en déplaise, nous valaient complètement à beaucoup d'égards. Ils avaient la civilisation, la science en plusieurs points, la culture et le développement intellectuel; souvent même le scep-

(1) De Mirville, II, 103.

ticisme et la raillerie, pour les tenir en garde contre les fables qu'on aurait voulu leur imposer. Nous en avons cité quelques exemples.

D'ailleurs, l'universalité des historiens et des monuments de toute nature, présente le merveilleux comme présidant *habituellement*, sous mille formes diverses, à la vie des peuples et des individus. Et jamais nous ne voyons *une seule* protestation sérieuse accuser de mensonge ou de folie leur témoignage. Parmi les auteurs modernes les moins favorables au merveilleux, cette croyance générale de l'antiquité est reconnue comme un *fait* historique incontestable. Quelques-uns même vont jusqu'à y sentir une preuve de vérité.

Or, il n'y a qu'une *vérité*, une vérité évidente, palpable à tous les instants, qui a pu subjuguier tant d'hommes aussi éclairés, de temps, de pays, de mœurs et de coutumes diverses ; malgré la gêne, la répulsion et l'effroi que cette vérité leur causait souvent.

Donc, l'existence réelle du merveilleux dans l'ère ancienne est un fait certain.

Faire de tout cela une pure erreur imposée par la supercherie des prêtres et des législateurs à la crédulité publique, c'est supposer nécessairement un état des esprits formellement contraire à celui dont toute l'histoire ne nous permet pas de douter ; ou bien, c'est admettre un fait bien plus inexplicable et bien plus merveilleux, psychologiquement, que le merveilleux que l'on veut bannir.

Chez un peuple grossier, la supposition de supercherie serait possible ; bien qu'on se demandât inutilement comment l'intelligence et l'habileté se-

raient le monopole constant de la race sacerdotale, sans que les deux courants mêlassent jamais leurs eaux, de façon seulement à susciter un contradictoire sérieux? Même alors, la durée aussi grande d'une erreur gênante et terrible serait un fait surprenant et unique. Mais, dans des nations nombreuses et variées de caractères et de mœurs, civilisées, éclairées et souvent sceptiques, l'admission constante et universelle d'une pure erreur, odieuse et gênante, serait un prodige, je le répète, à nul autre inférieur.

Il est important de le remarquer : Si la morale païenne flattait les passions, le merveilleux, la force occulte et puissante, plus souvent redoutable que tutélaire, était une gêne et un effroi pour le plus grand nombre.

Sans doute, il y a eu des contradictions assez importantes. Les Épicuriens, matérialistes et athées, et notamment leur disciple Lucrèce... Mais leurs attaques n'auraient-elles pas eu un tout autre effet, si les temples et les oracles n'avaient pas pu leur opposer un seul fait certain, avéré, incontestable?

Si le merveilleux, œuvre de Dieu ou des esprits, a été le fait constant de l'antiquité, pourquoi n'aurait-il pas continué à se manifester dans certaines limites; puisque, nous l'avons vu, aucun motif rationnel ne s'y oppose?

Nous répondrons à cette question en continuant l'étude des faits.

§ II. — FAITS MERVEILLEUX DE L'ÈRE MODERNE.

1. *Faits.*

La limite des deux ères n'a pas pu rester toujours nettement marquée dans cet examen; mais ces irrégularités légères n'intéressent pas la démonstration.

Dans la *Vie de Saint Martin* (1), Sulpice Sévère nous apprend que, de son temps encore, « ils (les démons) » *se faisaient voir* sous les traits de Jupiter, sous ceux » de Mercure, et plus fréquemment encore sous ceux » de Minerve et de Vénus. »

Le pape saint Grégoire le Grand (2) porte ce témoignage surprenant : « Déjà, bien chers frères, et bien » avant que l'Italie fût livrée au glaive des Gentils, » nous *avons vu*, vous le savez, *se réaliser* tout ce que » nous *connaissons* par l'ancienne tradition, à savoir, » des armées de lumière se livrer dans le ciel des *ba-* » *tailles* formidables et *se couvrir* d'un sang semblable » à celui que le genre humain allait bientôt répandre... » Mais, en 590, il y a trois ans, avant la terrible peste, » dite *inquinale*, et qui devait dépeupler la ville, *vous* » *le savez*, *on voyait de ses yeux corporels les flèches* » *tomber d'en haut, et frapper chaque victime*. Vous le » savez encore, notre Etienne fut du nombre et y » *périt*. »

Tous les légendaires du moyen âge, et entre autres saint Gildas, affirment que, de leur temps, les pierres

(1) Ch. XXIV. — De Mirville, III, 168.

(2) *Dialogues*. L. IV, ch. xxxvi. — De Mirville, II, 269.

de Carnac exécutaient souvent des danses mystérieuses (1).

Les capitulaires de Charlemagne décrétaient des peines sévères contre les *tempestarii*, c'est-à-dire ceux qui faisaient métier de produire à leur gré des tempêtes (2). La loi des Douze Tables et les Institutes de Justinien en avaient fait autant.

M. Salverte ne peut méconnaître l'analogie frappante entre les conjurateurs de tempêtes dont nous parlons, et ceux des âges païens que nous avons cités, bien qu'il en éprouve une contrariété évidente : « Les » sorciers de ces derniers temps ne faisaient-ils donc » que renouveler les croyances et peut-être les pratiques des âges antérieurs? Nous n'osons l'affirmer; » mais ce qui nous paraît certain, c'est que des procédés tendant au même but ont été très-anciennement prescrits et exprimés en hiéroglyphes, entre » autres, certaines *cérémonies toscanes très-ridicules* » que les agriculteurs employaient pour apaiser les » vents et conjurer la tempête. Tout cela n'était que » des hiéroglyphes mis en action! C'était le comble » du délire et de la stupidité!... Si les hommes dont » parle Pausanias parvenaient à détourner la grêle... » c'est qu'il ne devait pas en tomber (3). »

Ambroise Paré, à qui l'on ne peut refuser quelque estime (4), après avoir parcouru toutes les maladies simulées, en vient à celles qui dérivent de la possession démoniaque, qui le conduisent elles-mêmes à l'exis-

(1) De Mirville, III, 287.

(2) De Mirville, III, 454, 476.

(3) *Sciences occultes*, 376. — De Mirville, III, 454.

(4) *Œuvres*, p. 1040. — De Mirville, II, 183 et s.

tence des *sorciers* : « **Bien** de plus facile à démontrer, » dit-il, moins encore par l'autorité des docteurs et » des magistrats, *qui n'auraient jamais fait une loi* » *contre une chimère*, que par l'autorité bien plus » grande de l'Ancien et du Nouveau Testament, et » même par l'*expérience* et la *raison*. Ceux qui sont » possédés parlent diverses langues inconnues; ils » font trembler la terre, tonner, éclairer, venter, dé- » racinent les arbres tant gros et forts qu'ils soient; » ils fascinent les yeux, peuvent faire voir ce qui n'est » pas; et tout cela *j'atteste l'avoir vu faire* à un sorcier, » en présence du roi Charles IX et autres grands sei- » gneurs... Quant aux démons, on les entend hurler » pendant la nuit et faire entendre comme des bruits » de chaînes. Ils remuent bancs, tables, livres, argent; » on les *voit* se promener par les chambres, ouvrir » portes et fenêtres, jeter la vaisselle par terre, casser » les pots et les verres... puis le lendemain tout est en » place. Ce sont encore eux qui entassent au corps des » personnes vivantes, mille choses étranges, comme » des os, des ferrements, des clous, des épines, du fil, » des paquets de cheveux, des morceaux de bois, des » serpents et autres choses monstrueuses... Tout » cela est surnaturel, incompréhensible... Mais, » *quand on ne peut découvrir une cause, il suffit qu'on* » *en voie les effets*. Il ne faut donc pas opiniâtrer plus » au long, ains confesser la faiblesse de notre es- » prit. »

Ces dégurgitations bizarres nous sont montrées par le docteur Calmeil chez presque tous les possédés. Nous les retrouvons chez des possédés et des extatiques modernes, sans que la surveillance la plus attentive

puisse jamais découvrir l'ingurgitation personnelle qui n'a pas lieu (1).

Fernel atteste l'existence des remèdes magiques :
 « *Moi j'ai vu*, dit-il, par la force de certaines paroles,
 » des spectres se montrer dans un miroir et exprimer
 » ce que l'on souhaitait ou par des mots ou par des
 » images, de telle sorte que tous les assistants les per-
 » cevaient en même temps... *J'ai vu*, en une nuit,
 » une maladie de foie disparaître complètement au
 » moyen d'un papier suspendu au cou du malade,
 » des fièvres et une hémorragie générale arrêtées *subi-*
 » *tement* au murmure de quelques paroles... » C'est
 encore Fernel qui cite un exemple de possession qu'il
 a expérimenté lui-même : « Un jeune homme d'une
 » bonne famille était atteint, *depuis plusieurs années*,
 » de convulsions intermittentes et terribles... quatre
 » hommes vigoureux pouvaient à peine maintenir le
 » malade... Les médecins les plus habiles... pensèrent
 » que le point de départ de cette convulsion *épilepti-*
 » *forme* devait se trouver dans l'épine dorsale... »
Pendant des années, on essaya infructueusement tous
 les remèdes. « On était à bout de ressources, lorsqu'un
 » beau jour une voix très-singulière, s'exprimant 'en
 » termes latins et grecs par la bouche de ce jeune
 » homme, qui *n'avait jamais su le premier mot de ces*
 » *langues*, s'avisa de se déclarer l'auteur de tout le
 » mal. Et tout de suite ce démon se mit à révéler les
 » *secrets* de tous les assistants, et principalement des
 » médecins, les gouaillant de toute la peine qu'il leur
 » avait causée pendant si longtemps, et de l'*excellent*

(1) Voir, pour documents divers, De Mirville, II, 184, *Note*.

» effet de toutes leurs *jugulations* pharmaceutiques
 » appliquées à ce malheureux corps. On en vint donc
 » aux remèdes sacrés... » Il est curieux de poursuivre
 dans Fernel les détails donnés par le démon sur la nature
 et le mode des maladies qu'il cause; mais il faut
 nous interdire ces intéressants mais trop longs détails (1).

La science moderne fait bon marché de ces austères témoignages : « Fernel et consorts s'étaient *imaginé*
 » avoir eu affaire un jour à un *esprit*, parce qu'un
 » malheureux *névropathisé* balbutiait dans son délire
 » quelques *réminiscences* latines de ses versions de
 » collège... (2). » — Avant tout, il faudrait être logique; nier le récit ou l'expliquer sérieusement. Quand on a lu Fernel, cette explication ne satisfait pas, elle fait pitié...

Dans la *Vie de saint François de Sales* (3), on trouve des exemples nombreux et authentiques de possessions, guéries par le saint, au moyen des exorcismes.

Rappelons seulement, sans pouvoir en aborder les trop nombreux exemples, tous les procès de sorciers, de lycanthropes (ou loups-garous), qui encombrant le moyen âge et s'étendent jusqu'à nous. Souvenons-nous que ces malheureux *avouaient eux-mêmes*, presque toujours, leurs pratiques infâmes et leurs meurtres, que, *souvent*, de nombreux témoins venaient confirmer. Remarquons que tous les tribunaux, tous les magistrats les plus graves, acceptent toujours ces faits

(1) De Mirville, II, 181.

(2) De Mirville, II, 180.

(3) L'abbé Hamon, Lecoivre, Paris, 1854. — *Magie au XIX^e siècle*. 106 et s.

comme sérieux, ainsi que les proclame unanimement l'opinion publique. Assez souvent ils condamnent, souvent ils pardonnent la jeunesse, ou reculent devant des condamnations trop nombreuses; presque jamais ils n'y voient la folie. « En présence des aveux de tous » ces misérables, disait dernièrement la *Gazette des tribunaux*, on ne se sent plus le courage de maudire » leurs juges. » Constatons donc, sur ce point, une unanimité si remarquable, qu'aucune classe de la société, aucun talent, aucun mérite n'y fait exception (1).

M. le docteur Calmeil lui-même ne peut pas échapper toujours à l'évidence des faits, et il nous dit que « le fameux lycanthrope de Dôle, Gilles Garnier, cou- » rait à quatre pattes, fondait sur sa proie comme un » animal, attaquait jusqu'à des cavaliers et dévorait » gloutonnement ses victimes... *sans qu'on pût con- » server le moindre doute à cet égard...* (2). » Ce qui n'empêche pas les aliénistes modernes de n'y voir qu'une « monomanie prétendue homicide (3). »

Notons seulement quelques-unes des possessions épidémiques principales de notre ère.

La grande possession des nonnains, vers 1550, qui dura plus de trois ans, « s'étendit sur tous les couvents » de femmes de l'Allemagne... Tous les miracles des » convulsionnaires et du magnétisme animal étaient » familiers à ces nonnains, que l'on regardait comme » possédées. Elles prédisaient, cabriolaient, grim- » paient contre les murailles, *parlaient des langues*

(1) Voir De Mirville, III, 360 et s.

(2) *Folie*, I, 282. — De Mirville, III, 363.

(3) Figuier, *Histoire du merveilleux*, I, 44.

» *étrangères... (1)* » « D'autres s'amusaient à grimper » au haut des arbres d'où elles descendaient *les pieds en l'air et la tête en bas (2)*. » Tous faits prodigieux que l'histoire doit constater d'une façon bien unanime et bien précise, pour que M. le Dr. Calmeil les adopte, malgré la négation systématique du merveilleux à laquelle il demeure fidèle.

Encore un exemple *admis* et cité par M. le Dr. Calmeil (3); il est tiré d'une lettre de l'abbé Lacour au médecin Winslow en 1738. Je n'indique que les points principaux : En 1733, l'abbé Lacour rencontra en Cochinchine un jeune indigène de 18 à 19 ans, possédé à la suite d'un sacrilège... L'abbé Lacour, peu expérimenté en ces sortes de choses, était assez incrédule ; « trop pour lors, » avoue-t-il lui-même. Toutefois voici ce qu'il fit faire au possédé pendant les exorcismes qu'il pratiqua : Comprendre et parler latin, qu'il ignorait notoirement ; être renversé, roulé, etc. ; puis, raide et d'une pièce, tous les membres rapprochés et immobiles, *les pieds joints, le dos collé à une colonne de l'église, sans s'aider de ses mains*, être porté, en un clin d'œil, au plancher du haut de l'église, où il resta une demi-heure, les pieds comme collés et la tête en bas, et dans la même position. Tous ces résultats furent obtenus sur de simples commandements en latin. En cet état, l'abbé Lacour adressa au possédé un certain nombre de questions, etc. Ensuite, il le fit retomber à ses pieds comme une masse et sans qu'il eût au-

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, art. CONVULSIONNAIRES. — De Mirville, I, 124.

(2) Dr Calmeil, *De la folie*, etc., II, 256.

(3) *De la folie*, II, 417. — De Mirville, I, 120 et s.

cun mal. Au bout de cinq mois ce possédé fut complètement délivré. — M. le Dr. Calmeil admet donc tous les détails que je cite et d'autres encore; mais comment les explique-t-il? « On doit savoir gré au frère » De Lacour, dit M. Calmeil, de n'avoir pas gardé » le silence sur ce prétendu fait de possession, car ce » missionnaire a décrit, à son insu, les phénomènes » de la *monomanie religieuse*; et il est clair pour tout le » monde aujourd'hui, qu'il n'a exorcisé qu'un homme » atteint de *délire*... Espérons qu'une méprise pareille » ne sera plus commise par les ecclésiastiques qui se » vouent aux missions (1). » — Peut-on être assez inattentif pour écrire qu'une *monomanie* suffit pour suspendre l'action de la pesanteur, pour élever et maintenir un corps en l'air à une grande hauteur, pour faire parler latin celui qui l'ignore, etc.!

Au xv^e siècle, Schenk de Graffenberg raconte une épidémie dansante qui régnait en Allemagne et attaquait principalement les basses classes: « On voyait » les tailleurs, les cordonniers, saisis d'une terrible *fièvre dansante*, s'assembler en certains lieux et là se » livrer à cet exercice avec une telle violence que, lorsqu'on ne s'y opposait pas de vive force, quelques-uns » se brisaient la tête contre les pierres, et se précipitaient dans les rivières où ils trouvaient la mort (2). » Félix Plater, cet éminent médecin du xv^e siècle, nous montre « les victimes de cet *horrendus affectus* restant » plusieurs jours sans boire ni manger, et, le corps » brisé et courbé, *parlant des langues qu'ils n'avaient*

(1) *De la folie*, II, 424.

(2) Dr Roth, sur la *Chorée*, p. 10.

» *jamais apprises*, le démon s'exprimant comme par leur bouche (1).»

Vers 1632, commença la fameuse possession des huit religieuses de Loudun, attribuée à Urbain Grandier, qui fut reconnu coupable de maléfice et exécuté. Nous voyons ce procès durer *huit mois*, instruit *avec le plus grand soin* par douze juges choisis *parmi les plus grands hommes de bien*, et les religieuses soumises pendant ce temps, deux fois par jour, aux exorcismes, auxquels on laissa une entière publicité. Une foule de témoins, parmi lesquels se trouvèrent des personnages considérables, notamment Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, purent donc constater, et constatèrent unanimement, tous les faits prodigieux accomplis par les possédées : La pénétration des pensées non exprimées ; l'intelligence et la parole des langues inconnues ; la connaissance d'événements futurs ou se passant dans des lieux éloignés ; le développement de forces physiques supérieures ; la suspension du corps en l'air pendant un temps considérable. Il y a peu de faits historiques particuliers mieux constatés que ce remarquable événement. Aussi M. le Dr. Calmeil (2) et M. le Dr. Bertrand (3) en admettent-ils les faits, bien que l'un et l'autre n'y veuillent voir que des phénomènes pathologiques naturels ; hypothèse très-inconciliable, cependant, avec les faits qu'ils reconnaissent (4). Il est intéressant pour nous d'ajouter à ces graves autorités, la conviction de M. Figuiet, l'adversaire irréconciliable

(1) *De la Chorée*, p. 15. — De Mirville, II, 189.

(2) *De la folie*, II, 32.

(3) *De l'extase*, 339.

(4) De Mirville, I, 126 et s. ; *Complément*, 132 et s.

du merveilleux, qui admet comme certaine « cette » horrible névrose des Ursulines, qui les fait courir » fort longtemps, et avec une vitesse surprenante, » pliées en double et la nuque posée sur leurs tails, tout en *pénétrant plus de cent fois les pen-* » *sées* (1). »

Dans la grande épidémie des convulsionnaires de Saint-Médard, malgré toutes les incertitudes que le Jansénisme et la démonophobie ont voulu y répandre, nous voyons constatés les phénomènes caractéristiques des possessions, que nous avons rencontrés à Loudun. Rappelons seulement l'insensibilité physique merveilleuse. Les convulsionnaires se faisaient donner sur tout le corps les coups les plus violents sans en être blessés. L'une recevait sur le ventre, sans en souffrir, plus de cent coups d'un pesant chenet. Une autre restait couchée au travers d'un brasier ardent sans être brûlée. Une autre, placée contre un mur, recevait impunément sur le corps des coups si violents qu'ils faisaient un trou dans le mur. Les coups d'épée les plus forts ne pouvaient les entamer. Une main percée d'un clou se guérit subitement dès que le clou fut ôté... Ces faits se passèrent *longtemps, constamment* et en plusieurs lieux, de sorte que les hommes les plus graves et les moins crédules cédèrent à leur évidence. Diderot reconnaît l'authenticité de ces faits ; le frère de Voltaire se convertit à leur vue. Dulaure les atteste (2), ainsi que le célèbre chirurgien Morand qui en fut témoin. Le grand dictionnaire des sciences médicales

(1) Figuier, *Histoire du merveilleux*, I, 240, 248. — De Mirville, II, XLIII.

(2) VII, 436.

en rapporte un grand nombre (1). Enfin, rappelons l'autorité si peu suspecte des Drs. Calmeil et Bertrand, qui, étudiant ces faits en détail aux points de vue spéciaux de leurs ouvrages, les ont trouvés si bien établis qu'ils les ont acceptés complètement.

M. Figuiier est encore là pour appuyer notre conviction historique, puisqu'il accepte « les quarante » mille coups de bûche déchargés à toute force et impunément sur la tête de plusieurs filles, sans omettre la pierre du poids de cinquante livres retombant sans cesse du plafond sur l'estomac de celle dont les reins, pendant tout cet *exercice*, reposaient sur un pieu (2)... »

M. Littré, de l'Institut, le grand ennemi de tout surnaturel, reconnaît l'existence des faits de Saint-Médard (3).

Voici quelques faits admis par M. Littré (4) dont la confiance à cet égard nous dispense d'autre critique : « Sous le pontificat de Jules II, l'Inquisition livra au » supplice plusieurs milliers d'individus, qui, d'après » leurs propres dires, avaient à se reprocher la mort » d'une foule d'enfants.. Le plus ordinairement, les sorcières de ce genre parvenaient à se métamorphoser en chattes... L'an 1594, dans le marquisat de Brandedbourg, se montrèrent plus de cent soixante démons... Ils nommaient les gens qu'ils n'avaient jamais vus, et dans leur bande on remarquait des

(1) Voir De Mirville, I, 160 et s.

(2) *Histoire du merveilleux*, 380. — De Mirville, II, XLIII.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1856. — De Mirville, II, xxx et s.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1856, p. 851, 856. Voir tout l'article qui est fort curieux.

» personnes mortes depuis longtemps. » Dans l'épidémie des camisards « le don de prophétie se répandit » parmi les gens les plus illettrés... un enfant de quinze » mois prophétisait. » Un autre « enfant âgé de treize » à quatorze mois parlait distinctement d'une voix » assez haute pour être entendue dans toute la chambre. » M. Figuiet admet ce fait comme bien constaté (1).

Au XVIII^e siècle particulièrement, la *baguette divinatoire* occupa beaucoup les esprits, presque à l'égal des tables tournantes de nos jours (2). Que la baguette ait fait une foule de dupes, entre les doigts de maints charlatans, c'est ce qui me paraît incontestable. Qu'elle soit, parfois, l'indicateur d'une action toute physique, entre les mains d'un sujet nerveux, c'est ce que je ne repousse pas absolument. Mais il faut admettre certains cas, au moins, où elle a été l'instrument de la divination la mieux caractérisée.

Les faits prestigieux que la baguette divinatoire produisit sont innombrables, nous dit le P. Lebrun, et, pendant deux mille ans, on s'en est servi pour deviner l'avenir et les choses les plus cachées. Lui-même a connu un grand nombre de ces tourneurs ou sorciers ; il cite beaucoup de savants qui sont *d'accord avec lui sur les faits*, etc. (3). Rappelons seulement la découverte si connue des assassins du cabaretier de Lyon, par la baguette divinatoire de Jacques Aymar. MM. Chevreul et de Gasparin ont admis et raconté ce fait ; « la

(1) *Histoire du merveilleux*, II, 400. — De Mirville, II, XLIII.

(2) *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, par M. Chevreul, Mallet-Bachelier, 1854, p. 49.

(3) *De la Baguette*, etc., 42.

» relation en a été écrite, dit le P. Lebrun, par un
 » très-honnête homme (l'abbé de la Garde), dans le
 » temps même de l'événement (1692), au milieu d'une
 » grande ville (Lyon), en présence d'un nombre in-
 » fini de témoins qui l'auraient démentie, à la face de
 » MM. les magistrats, etc. (1). » — La justice, à bout
 de recherches, conduit Aymar au lieu du crime... De
 là, poussé par l'action de sa baguette ou un sentiment
 intérieur, Aymar suit les coupables par mille détours
 jusqu'aux limites du royaume ; il indique minutieuse-
 ment *tous* les lieux où ils ont passé, *tous* les objets
 auxquels ils ont touché. A Beaucaire, il découvre un
 des trois assassins au milieu de quinze personnes...
 Quant aux autres meurtriers, Aymar les suit par terre
 et par mer jusqu'à ce que les frontières suspendent
 sa recherche. — Chemin faisant, tous les témoigna-
 ges confirment toutes les particularités que précise
 Aymar, et enfin les aveux de l'un des complices achè-
 vent de vérifier toutes ses indications (2).

Ce qui ressort évidemment quand on étudie de près
 ce récit et quelques analogues, c'est la surintelligence
 formelle de l'agent qui conduit la baguette. Aussi
 M. Chevreul admet-il qu'« il est impossible de mieux
 » raisonner que ne le fait le P. Lebrun, quand il veut
 » prouver qu'*aucune substance matérielle* n'agit sur
 » la baguette, et que son mouvement dépend d'une
 » *cause libre et intelligente* (3). » Notons, cependant,
 qu'entre les mains des tourneurs de meilleure foi,
 très-souvent la baguette donne des indications très-

(1) P. Lebrun, III, 12.

(2) Voir De Mirville, *Complément*, 35 et s.

(3) *De la Baguette*, p. 9.

formelles et menteuses(1). Ce qui mesure la moralité de l'agent, et la confiance qu'on peut lui accorder. Le P. Lebrun, ayant établi que l'agent moteur *intelligent*, et souvent mauvais, n'est ni Dieu ni les anges, ni l'esprit de l'homme qui *ignore* et *consulte*, conclut formellement que la baguette est mue par le démon. Le P. Ménétrier établit que « c'est un sortilège évident, etc. (2). »

Le Dr. Passavant(3) rapporte deux exemples publics et constatés d'obsession, due à des revenants ou à leur apparence. — Je mentionne seulement ces faits sans les raconter.

Görres relate l'histoire, parfaitement authentique, d'une dame de haute condition qui était en butte à un maléfice; son crâne « tantôt s'ouvrait et se fermait, » tantôt s'enflait d'une manière monstrueuse(4). » Et il se trouva un médecin pour attribuer ces phénomènes à l'imagination de cette pauvre femme!

Dans le remarquable ouvrage du Dr. Roth sur la Chorée(5), c'est une plume complètement hostile au merveilleux qui admet plusieurs faits modernes dont le caractère extranaturel paraît incontestable. Citons seulement la remarquable histoire de la *Voyante de Prévorst* (M^{me} Hauffe), que le Dr. Roth accepte complètement du Dr. Kerner, une des gloires de l'Allemagne. Pendant trente ans le Dr. Kerner observa lui-même, avec le plus grand soin, la quantité considérable de

(1) Voir le P. Lebrun. — De Mirville, *Complément*, 47.

(2) De Mirville. *Complément*, 43.

(3) *Night side of nature*. London, 1852. — *Magie au XIX^e siècle*, 351, 354.

(4) *Mystique*, V, 318. — *Magie au XIX^e*, 245.

(5) 1850?

faits prodigieux que son livre renferme. D'ailleurs, la voyante ne fut qu'une des victimes d'une épidémie qui frappa un grand nombre de jeunes filles de Neu-hutten, et qui rappelle beaucoup les faits prodigieux de Loudun et de Saint-Médard. Quelquefois, les danses merveilleuses étaient exécutées par les animaux, ou même les *ustensiles* de ménage. « Nous pouvons affirmer, et de nombreux témoins peuvent affirmer avec nous, » dit Kerner, « qu'à chaque instant les objets qu'elle (la voyante) tenait à la main lui étaient enlevés par une main invisible (1). » Parmi les phénomènes caractéristiques étaient des coups frappés de tous côtés, ou des bruits de toute sorte, sans aucune cause apparente possible à découvrir ; des portes qui s'ouvraient ou se fermaient sans qu'on les approchât, etc. Quant à la voyante, le phénomène le plus curieux chez elle était la perception matérielle des esprits, que Kerner lui-même a pu *voir* avec elle sous une forme grise et incertaine et comme une colonne vaporeuse. En tout cas, admettons le témoignage du trop fameux Strauss, le célèbre incroyant de l'Allemagne : « A cet » appareil surnaturel, aussi bien qu'à ces longs entretiens avec des esprits invisibles, bienheureux ou » réprouvés, *il n'y avait pas à en douter*, nous étions » en présence d'une véritable visionnaire, nous avions » devant nous un être ayant commerce avec un monde » supérieur (2)... »

Rappelons seulement l'histoire célèbre d'Angélique Cotin, que les fins de non-recevoir académiques, ou

(1) P. 21. — De Mirville, I, 321.

(2) De Mirville, I, 364 et s. ; II, 170, 198 et s. — *Magie au XIX^e*, 373 et s.

l'insuccès de quelques *expériences solennelles*, n'empêchent pas d'avoir été victime d'une des obsessions les mieux caractérisées (1).

Je passe sous silence plusieurs faits d'obsession que j'ai sous les yeux, faits très-remarquables, mais qui ne me sont pas attestés par des autorités assez graves pour que je veuille les citer. Mais je puis indiquer l'histoire, publiquement étudiée et constatée, d'Adolphine Benoît, habitant la commune de Guillonville, chez M. Dolléans, que rapporte le *Constitutionnel* du 5 mars 1849. Des meubles, des objets de toute sorte la *poursuivaient*, s'attachaient à elle, dansaient autour d'elle. Dans la ferme, les portes les mieux cadénassées s'ouvraient *seules*, etc. Le *Journal de Chartres* s'occupa de ces faits; l'*Abeille*, journal de Chartres, du 11 mars 1849, en rapporte les détails avec une précision et une étendue spéciales. Une foule de témoins sérieux les constatèrent de la manière la plus complète. Tous ces faits commencèrent après l'arrestation d'un domestique de M. Dolléans, due en partie à Adolphine Benoît. Tous cessèrent devant les exorcismes ecclésiastiques (2).

Selon la *Revue spiritualiste* (3), il ne se passe pas de semaine à Paris, où la police ne soit appelée pour le fait de quelque maison hantée.

L'obsession des deux enfants de Cideville, en Normandie, en 1851, présente un remarquable analogue de Loudun. Nous y rencontrons le transport d'objets dans les airs sans cause apparente; des coups portés

(1) Voir De Mirville, I, 368 et s.

(2) De Mirville, I, 388, 395.

(3) 1863, p. 26.

aux assistants par des mains invisibles; le mouvement et la danse des meubles que personne ne touche; les formes vaporeuses qu'a vues le docteur Kerner chez M^{me} Hauffe, etc. Et un berger, qui se dit l'auteur de ces maléfices, et qui porte sur son corps des blessures semblables aux trous des clous que l'on a enfoncés dans les murs, là où des coups inexplicables se produisaient. Le tout constaté pendant longtemps, *juridiquement*, et hors de l'enquête par une foule de témoins qui renferment les hommes les plus graves (1).

Mais on peut citer un exemple plus nouveau : En 1857, le village de Morzine, en Savoie, fut atteint par une *épidémie dansante* qui rappelle les nombreux et intéressants exemples du docteur Roth. Cette maladie, qui attaqua une centaine d'enfants de ce village et même des environs, n'est peut-être pas encore passée; grâce à ce que l'autorité, aveuglée par les rapports de médecins que guidait un parti-pris absolu, a interdit les exorcismes qui avaient guéri plusieurs malades. On retrouve à Morzine tous les phénomènes caractéristiques de la possession : Intelligence et parole de langues inconnues; connaissance de faits à venir, ou qui se passent au même instant dans des lieux éloignés; puissance gymnastique extranaturelle, comme de rester droit la tête en bas et les pieds en haut sur le sommet cassé de la flèche d'un sapin, et d'en descendre dans la même position, etc. Un charbon ardent et dur, reste longtemps sur la main d'une malade sans y laisser de trace... Remarquons qu'une foule de témoins désintéressés, ou même prévenus contre ces faits, les

(1) De Mirville, I, 333 et s.

ont observés et les attestent. D'ailleurs, il suffit de remonter aux sources des faits pour ne pas pouvoir douter de leur existence (1). Je sais bien que des médecins, venus de Lyon ou même de Paris, n'ont voulu voir dans tout cela qu'une maladie *très-naturelle*... J'en appelle à tout homme qui étudiera ces faits avec soin et bonne foi, qu'ont-ils prouvé? Une impardonnable légèreté, ou la mauvaise foi.

Pour être impartial, j'ajoute que M. Allan Kardec (2) a recueilli dans le pays ce renseignement, que les faits allégués de gymnastique extranaturelle avaient été très-exagérés et se réduisaient à peu de chose. Mais, en même temps, les rapports les plus sérieux constatent les autres faits surnaturels que j'ai mentionnés. Je laisse de côté, dans cette discussion, l'opinion de M. le docteur Constant, envoyé par le gouvernement pour étudier les faits de Morzine, parce qu'il y apporte un tel parti-pris de naturalisme, qu'il se contente d'appliquer le raisonnement pur aux faits qu'il n'a pas vus (3).

Une circonstance caractéristique dans presque toutes les possessions, et à Morzine notamment, c'est que les malades, pendant les crises, parlent d'eux-mêmes à la troisième personne ; et qu'après, ils attribuent toutes les paroles prononcées dans leurs crises à un tiers intrus, momentanément possesseur de leurs organes (4).

Je ne veux pas faire entrer en ligne de compte, à

(1) Voir De Mirville, II, 213 et s.

(2) *Revue spirite*, 1863, 41. — Voir, surtout, le n° d'avril.

(3) Brochure, chez Ad. Delahaye, place de l'École-de-Médecine.

(4) Voir la Bible, etc.

cause de leur faible notoriété, le grand nombre de petits sorciers campagnards que l'on trouve encore en France ; on les remarque seulement quand ils se mettent en évidence, comme à Cideville. J'ai entendu citer à cet égard la Normandie ; et, personnellement, je puis citer le sud-ouest de la France. *Je connais* telle personne qui a été guérie d'un bouton sur l'œil par un simple attouchement accompagné de paroles mentales ; telle autre que le même procédé a guérie d'une hernie, immédiatement et radicalement, etc. Ces sorciers s'entourent de mystère. Il leur est facile, tant à cause du scepticisme moderne, que parce que, ordinairement, ils pratiquent peu le maléfice, au moins de façon importante. Mais je ne veux pas argumenter de ces faits obscurs. Toutefois, celui qui voudrait les rechercher et les étudier, trouverait matière, là seulement, à une conviction bien établie.

Si nous faisons une excursion dans les pays encore idolâtres, nous y verrons le surnaturel conserver souvent la forme religieuse qu'il a dans l'antiquité. En Tartarie, nous apprend le P. Huc, quand un boudha vivant est mort dans une Lamaserie, les lamas se mettent en quête de l'enfant dans lequel il a *transmigré* ; et, souvent, c'est lui-même qui les initie au secret de sa transformation : « Il se révèle lui-même en naissant, » et à un âge où les enfants ordinaires ne savent encore » articuler aucune parole : C'est moi, dit-il avec l'accent de l'autorité, c'est moi qui suis le grand Lama, » le boudha vivant de tel temple ; qu'on me conduise » dans mon ancienne lamaserie, j'en suis le supérieur » immortel... » Mais les lamas n'acceptent cette prétention qu'après les vérifications les plus minutieuses,

etc. (1). Plus loin l'auteur cite les Lamas *boktes*, qui s'ouvrent le ventre en entier avec un couteau, et le guérissent complètement et immédiatement en passant la main sur leur blessure (2). L'abbé Huc a vu pareillement l'arbre des *dix mille images* (3), qui porte des caractères thibétains *divers dans* toutes ses feuilles, sur et *sous* son écorce ; les caractères *sous* l'écorce différant souvent de ceux qui sont dessus, et se présentant à tous les degrés de développement, etc.

En Chine, par exemple, des phénomènes analogues à nos faits spirites modernes sont abondants ; et M. l'abbé V., supérieur des Missions étrangères à Paris, affirmait en ces termes à M. de Mirville (4) le grand nombre de conversions qui leur sont dues : « Tous les » ans nous en comptons plus de deux mille (conversions) fondées uniquement sur la terreur que ces » manifestations (démoniaques) inspirent, et sur le » désir d'en être délivré. »

Il est curieux d'entendre le P. Burgoa (5) raconter la croyance générale des Indiens à leur *naqual*, c'est-à-dire à un animal quelconque, sauvage, féroce ou autre, auquel on les a voués dès leur naissance ; qui les connaît, les aime, les sert et leur obéit, et avec lequel ils vivent en communauté de blessures et de vie ; c'est-à-dire que les blessures qui frappent l'animal, n'importe où il se trouve, sont reçues pareille-

(1) *Voyage en Tartarie*, I, 281 et s.

(2) *Voyage en Tartarie*, I, 309 et s.

(3) *Voyage en Tartarie*, II, 115 et s.

(4) De Mirville, II, 129.

(5) *Description géographique de la province de S. Domingo*, ch. LXXI. — De Mirville, III, 323 et s.

ment par l'homme, et réciproquement (1). Les Indiens regardent ces animaux comme occupés par un bon génie, et les missionnaires par le démon ; et, en effet, on ne peut se refuser à cette opinion sans repousser les faits qu'ils affirment.

C'est encore une expérience constante, ce sont des *faits*, comme ceux que nous avons vus dans le paganisme ancien, qui fondent la foi des nègres dans l'habitation surnaturelle de leurs fétiches. M. Maury lui-même reconnaît que « chez le Nègre cette superstition » est portée à son comble ;... pour lui tout peut devenir talisman, après une *consécration mystérieuse*... »

« Toute espèce de superstition est connue à Siam, » écrivait M. Brugnières en 1829 ; « les sortilèges, les » enchantements, les maléfices, les philtres, les évocations des morts, en un mot tous les affreux secrets » de la magie noire... Et tout cela se fait avec le secours » de ces démons qu'ils appellent des *phi*... Ces opérations produisent des effets si extraordinaires qu'il » est impossible de les expliquer naturellement. Les » *apparitions du démon* ont lieu si *fréquemment*, et » d'une manière si *publique*, qu'il y aurait de la mauvaise foi si on s'obstinait à les nier. Il faudrait pour » cela accuser d'imposture MM. les vicaires apostoliques et les missionnaires qui témoignent, non-seulement avoir vu, *de leurs propres yeux*, les opérations » du démon, mais encore les avoir examinées avec » toute l'attention dont un homme instruit et prudent » est capable (2). » « Les anciens missionnaires par-

(1) C'est comme le berger de Cideville.

(2) *Annales de la propagation de la Foi*, V, 129.

» lent, dans les *Lettres édifiantes*, d'idoles qui *s'agitent*
 » d'elles-mêmes, ... de grands linceuls *suspendus en l'air*,
 » et sans attaches, *au simple commandement* ; d'objets
 » fixés solidement contre une muraille et qui obéis-
 » sent à la voix quand on leur ordonne de s'éloigner ;
 » d'un homme transporté d'un chemin à un autre ; en
 » un mot, de prodiges de la plus infinie variété (1)...»

M. des Mousseaux rapporte (2) ce qu'il apprit de M. l'abbé Bonduel qui a évangélisé les sauvages Menomomis (Amérique du Nord). J'en rappellerai seulement quelques traits principaux. Dans chaque tribu l'abbé Bonduel a pu voir et étudier le prestige et l'empire du sorcier, et constater *lui-même* sur quelles bases puissantes cet empire s'appuie. Il a *vu la lourde tente* du sauvage s'agiter et se soulever lors de la venue du *manitou* que le magicien invoque... Il a *vu* des charmes amoureux changer immédiatement les antipathies connues dans la fureur érotique la plus violente ; et plusieurs fois il a gémi des ravages produits dans son troupeau par ce genre de charme. Lorsque les dernières glaces de l'hiver entravaient le commerce des sauvages, il a vu, *plusieurs fois*, à la prière du sorcier, un ouragan violent fondre *instantanément* sur le fleuve, et briser une glace de six à huit pieds ! — Plusieurs missionnaires affirment avoir vu pareil fait. — Un de nos économistes bien connus proféra, dans une partie de plaisir, des paroles d'évocation ; *à l'instant même*, un ouragan furieux, terrible, éclata comme la foudre. Cela eut lieu devant témoins. M. des Mous-

(1) Mgr. Bouvier, *Circulaire*, 14 février 1854. — *Magie au XIX^e* 111.

(2) *Magie au XIX^e*, 415 et s.

seaux, qui cite le fait, l'a appris de celui même qui en fut l'auteur. — Rappelons-nous les *fulguritores* et les *tempestarii*, et le témoignage d'Ambroise Paré.

La *Revue spiritualiste* (1) cite des jongleurs de l'Asie Mineure qui s'exposent impunément au feu ; qui s'ouvrent le ventre et guérissent instantanément leur blessure (2).

Tavernier, dans son voyage dans la Turquie, la Perse et l'Inde, a vu un morceau de bois sec, frotté du sang d'un jongleur et planté en terre sous ses yeux, devenir, en une demi-heure, un arbre de 4 à 5 pieds de haut, qui portait des mangues de belle apparence (3).

Le major Levison a vu dans l'Inde un jongleur, entre autres faits surprenants, vomir des livres de cailoux, de petites coquilles, de longues bandes de papier, et, enfin, un gros scorpion noir vivant, sans qu'on l'eût vu avaler ni posséder aucun de ces objets (4). Le même jongleur fit pousser, graduellement et en quelques moments, un manguier chargé de cinq belles mangues, d'une graine qu'il avait plantée sous les yeux du major. Pour tous ses *tours*, le jongleur invoquait la déesse Bowanie (5).

M. Deville, capitaine de marine (6), a été aussi témoin de ce fait du manguier. Il a vu des peaux sèches de couleuvres revenir à la vie sous ses yeux. D'autres

(1) 1863, p. 162.

(2) Là, les jongleurs ; au Thibet, les lamas boktes, etc.

(3) *Revue spiritualiste*, 1863, p. 164.

(4) Rappelons-nous le témoignage d'Ambroise Paré. (V. ci-dessus.)

(5) *Revue spiritualiste*, 1863, 166 et s.

(6) Paris, 1826, chez Brière. — *Revue spiritualiste*, 1863, p. 171.

voyageurs ont également constaté la croissance sur-naturelle du manguier (1).

D'ailleurs, une foule de faits analogues, et de tout genre, se rencontrent chez la plupart des voyageurs sérieux, tant missionnaires que curieux et savants.

M. Babinet, sans rien rabattre de son horreur pour le merveilleux, admet et rapporte le fait remarquable que voici : « On vit à Weston, dans le Connecticut, » dit-il, un immense aérolithe de dix huit cents pieds » de diamètre, mitrailler toute une zone américaine » et retourner au lieu d'où il était parti... Ce fut appa- » remment un effet combiné de la pesanteur de l'air » et de sa résistance(2). » Fions-nous aux preuves qui ont imposé à M. Babinet un fait aussi révoltant pour la physique ; mais ne nous croyons pas liés par son explication !

Cela ne rappelle-t-il pas les pluies de pierres dont l'histoire ancienne nous a parlé ? Du reste, nous en avons eu sous les yeux un récent exemple, en 1851, dans cette maison de la rue neuve de Cluny sur laquelle tombait constamment une grêle de pierres qui y brisa tout. Ces pierres arrivaient toujours dans la même direction, et apparaissaient à une distance beaucoup trop grande pour pouvoir être lancées par la main de l'homme. Mais aucune précaution, ni les investigations les plus minutieuses de la police, ne purent jamais prévenir le mal ni en découvrir l'auteur(3).

M. Babinet rapporte encore le fait, inséré dans les

(1) *Revue spiritualiste*, 1863, p. 172.

(2) De Mirville, II, xxvi.

(3) De Mirville, I, 381 et s. ; III, 471 et s. — *Revue spiritualiste*, 1863, p. 93.

œuvres d'Arago(1), d'un globe de feu qui descendit par la cheminée d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, et qui avait la forme *d'un jeune chat*. Il circula dans la chambre, décolla sans le déchirer un papier qui masquait un tuyau, et remonta par là jusqu'au haut de la cheminée où il éclata avec un bruit épouvantable. Ce globe n'était pas éblouissant et ne produisait aucune chaleur sensible.— La désignation *d'éclair en boule* que la science applique à ce fait curieux comme à tous ses analogues, rend bien peu compte de ses singulières allures (2) !

Mais la foudre fait quelquefois des choses si surprenantes ! M. le docteur Boudin nous la montre s'attaquant à plusieurs dynasties chinoises, dont chaque membre a été foudroyé au moment même de l'accomplissement du même crime ; et... : « la foudre écrivant » sur leur peau la nature de ce crime et la raison du » châtement (3). »

Repousserons-nous, maintenant, non-seulement le *Spiritual Magazine*, mais le *Times* et le *Morning Post*, qui nous montrent M. Forster, au printemps de 1861, intriguant Londres entier par les phrases qui s'imprimaient d'elles-mêmes et spontanément sur sa peau nue, alors que les assistants tenaient ses bras garrottés et cataleptisés (4) ?

Si les exemples de merveilleux sont plus abondants dans le surnaturel diabolique, il y a des faits sérieusement établis où paraît exister l'intervention angé-

(1) I, 219.

(2) De Mirville, III, 431, et *Complément*.

(3) De Mirville, III, 431.

(4) De Mirville, II, 1. — *Revue spiritualiste*, 1863, p. 17 et s.

lique sensible. Rappelons seulement la vie de sainte Françoise Romaine, par M. de Bussièrès (1), et celle de sainte Elisabeth de Hongrie, par M. de Montalembert. D'ailleurs, et comme précédent, nous avons vu la Bible établir souvent la manifestation sensible des *bons anges* (2).

À côté de ces exemples, il est utile de rapporter le jugement de savants distingués, dont l'opinion résulte précisément des témoignages et des faits dont nous ne pouvons embrasser l'ensemble. « Notre siècle qui » se vante d'être si éclairé, dit le *Dictionnaire des* » *Sciences Médicales*, montre autant d'*horreur pour* » *les esprits* qu'autrefois, suivant Aristote, la nature » éprouvait d'aversion pour le vide..... On se prive » ainsi, volontairement, des faits les plus merveilleux, » des vérités les plus hautes et les plus incomparables, » pour s'attacher à l'incertitude des rapports des » sens... » — « Il le faut bien avouer, la doctrine des » anges et des démons est beaucoup trop rejetée de » nos jours (3). » « Si l'empire du *démon* semble avoir » beaucoup trop perdu de son influence, à cause du » peu de foi de nos jours, qu'est-ce donc que toute » cette thaumaturgie médicale, qui, sous le nom de » somnambulisme et de magnétisme, succède de » nos jours aux sorcelleries, aux vampires, aux revenants, etc. !... Ce sont, direz-vous, des folies ! » Mais, *quelles attestations plus juridiques, quelles autorités plus sacrées* manquent donc à leur entière » confirmation ?... » « ... Des possédés, dit Fernel,

(1) Paris, 1848.

(2) *Magie au XIX^e*, 79 et s.

(3) *Dictionnaire des sciences médicales*, art. HOMME.

» ne peuvent être guéris ni par les remèdes, ni par
 » d'autres traitements, mais ils le sont par les exor-
 » cismes et les conjurations de l'Eglise, etc. (1). »

C'est l'abondance, à plusieurs époques et jusqu'à nous, des maladies *dansantes* extraordinaires appelées *chorées* (2), qui a forcé la science la plus hostile au merveilleux à étudier et à constater ces faits ; alors même qu'elle refusait énergiquement d'y voir le surnaturel. Voilà la cause du savant ouvrage du docteur Calmeil, que nous avons plusieurs fois cité, comme de celui du docteur Roth, qui répondait à un désir de la Faculté émis en 1849. En 1859, la chorée revint encore à l'ordre du jour de l'Académie de Médecine. Dans cette discussion, le docteur Trousseau exprimait « ... qu'il » fallait distinguer la chorée *légitime* et vulgaire, de ces » *grandes chorées épidémiques* du moyen âge, et sur- » tout de cette chorée *saltatoire, étrange*, dans laquelle » les mouvements sont *merveilleusement ordonnés* et » *exécutés*. » Le docteur Bouvier, l'un des rapporteurs, maintenait l'expression unique de chorée, tout en reconnaissant ses distinctions profondes : « ... Dans tous » les livres, dans tous les travaux qui ont été publiés » depuis deux cents ans sur la chorée, disait-il, on a » donné le même nom à deux affections *très-différentes* » que l'on a confondues complètement, savoir : l'an- » cienne danse de Saint-Guy (traitée de fable par le » *Dictionnaire*), sorte d'envie immodérée de sauter et » de danser, *fureur dansante*, ou chorémanie endémi- » que aux xvi^e et xvii^e siècles ; et cette chorée vulgaire,

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, art. IMAGINATION. — De Mirville, II, 173 ; *Complément*, 103.

(2) Χορός, bal, danse.

» la vraie chorée, dont il est question aujourd'hui... Il
 » est temps de ne plus confondre la chorée simple ou
 » *gesticulatoire* avec la grande chorée rythmique,
 » qui en diffère en ce que les mouvements *irrésistibles*
 » ne sont pas *désordonnés*, mais au contraire, *parfaitement ordonnés*... (1). »

Le docteur Roth apprécie en ces termes les notions actuelles de la science sur la chorée : « Dans l'état
 » *actuel de la science*, toute réflexion sur la cause de ces
 » épidémies se réduirait à la répétition fastidieuse des
 » causes *banales*, telles que excitation des fonctions
 » cérébrales, imitations, passions, excès, etc., c'est-à-dire à un *verbiage inutile* (2). » En effet, « les méthodes du XVIII^e siècle pour attaquer le moyen âge ont
 » vieilli, il est urgent d'en chercher d'autres (3). »

Invoquerai-je en faveur du surnaturel le témoignage de Proudhon, cet esprit vigoureux et si tristement fourvoyé? « Tes œuvres, ô le béni de mon cœur
 » (Satan), ne sont pas toujours belles ni bonnes; mais
 » elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde... (4). »

C'est en présence des phénomènes de seconde vue, comme ceux de la Voyante de Prévorst, que Kant écrivait : « On en viendra un jour à démontrer que l'âme
 » humaine vit, dès cette existence, en communauté
 » étroite et indissoluble avec les natures immatérielles
 » du monde des esprits; que ce monde agit sur le

(1) De Mirville, II, 188.

(2) Roth, p. 184. — De Mirville, II, 195.

(3) Reynaud, *Terre et ciel*. — De Mirville, II, 15.

(4) Proudhon, *La Justice dans la Révolution*. — De Mirville, II, 367.

» nôtre et lui communique des impressions profondes,
 » dont l'homme n'a pas conscience, aussi longtemps
 » que tout va bien chez lui (1). »

Bayle disait aussi : « *Tous* ont nié les esprits... Je
 » ne sais ce qui en arrivera, mais il me semble que
 » tôt ou tard on sera *forcé* d'abandonner les principes
 » mécaniques, si on ne leur associe les volontés de
 » quelques intelligences ; et *franchement*, il n'y a pas
 » d'hypothèse plus capable de donner raison des évé-
 » nements et des phénomènes (2). »

Citons encore le remarquable testament de Geor-
 get (3) : « En 1821, dans un ouvrage sur la physiologie
 » du système nerveux, j'ai hautement professé le ma-
 » térialisme ; mais, *à peine* avais-je mis au jour cet
 » ouvrage, que de nouvelles méditations sur un phé-
 » nomène bien extraordinaire (le somnambulisme
 » magnétique) ne me permirent plus de douter de
 » l'existence, *en nous* et *hors de nous*, d'un principe
 » intelligent tout à fait différent des existences maté-
 » rielles. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction
 » profonde... »

Enfin, invoquons l'autorité la plus grave, c'est-à-
 dire l'autorité de l'Eglise. Les passages du Rituel que
 nous avons reproduits (4), les nombreux décrets des
 Papes et des Conciles contre la Magie, ordonnances
 épiscopales et autres documents que nous rapporte-
 rons encore (5), prouvent surabondamment que l'E-

(1) Traum eines Geistersehers, p. 134. — De Mirville, II, 170.

(2) Dictionnaire, art. PLOTIN. — De Mirville, III, 495.

(3) 1^{er} mars 1826. — De Mirville, II, 212.

(4) Ch. IV, *De la Magie*.

(5) Voir le ch. VII, *Des anathèmes divins contre la magie*.

glise admet comme certaine l'existence, dans notre ère, du merveilleux surnaturel, et notamment du merveilleux surnaturel diabolique. Et cette autorité est décisive à elle seule, car, comme le remarquait tout à l'heure Ambroise Paré, « les docteurs et les » magistrats n'auraient jamais fait une loi contre une » chimère. »

2. Conclusion.

Je l'ai déjà dit : Pour indiquer seulement les faits principaux avec leurs circonstances caractéristiques, la vraie physionomie et tous les signes de vérité qu'ils possèdent, il faudrait accepter la vaste étendue des ouvrages spéciaux, qui restent fermés, pour cela seul, au plus grand nombre des lecteurs. A des exemples trop rares et trop concis nous ne pouvons demander qu'une chose : Montrer l'aspect général et la portée des faits. A ceux qu'une étude aussi rapide ne pourrait satisfaire, nous avons indiqué la voie et les sources; qu'ils y portent une recherche sérieuse et désintéressée, et ils y trouveront nos conclusions.

Nous en savons assez pour conclure. Les sources historiques les plus nombreuses, les plus variées et les plus sûres, montrent le merveilleux existant sous mille formes, dans l'ère actuelle comme dans l'ère ancienne. Les hommes les plus graves, les plus grands talents confirment, par leur adhésion, l'autorité des sources historiques; beaucoup d'entre eux ont cédé encore à l'évidence des faits qui frappaient leurs yeux. Nous remarquons surtout le témoignage désintéressé des savants, qui admettent l'évidence de faits

merveilleux tout en repoussant le surnaturel. Donc, pour nous, l'existence du merveilleux dans toute l'histoire, et jusqu'à nos jours, est un fait certain.

D'ailleurs, les plus laborieux efforts pour expliquer le merveilleux sans le surnaturel sont restés impuissants; le plus souvent, ils n'ont atteint que le ridicule.

En même temps, la cause surnaturelle, c'est-à-dire l'intervention matérielle d'intelligences supérieures et puissantes, explique complètement, et sans la moindre difficulté, tous les faits merveilleux rebelles à d'autres explications.

Beaucoup de grands esprits ont reconnu sans hésiter cette intervention surnaturelle, que toutes les autorités religieuses nous montrent sans cesse, dont elles nous expliquent la nature, l'histoire et les œuvres.

Donc, pour nous, dans toute l'histoire et jusqu'à nos jours, l'existence du merveilleux, dû à l'action des intelligences supérieures, est un fait certain.

Mais alors, si le merveilleux surnaturel intelligent est un fait constant dans la vie du monde, depuis son commencement jusqu'à nos jours; et si le surnaturel intelligent est la seule explication de presque tout merveilleux dans l'histoire; nous devons admettre, par analogie, que le merveilleux peut encore exister et se manifester réellement autour de nous, tous les jours, sous des formes quelconques; et que, dans ce cas, rien ne serait plus probable que de le voir dû au surnaturel intelligent. Cette notion, sans nous entraîner dans le parti-pris, servira de lumière et de guide

précieux dans l'étude et l'appréciation des faits prétendus merveilleux qui s'offriront à nos regards.

En même temps, les dehors et les formes de la magie que nous avons observés plusieurs fois, sont un indice qui nous guidera utilement au premier abord des faits ; car, si la forme ne permet pas de juger le fond avec certitude, elle est toujours un guide, et répond souvent à des propriétés essentielles.

CHAPITRE VI.

Le Démon et la Magie de nos jours.

§ I. — IDENTITÉ DU MAGNÉTISME ET DE LA MAGIE.

1. *Faits magnétiques.*

Je consens à admettre qu'il *peut* y avoir dans le magnétisme un côté naturel ; que le sommeil peut résulter quelquefois des passes par une action toute nerveuse ; et que les passes peuvent avoir une vertu curative naturelle, comme la friction endort la douleur, active ou rétablit la circulation. Mais tout cela ne constitue qu'une partie insignifiante des faits magnétiques... Voici la question que j'examine : Y a-t-il quelquefois, y a-t-il souvent, unis à ces pratiques et à ces effets qui semblent tout naturels, des phénomènes qui ne le sont certainement pas ? — Pour répondre affirmativement il nous suffira d'examiner les faits.

On sait que le moyen élémentaire de produire le sommeil, ou, plus généralement, l'état magnétique, consiste dans des *passes*, ou mouvements faits par la main du magnétiseur sur le magnétisé, que l'on appelle quelquefois *somnambule* ou *crise*. Mais il y a

d'autres moyens ; ainsi Mesmer mettait les expérimentateurs en contact avec une petite cuve ou baquet rempli d'eau magnétisée... Nous verrons bientôt que *tous les moyens sont bons*.

Beaucoup de magnétiseurs n'ont pas besoin de *passes* pour endormir, même la première fois, un sujet qui s'y prête ; il suffit de leur *volonté*. Plus tard, cette volonté agit plus efficacement encore, et il arrive souvent que le magnétiseur peut endormir la crise à son insu, par la seule volonté, *de loin* comme de près. Au reste, non-seulement le sommeil, mais *tous les résultats magnétiques quelconques*, peuvent s'obtenir sans *passes*, ni aucun *procédé matériel* (1).

Cependant la volonté, dont on a proclamé si haut le rôle magnétique, est loin d'être toujours nécessaire : « J'ai acquis la certitude, » dit le savant Bertrand, « que l'on produit l'extase magnétique également *avec* » la volonté, *sans* la volonté, *avec* une volonté contraire, lorsqu'une fois on est entré dans cette voie (2). » La volonté la plus énergique peut être impuissante au succès, qui suit souvent, au contraire, les actions accomplies avec une distraction et une négligence complètes (3). C'est ainsi qu'un magnétiste étant convenu d'endormir sa crise, à distance, à un certain moment, et l'ayant oublié, celle-ci fut endormie et réveillée aux heures prévues ; tout cela, prétendait-elle, par le ministère de son ange. En fin de compte, les magnétistes reconnaissent que leur puissance personnelle, c'est-à-dire libre, est complètement illusoire. Si elle semble

(1) *Journal du magnétisme*, III. — De Mirville, I, 300.

(2) *Lettres sur le somnambulisme*. — De Mirville, II, 239.

(3) *Magie au XIX^e*, 302.

agir souvent, très-souvent aussi elle est entièrement contredite et vaincue par les effets (1).

Quant à la volonté du sujet à magnétiser, du moins quant à son acquiescement ou passivité, leur nécessité est admise généralement dans le magnétisme *élémentaire*; au moins pour la première magnétisation. Cette nécessité décroît, on le comprend, avec la force morale du sujet. Dans bien des cas, elle semble complètement disparaître. Mais « pour que le magnétisme s'exerce *dans toute sa force*, dit M. du Potet, » il faut que le cœur y consente (2). »

Tout objet, quel qu'il soit, étant magnétisé, acquiert par là la vertu curative ou autre à laquelle le magnétiseur l'a destiné. « Il n'y a pas une feuille de mon » arbre, disait M. de Puységur, qui ne communique la santé (3). » C'est ainsi que beaucoup de crises s'endorment en passant à leur doigt l'anneau magnétisé à cet effet par leur magnétiseur, ou en s'asseyant sur un fauteuil magnétisé, etc. En général, les remèdes magnétiques sont des objets indifférents, qui n'ont aucune vertu curative naturelle en dehors du magnétisme.

Cet état magnétisé que tous les objets peuvent acquérir, n'est aucunement altéré par le temps, les agents chimiques, ni rien de semblable (4). D'ailleurs, il arrive souvent que l'objet magnétisé n'en possède la propriété que pour la personne à laquelle la volonté

(1) *Magie au XIX^e*, 290.

(2) Baron du Potet, *Essais sur l'enseignement philosophique du magnétisme*, p. 111, 271. — D'Orient, III, 275. — *Magie au XIX^e*, 327.

(3) De Mirville, I, 291.

(4) *Magie au XIX^e*, 233, 346.

du magnétiste l'a destinée. Ainsi une lettre magnétisée traverse impunément mille mains, et fait tomber en crise, au premier contact, celui qu'elle doit influencer, bien qu'il en ignore l'objet (1). On peut le dire : « *Il y a très-peu d'analogie entre les fluides impondérables que les physiciens connaissent et le fluide magnétique animal* (2). »

A la seule volonté du magnétiseur, nullement exprimée, le somnambule devient *très-peu pesant, extrêmement lourd, sourd, aveugle, ou complètement insensible*. Il peut même rester longtemps *soulevé en l'air* (3). Parfois c'est une *simple formule* qui suffit pour produire de semblables résultats (4).

Citons seulement la remarquable expérience de M. J. Cloquet, qui fit une opération majeure sur une personne endormie du sommeil magnétique, sans qu'elle en ressentit la moindre douleur. — L'Académie, bien et dûment informée de ce fait, n'y vit rien d'insolite, que l'impassibilité (5).

Pareillement, la seule volonté du magnétiseur fait exécuter aux crises *toute espèce* de mouvements, même les plus *opposés* aux lois physiques (6). Cette même volonté, seule, renverse la crise comme foudroyée, mais sans qu'elle se fasse aucun mal (7). Elle détermine un gonflement *excessif* dans une partie

(1) *Magie au XIX^e siècle*, 287.

(2) Du Potet, *Cours de magnétisme*, 107, 108. — *Magie au XIX^e*, 233.

(3) De Mirville, I, 296. — *Magie au XIX^e*, 239, 294.

(4) *Magie au XIX^e*, 305, 306.

(5) De Mirville, I, 56. — *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} février 1860, 693.

(6) *Magie au XIX^e*, 240 et s.

(7) *Magie au XIX^e*, 237.

quelconque du corps de la crise, sans qu'il y ait douleur ni la moindre altération des tissus (1). On peut citer cette propriété comme générale, que les crises exécutent impunément des choses qui blesseraient ou tueraient des personnes ordinaires (2).

Un magnétiseur peut rendre *invisible* une personne ou un objet magnétisé; causer des illusions complètes aux sens du magnétisé; comme « la *trans-* » *mutation* apparente des substances alimentaires, » jusqu'à faire croire à ceux qui boivent un verre » d'eau, qu'ils boivent un verre d'*orgeat*, à ceux qui » ne tiennent qu'une tasse vide qu'ils prennent une » glace à l'ananas (3). » De même, si le magnétisé boit un verre d'eau, la *volonté mentale* du magnétiseur en fera pour lui un puissant narcotique, ou un purgatif violent, etc. De sorte que, non-seulement les sens du magnétisé, mais tous ses organes seront soumis au magnétiste (4). Il peut cacher au somnambule des objets réels, ou lui faire voir des objets absents. Ainsi, il peut lui persuader « la soustraction imaginaire des » marches d'un escalier, soustraction qui ne permet » plus au malheureux somnambule de descendre plus » bas; » ou lui faire sentir des « *barrières*, toujours ima- » ginaires, qu'il refuse de franchir, et contre lesquelles » il se plaint qu'on lui brise l'estomac (5). »

(1) *Magie au XIX^e*, 243, 245. — Le Rituel nous a appris (ch. *De la Magie*) qu'il se produisait parfois des tuméfactions momentanées sur le corps des possédés.

(2) Ceci ressemble beaucoup à un signe de la possession que le Rituel nous a indiqué (ch. *De la Magie*).

(3) D^r Teste, p. 417.

(4) *Magie au XIX^e*, 293.

(5) D^r Teste, p. 421. — De Mirville, I, 299.

C'est par un effet semblable que le magnétiseur fait apparaître des visions fantastiques aux yeux du magnétisé. Mais, chose beaucoup plus remarquable, « ce qui *apparaît ayant souvent des formes*, non-seulement l'expérimentateur peut voir et saisir, mais, » en certains cas, tous les spectateurs peuvent percevoir comme lui (1). »

M. Régazzoni disait pareillement : « Je puis faire voir à certaines personnes des esprits, je puis les mettre en rapport avec ces esprits. » Et cette expérience, immédiatement tentée, offrit aux yeux de la crise des visions effrayantes ou terribles, mais dont, pour plusieurs, l'*exactitude fut vérifiée* (2).

M. du Potet possède une bague dont le maître, mort il y a longtemps, était réputé sorcier. Passée au doigt d'un crisiaque, cette bague évoque les morts devant ses yeux (3).

Le magnétiseur peut inspirer à la crise tous les sentiments qu'il veut et avec l'intensité qu'il veut, pour tout être, homme, animal ou même objet matériel quelconque; ainsi, l'amour, l'aversion, etc. Par exemple, le magnétiseur peut inspirer à la crise une vive tendresse pour un fauteuil... — On comprend ce que les mauvaises passions ont obtenu et obtiennent tous les jours du magnétisme (4).

En rapprochant les divers faits que nous avons cités, on n'est plus étonné de ce résultat remarquable que l'expérience établit : Un magnétiseur peut magnétiser

(1) Baron du Potet, *Magie dévoilée*, 183. — *Magie au XIX^e*, 232.

(2) *Magie au XIX^e*, 249.

(3) *Journal du magnét.*, année 1853, p. 287. — *Magie au XIX^e*, 345.

(4) *Magie au XIX^e*, 242.

quelqu'un à son insu, et lui faire ressentir tous les tourments de l'obsession et de la possession (1). — Il peut être nécessaire pour cela que la victime ait été en rapport avec le magnétiste; mais nous savons que c'est chose si aisée! D'ailleurs, je n'examine pas en ce moment si ces résultats sont identiques, objectivement, à ceux des sorts; je dis qu'ils le sont subjectivement, c'est-à-dire pour celui qui les éprouve.

C'est un fait reconnu, dans le magnétisme le plus élémentaire, qu'une personne magnétisée peut voir ce qui se passe dans des lieux éloignés et qu'elle ne connaît pas. C'est ainsi que M. l'abbé M... me disait qu'étant à l'étranger, et magnétisant un enfant *qui n'était jamais allé en France*, il commanda à sa pensée de se rendre à Paris, rue..., n°..., et de lui décrire ce qu'il y voyait... Et l'enfant faisait, des lieux et des habitants, une description dont la vérité était *complète*.

Rappelons-nous la visite que firent à Alexis MM. de Mirville et Robert-Houdin (2). Nous y voyons l'indication précise de faits qui se passent dans un lieu éloigné, indication que l'événement confirme contre toute attente (3); la description de personnes et de lieux inconnus; la lecture dans un livre *fermé* et *inconnu*; l'inventaire détaillé de ce que renferme un portefeuille *fermé* et *inconnu*, etc. Toutes ces expériences sont faites, avec l'intention formelle de découvrir la ruse, par le roi incontesté des prestidigitateurs, que tous les prestiges apparents ne sauraient duper. Et tout cela aboutit à ce témoignage remarquable: « Je suis... *persuadé qu'il*

(1) *Magie au XIX^e*, 298 et s.

(2) De Mirville, I, 23.

(3) De Mirville, I, 25.

» est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puisse
 » sent jamais produire des effets aussi merveilleux (1). »

Il suffit de présenter à une crise un objet ayant touché une personne qui lui est inconnue, de ses cheveux, etc., pour qu'elle puisse la voir, la décrire, connaître et juger ses maladies, savoir même ses pensées, etc. Les consultations de ce genre, tant pour des maladies que pour tous autres objets, se font constamment, et les résultats les plus étonnants peuvent s'y observer chaque jour. Il y a, je le sais, des charlatans et des escrocs ; mais, à côté d'eux, il y a la vérité, et la vérité la plus surprenante (2).

Il arrive aussi que la crise peut voir ce que l'on souhaite, à la simple demande, et sans l'aide d'aucun intermédiaire.

Enfin, la crise peut pénétrer la pensée par la seule vertu de son état. C'est ainsi qu'une personne, complètement étrangère à une crise, allant un jour la consulter, celle-ci fit la *prédiction détaillée* que l'on souhaitait, *avant* que l'étranger eût ouvert la bouche pour exposer son désir (3).

Il suffit de rapprocher ces divers cas pour comprendre que certaines crises pénètrent la pensée des assistants comme des absents, qu'elles soient ou non mises en rapport matériel avec eux ; et parvenir à cet énoncé général et remarquable de M. de Gasparin : « La pénétration de la pensée est le fait constant et fondamental du magnétisme (4). »

(1) De Mirville, I, 31.

(2) *Magie au XIX^e*, 348.

(3) *Magie au XIX^e*, 288.

(4) *Surnaturel*, II, 276. — *Magie au XIX^e*, 308, 315.

Les sujets les plus grossiers et les plus illettrés acquièrent par la magnétisation des facultés intellectuelles transcendantes, et, notamment, le don des langues inconnues, non-seulement comprises, mais parlées (1).

Du reste, les somnambules, réveillés, ne conservent rien de ce qu'ils possédaient en état de crise, ni leur science, ni leurs opinions ou sentiments, ni le souvenir de ce qu'ils ont dit, etc. (2); c'est-à-dire qu'ils redeviennent de tout point ce qu'ils étaient avant la crise.

Remarquons que, chez les somnambules magnétiques, la *lucidité*, c'est-à-dire le don de parole et de pénétration, varie beaucoup avec les sujets; chez plusieurs elle est nulle. Cela est vrai, surtout, dans le magnétisme *élémentaire*. La vraie lucidité n'est obtenue que chez les natures malades; la présence du désordre physique est nécessaire au développement de la lucidité magnétique; de même qu'elle produit ce désordre et l'accroît jusqu'aux plus graves résultats et à la mort (3). Mais « les facultés *les plus étonnantes...* » ne se développent que dans les *infirmités morales de l'âme*, ou dans *les maladies qui sont la suite ordinaire de ces infirmités*; ce fait est positif (4). » Enfin, « la lucidité, c'est-à-dire le don de pénétration, n'est point, ainsi que le don naturel de voir dont jouissent nos yeux, une *faculté régulière*. Car un somnambule

(1) *Magie au XIX^e*, 308 et s. — C'est un des caractères de la possession indiqué par le Rituel. Voir ch. *De la Magie*.

(2) *Magie au XIX^e*, 328, 330.

(3) *Magie au XIX^e*, 304.

(4) D'Orient, III, 265. — *Magie au XIX^e*, 303.

» lucide n'est point tous les jours magnétisable (1). » C'est-à-dire que le magnétiste est quelquefois dans l'impuissance de placer la crise dans l'état somnambulique.

On a essayé de magnétiser des animaux, et on a réussi ! Sur les oiseaux soumis à ces expériences par M. Tréfeu, les neuf dixièmes sont morts... les autres sont devenus d'une lucidité relative tout à fait surprenante (2).

La magnétisation, comme traitement curatif, est loin d'offrir la sécurité; on peut y trouver de plus grands maux ou même la mort ! Généralement les guérisons sont illusoires, et ne sont qu'une suspension momentanée ou un déplacement du mal (3).

Le magnétisme, *inauguré* en France par Mesmer, et juridiquement étudié en 1784, a fait, depuis lors, d'immenses progrès. Chaque jour la variété des faits et leur merveilleux se sont accrus; bien que les magnétistes soient loin d'avoir atteint tous les mêmes résultats. Cela explique l'extrême différence qui existe dans l'importance des faits que je rappelle.

C'est ainsi que M. le baron du Potet a passé, de l'étude du magnétisme élémentaire, au magnétisme le plus transcendant. Dans un simple rond tracé au charbon sur le parquet, il fait voir au premier venu une foule d'images absentes à tous les autres yeux; et cela, par la seule aide de la volonté du magnétiseur tendue vers ce but. Du reste, M. du Potet ne voit dans tous ces résultats que la mise en œuvre d'esprits ani-

(1) Dr Ordinaire, *Revue du magnétisme*. — *Magie au XIX^e*, 347.

(2) *Magie au XIX^e*, 311.

(3) *Magie au XIX^e*, 302.

maux, par une force inhérente à l'homme et que sa volonté parvient à détacher (1).

Mais une fois cette *force*, cette *émission* séparée de lui, M. du Potet n'en est plus maître, et les phénomènes les plus inattendus peuvent venir le frapper d'étonnement : « *Ce n'est pas ce que nous avons voulu* » *qui se manifeste*; non, nous sommes *tout à fait* » *étrangers*, dès lors, à ce qui se passe (2). » Et, ce que voient les magnétisés n'est *aucunement dans la pensée* de M. du Potet, qui en est *aussi surpris* que les assistants, par une bonne raison, c'est que, *jusqu'à ce jour*, son esprit n'a jamais pu croire aux prodiges surhumains de la magie (3).

Une fois enfin, M. du Potet a été entraîné lui-même, involontairement, par cette force magnétique qu'il cherchait à mettre en œuvre : « *J'ai senti les atteintes* » *de cette redoutable puissance*. Un jour, qu'entouré » d'un grand nombre de personnes, je faisais des expériences dirigées par des données nouvelles qui » m'étaient personnelles, cette force, — *un autre dirait ce démon*, — évoquée, agita tout mon être; il me » sembla que le vide se faisait autour de moi, et que » j'étais entouré d'une *vapeur légèrement colorée*. Tous » mes sens paraissaient avoir doublé d'activité, et, ce » qui ne pouvait être une illusion, mes pieds se recourbaient dans leur prison, de manière à me faire » éprouver une très-vive douleur; et mon corps, entraîné par une sorte de tourbillon, était, *malgré ma*

(1) De Mirville, I, 302 et s.

(2) *Journal du Magnétisme*, t. VIII, 140, 188. — De Mirville, I, 305.

(3) *Journal du Magnétisme*, VIII, 260. — De Mirville, I, 307.

» *volonté*, contraint d'obéir et de fléchir. D'autres
 » êtres, pleins de force, qui s'étaient approchés du
 » centre de mes opérations magiques, pour parler en
 » sorcier, furent plus rudement atteints; il fallut les
 » saisir à terre, où ils se débattaient comme s'ils eus-
 » sent été près de rendre l'âme. Le lien était fait, le
 » *pacte consommé*; une puissance occulte venait de
 » me prêter son secours, s'était soudée avec la force
 » qui m'était propre, et me permettait de voir la lu-
 » mière. *C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la*
 » *vraie magie* (1). »

Voilà ce qu'était devenu le magnétisme en 1853.

Examinons, maintenant, une sorte de magnétisme qui prétend constituer une catégorie essentiellement distincte, c'est-à-dire le *magnétisme spiritualiste* (2). Je vais résumer ses principes et son histoire :

Selon les auteurs de cette doctrine (3), il y a deux manières de magnétiser. L'une *physique*, qui puise son efficacité dans le désir du magnétiseur et la confiance qu'il a en lui-même, et ne vise qu'au bien naturel du malade. L'autre *surnaturelle*, ayant pour principe encore le désir du magnétiseur, mais aidé par la volonté de Dieu, en qui le magnétiseur met toute sa confiance, qu'il invoque, et auquel il se tient parfaitement soumis. Ce magnétisme a en vue le bien spirituel du malade, qui, seul, peut le rendre utile, les maux physiques étant la suite du mal moral... Les maladies sont le fait des esprits mauvais, et la magné-

(1) Du Potet, *Magie dévoilée*, 153. — De Mirville, I, 308.

(2) Deleuze, *Histoire critique*, etc., II, 295. — De Mirville, I, 312 et s.

(3) La Société exégétique de Stockholm.

tisation a pour but de les écarter... Il y a quelque analogie entre ce magnétisme et l'imposition des mains, dont la promesse ne semble pas bornée aux premiers chrétiens : « Voici les miracles qui accompagneront » ceux qui auront cru ; ils imposeront les mains aux » malades, et ceux-ci seront guéris. »... La *lucidité* manifeste le moment où les bons esprits ont chassé les mauvais (1), et toutes les prédictions supranaturelles sont dues aux bons esprits, etc. Ajoutons que, d'après la société de Stockholm, les somnambules sont aussi inspirés par les âmes des trépassés (2).

Les prières ne sont pas les seuls moyens employés par le magnétisme spiritualiste (3). Le magnétiseur déverse le fluide sur la crise en soufflant sur elle par un tube de verre.

Dans les prières ferventes offertes à Dieu, à la sainte Vierge et aux bons anges (4), il y a bien quelques invocations mal sonnantes qui s'adressent à la *lumière, âme de l'univers, fluide créateur*... Mais cette circonstance, qui a son importance, n'infirme en rien la bonne foi religieuse des opérateurs.

Comme faits de ce magnétisme, que trouvons-nous ? A peu près tout ce que nous avons rencontré déjà ; des résultats les plus simples nous arrivons graduellement aux faits transcendants... Les dialogues les plus élevés ont lieu entre le magnétiseur et une paysanne grossière et complètement illettrée, qui, même, n'est pas toujours en état de somnambulisme. Une saignée

(1) Ce serait à prouver.

(2) Souvent ?

(3) De Mirville, I, 317.

(4) Voir De Mirville, I, 317.

coule ou s'arrête à la volonté de l'opérateur, ou même des témoins qu'il autorise. Puis la veine, abandonnée à elle-même quelque temps, se clôt parfaitement lors d'une secousse que sent le malade, semblable à une commotion électrique. Tantôt l'aliment que la crise va porter à sa bouche saute au plafond et disparaît. Tantôt les stigmates de la passion apparaissent tout à coup sur plusieurs somnambules. Des possessions et des obsessions sont dissipées d'un mot. Des objets, qui étaient absents de la chambre fermée, y tombent tout à coup sur les assistants ébahis. Une plante étrangère, *que l'on chercherait vainement dans le pays*, se dépose tout à coup sur les genoux du malade au moment où la crise en prescrit l'emploi, etc. Enfin, ce magnétisme obtient les faits de clairvoyance et d'illumination les plus complets (1).

Faisons une seule remarque : Rien d'essentiel ne distingue ce magnétisme, dit spiritualiste, du magnétisme ordinaire. Comme nous le montrerons, le seul agent de tous ces magnétismes n'est pas autre que le démon. Les dehors pieux sont une de ses ruses ordinaires (2).

2. Principaux dangers du magnétisme.

Il est utile de résumer à part, pour les mettre en évidence, les principaux dangers du magnétisme.

Le magnétiste possède sur le somnambule un empire éminemment attentatoire à la liberté humaine.

(1) De Mirville, I, 320 et s.

(2) Voir la *Conclusion* de ce § I.

On comprend la variété d'abus qui peuvent en résulter ; je citerai seulement le parti que peut en tirer la débauche, parti qu'elle en a souvent tiré en effet. Remarquons quelles perturbations, dans les familles et dans les sociétés, peut entraîner cette domination morale et matérielle, telle que nous l'avons vu s'exercer !

Songeons à l'énormité des abus et des maux que peut causer la pénétration des pensées ! En voici un seul exemple, remarquable quoique fort restreint, rapporté par la *Gazette Médicale* (1) : « ... Des phénomènes du même ordre (clairvoyance à toute distance, etc.), mais présentant un caractère beaucoup plus redoutable, se sont offerts depuis à notre observation... Une dame se mit à répondre à notre curiosité scientifique par des confidences d'une autre sorte et tellement graves, tellement dangereuses pour elle-même... que nous nous empressâmes de la réveiller. L'assistance, heureusement, n'y put rien comprendre, etc. » Et s'il s'agissait d'un magnétiste indiscret ou pervers!...

C'est un fait parfaitement établi, bien que sa raison d'être n'apparaisse pas au premier regard, que le magnétisme a pour effet ordinaire de pousser au suicide : « Un des effets les plus ordinaires du magnétisme, » dit un de ses plus chauds partisans (2), « est d'inspirer à ceux qui subissent son influence l'impatience et le dégoût de la vie ; c'est de les pousser au suicide par une sorte de fatalité. Ils disent qu'ils seront plus heureux quand leur âme aura quitté leur corps... »

(1) 14 janvier 1860. — De Mirville, II, XL.

(2) Aubert Gauthier, *Traité pratique du Magnétisme*, 612. — De Mirville, II, 178 et s.

A ce propos, M. des Mousseaux (1) cite l'exemple remarquable du capitaine L... (2). A deux reprises différentes, il fut victime, par vengeance, de magnétisations involontaires de sa part et à distance, qui réalisèrent pour lui tous les tourments de l'obsession. Un but *annoncé* était de le rendre *fou* !... Il dut ces résultats à une société de magnétiseurs, formée dans son régiment dans un but de curiosité et de plaisir, et qui était devenue hostile et dangereuse... « Les nommés X. » et XX. étaient à la tête de cette société, et parmi les » résultats qu'ils ont obtenus : ZX., adjudant, vrai » militaire *insouciant* et *gai*, mais peut-être un peu » sévère, est tout à coup atteint de *tristesse* ; il dit souffrir, il ne peut exprimer ce qu'il éprouve, et *se brûle la cervelle*. — V. X., homme d'une activité remarquable, s'arrête tout à coup, ne veut plus rien faire, » dit qu'il souffre, ... refuse le service et se voit obligé » de quitter le corps. — T. X. faisait ombre à X., » dont il avait froissé l'amour-propre. Il commet une » faute de discipline ; dans un accès de tristesse, il s'aggrave sa faute et *se fait sauter la cervelle*. — Pour » ma part, au bout de quatre ans de lutte, je dus » quitter le corps, etc. » Le capitaine L. fut guéri par M. Régazzoni, au moyen de passes magnétiques... et d'invocations à des esprits bénins, afin de chasser les esprits mauvais (3).

Ici le maléfice s'exerçait dans toute sa noirceur... Toujours est-il qu'une action fréquente de l'agent

(1) *Magie au XIX^e*, 198 et s.

(2) 53, rue de l'Orangerie, à Versailles. *Union magnétique*, 10 février 1856.

(3) *Magie au XIX^e*, 301.

magnétique est de pousser au suicide. Citons d'ailleurs, pour terminer, cet aveu remarquable de M. du Potet (1) : « Heureux ceux qui meurent d'une mort » prompte, *d'une mort que l'Église réprouve !* Tout ce » qu'il y a de généreux se tue ou a envie de se tuer. »

Ceux qui savent découvrir, dans le magnétisme, l'action souvent dissimulée, mais constante, du démon, ne sont pas étonnés de ces résultats... Si d'on ne sait pas reconnaître l'artisan à l'œuvre, au moins faut-il redouter l'œuvre pour elle-même !

3. Autorités et aveux.

Apprenons, de la bouche de quelques magnétistes sincères et passionnés, ce qu'ils pensent eux-mêmes de leur art et de ses propriétés.

Mesmer et Deleuze ont consacré des études spéciales à établir le fait de la *prévision* magnétique (2).

Le somnambule magnétique, dit Deleuze, « s'étonnant de la rapidité de ses perceptions, est porté à les » attribuer à l'inspiration d'une autre intelligence. » *Il entend en lui-même cet être nouveau... une âme qui lui parle et qui lui révèle une partie de ce qu'il veut » savoir* (3) ! » Aussi les magnétisés s'expriment-ils toujours comme s'ils avaient deux âmes, et « parlent-ils d'eux-mêmes comme d'une personne qui leur serait » complètement étrangère, etc. (4). »

(1) *Enseignement philosophique du Magnétisme*, 107-119.

(2) De Mirville, *Complément*, 145.

(3) Deleuze, p. 166. — *Magie au XIX^e*, 310.

(4) D'Orient, III, 35. — *Magie au XIX^e*, 330. — Nous avons fait la même remarque au sujet des possessions, notamment à Morzine.

« ... Si j'entrais dans de plus grands détails, dit M. du Potet, on comprendrait qu'il peut bien exister » *autour de nous, comme en nous-même*, un être mystérieux ayant puissance et *forme*, entrant et sortant à volonté malgré les portes bien fermées (1). » « Tout ce qui se fait ainsi (par le magnétisme), écrit encore M. du Potet, a un caractère de *surnaturel* et l'est véritablement... la vie ordinaire n'offre rien de pareil (2). »

Ailleurs, voyant qu'un peu de poussière qu'il a ramassée dans un cimetière procure aux crises la vue de squelettes, M. du Potet s'écrie : « Non, non ; il y a ici quelque chose qui dépasse notre raison ; le *surnaturel* se montre lorsque je voudrais en nier l'existence (3). »

Enfin, M. du Potet répond aux magnétistes attardés qui croient posséder toute la science dans le somnambulisme et l'extase : « ... Il y a ce que vous n'avez pas deviné... Par une sorte d'*évocation mentale*, par un appel mystérieux, l'*esprit* que vous évoquez, ayant besoin, pour communiquer avec les mortels, de se servir des organes de ceux-ci, *s'empare sans plus de façon de leur domicile*, et fait bientôt mouvoir les bras, la main, et celle-ci trace sur le papier, sans que le cerveau soit de la partie, les réponses aux demandes que vous avez adressées (4). »

(1) *Magie dévoilée*, 201. — *Magie au XIX^e*, 233.

(2) *Magie dévoilée*, 153, 183 et s. — *Magie au XIX^e*, 235.

(3) *Journal du Magnétisme*, VIII, 263. — De Mirville, I, 306.

(4) *Journal du Magnétisme*, 20 nov. 52. — De Mirville, I, 307.
— Voilà pourquoi les femmes, les enfants, les natures faibles ou malades, sont les meilleurs somnambules et les meilleurs médiums, et pourquoi ils faisaient de préférence les pythonisses ; c'est

M. Régazzoni, après avoir proclamé hautement toute la vertu de son *fluide*, finit par avouer, comme à demi-voix, qu'il y a *dans toutes ses opérations difficiles*, une petite *invocation*, mais à des *esprits benins* (1), afin de chasser les *esprits mauvais*.

Quant à M. du Potet, il n'exagérera pas l'allégorie de convention ; à propos des objets magnétisés il nous dira : « On peut *enchaîner un esprit* dans un... objet » quelconque et l'y tenir enfermé ! C'est de là... que, » comme un messager, il va chercher les êtres morts » ou vifs que vous lui demandez, les contraignant à » paraître (2) ! »

Pour le savant Eschenmayer, l'agent du magnétisme est un être *spirituel* (3).

La lucidité dans tous ses effets, pense un organe sérieux du magnétisme, « *ne peut s'expliquer que par* » le rapport de l'âme avec un esprit. Admise chez les » pythonisses et chez les sibylles, cette faculté est pour » nous incontestable (4). »

Le célèbre abbé Faria, ce magnétiseur terrible, n'avait que du mépris pour les *fluidistes*, et posait nettement que « les procédés magnétiques, *quels qu'ils* » soient, ne sont que la cause occasionnelle, qui engage » la cause réelle et précise à se mettre en action (5). »

Deleuze lui-même, après avoir longtemps lutté pour

que leurs organes sont plus souples et plus facilement asservis à l'action étrangère.

(1) *Magie au XIX^e*, 247.

(2) *Magie dévoilée*, 177, 206. — *Magie au XIX^e*, 345.

(3) De Mirville, II, 258.

(4) *Magie au XIX^e*, 348. — Dr Ordinaire, *Propositions et Aphorismes du Magnétisme*. — *Revue du Magnétisme*. — Voir le *Journal du Magnétisme*, n^o 179. Janvier 1854, p. 1 à 9.

(5) *Des Esprits*, p. 287. — *Magie au XIX^e*, 349.

le système rationaliste et *physique*, finit par convenir que « l'intervention des êtres spirituels dans les phénomènes du magnétisme lui paraît démontrée (1). »

Il y a des réticences qui valent des aveux. Écoutons un médecin expérimentateur, le Dr. J. Bégué : « *L'agent mystérieux, inouï dans ses effets, obéit à la volonté de celui qui l'a transmis... S'il m'était permis de franchir les limites adoptées jusqu'à ce jour, j'aborderais un champ tout nouveau...; mais il n'est pas temps encore!* (2) » M. Arnette éprouve les mêmes scrupules quand il nous montre M. du Potet expérimentant avec cette bague, héritage d'un sorcier, dont nous avons parlé : « Nous voilà, s'écrie M. Arnette, dans le domaine de la Magie ! Mon esprit haletant s'arrête au seuil du sanctuaire ; l'initiation commence ; mais il ne m'est pas permis d'en révéler les mystères (3). »

« Je crois qu'il serait *dangereux*, dit M. du Potet, pour l'existence même du magnétisme, d'aller révéler à tous ce que quelques-uns doivent seuls connaître (4). »

— Je le crois ; et c'est pour cela que je cherche à soulever le voile. Mais il y a un autre motif de silence, conséquence du premier, que nous apprend M. Eliphas Lévi : « Tous les Mages qui ont révélé leurs œuvres sont morts de mort violente, et plusieurs ont été réduits au suicide, comme, etc. (5). »

(1) Lettre du 6 novembre 1831. — *Magie au XIX^e*, 349.

(2) *Journal du Magnétisme*, n° 189, p. 359. Dr J. Bégué et J. Gauthier. — *Magie au XIX^e*, 306.

(3) *Journal du Magnétisme*, v. 12^e, 1853, p. 294. — *Magie au XIX^e*, 346, 358.

(4) *Journal du Magnétisme*, vol. 13^e, p. 643, an. 1854. — *Magie au XIX^e*, 321, 358.

(5) I, 94, 95. — *Magie au XIX^e*, 358.

Cependant M. Lévi peut dire bien des choses : L'agent du Magnétisme est « une force connue des anciens, » et dont la direction *tient immédiatement au grand » arcane de la magie transcendante... Et cet agent, qui » se révèle à peine sous les tâtonnements des disciples » de Mesmer,... c'était lui qu'on adorait, dans les rites » secrets du sabbat ou du Temple, sous la figure de » Baphomet ou du bouc androgyne de Mendès (1).* » La lumière astrale, agent du magnétisme, « est le serpent séducteur, le *séducteur universel* figuré par le » serpent de la Genèse (2). »

« Ce fut la nature qui m'instruisit, dit M. du Potet, » en produisant sous mes yeux, sans que je les cher- » chasse d'abord, des faits indubitables de sorcellerie » et de magie. Et si, *dès les premières magnétisations,* » je ne l'ai pas reconnu, c'est que j'avais un bandeau » sur les yeux, comme l'ont encore tous les magné- » tiseurs (3). »

M. du Potet a dit à M. de Mirville « qu'à ses yeux il y avait de la magie jusque dans le plus petit fait magnétique ; » puis il expliquait que, pour lui, le mot *magie* signifiait « assistance de causes occultes (4). »

En somme, M. du Potet voit une complète solidarité entre les faits transcendants du magnétisme et ses faits *naturels*, qui, après tout, ne viennent pas d'une science différente : « Les magnétistes, dit-il, ne se doutent pas que, *dans leurs opérations communes*, ils

(1) *Dogmes et rituel de la Magie*, I, 23.

(2) *Dogmes et rituel*, etc., 124. — *Magie au XIX^e*, 364.

(3) *Magie dévoilée*, p. 50. — *Magie au XIX^e*, 363.

(4) De Mirville, I, 302.

» font une partie de ces choses. Ils croient faire une chose toute physique(1). »

M. du Potet ajoute enfin : « Ce que nous ont enseigné les Mesmer, les Puységur et les Deleuze, est certainement, sous d'autres noms, ce que les Ecritures condamnent, et ce que les anciens prêtres de notre religion poursuivaient sans miséricorde et sans pitié(2). » Ailleurs, M. du Potet se demande s'il est sage de réveiller l'esprit de Python et d'apprendre aux hommes où il repose ; « ... un instinct secret, dit-il, ma conscience me crie que je fais mal de toucher à ces choses (3). »

N'oublions pas que le Magnétisme réclame la possession de Loudun comme une des applications remarquables de son art(4). Selon un célèbre partisan du magnétisme, « la comparaison exacte de toutes les circonstances de Saint-Médard et de l'acte magnétique montre l'identité de l'agent (5). » Enfin, l'action magnétique a calmé quelques-unes des possédées de Morzine(6).

Un magnétiste éminent, le savant Dr. Teste, résume ainsi toutes ces opinions : « La Magie ou le magnétisme sont deux mots qui doivent avoir pour nous le même sens(7). »

Cette vérité a déjà frappé bien des esprits, et

(1) *Magie dévoilée*, 206. — *Magie au XIX^e*, 347.

(2) *Journal du Magnétisme*, IX, 27. — De Mirville, I, 117.

(3) *Journal du Magnétisme*, VIII, 260. — De Mirville, I, 307.

(4) De Mirville, *Complément*, 141.

(5) Deleuze. *Histoire critique du Magnétisme*, II, 320. — De Mirville, I, 117.

(6) *Revue spirite*, 1863, p. 140.

(7) *Magie au XIX^e*, 363.

M. Lévy écrit, dans son étude sur l'*Oupnek-hat* (1) ou livre de mystères divins des sorciers indiens : « L'oup-
 » nek-hat est l'ancêtre de tous les grimoires ; au bout de
 » trois mois d'exercice les *devas* (démons) se font voir
 » à vous... au sixième vous serez *dieu*. C'est la *des-*
 » *cription complète de notre somnambulisme lucide*,
 » mêlée à une théorie non moins complète de magné-
 » tisme solitaire. Nous la recommandons à nos spirites
 » modernes. »

« Ici, » dit M. l'abbé Vincot, missionnaire du Sytchuen (Thibet Oriental), « le magnétisme animal est
 » connu depuis bien des siècles, ce qui prouve que Mes-
 » mer n'en est pas l'inventeur. Il en est de même des
 » *tables tournantes* ; ces tables savent même écrire, soit
 » avec une plume, soit avec un crayon qu'on attache
 » perpendiculairement à l'un de leurs pieds. Je pen-
 » serais donc que toutes ces sorcelleries ont passé
 » d'Orient en Europe (2). »

Mais nous n'avons pas épuisé les révélations remarquables de M. le baron du Potet.

Pendant que j'écrivais cette Étude, j'ai eu l'occasion de causer avec M. le baron du Potet, qui m'a autorisé, avec une obligeance parfaite, à publier notre conversation. Tous les faits que m'a appris M. le baron du Potet sont renfermés, je le sais, dans les citations qui précèdent ; mais ils y sont voilés en quelque sorte d'une façon telle qu'ils perdent une grande partie de leur

(1) P. 72. — De Mirville, III, 240.

(2) *Univers*, 14 avril 1857. — De Mirville, III, 277. — Pourquoi cela ? Si le maître est le même dans tous les pays, la science n'a pas besoin, pour se répandre, de se propager de proche en proche parmi les disciples ; elle peut se manifester spontanément partout.

force, et le lecteur me saura gré de la communication que je vais lui faire. Sans pouvoir me rappeler tous les termes dont M. le baron du Potet s'est servi, j'en ai retenu plusieurs, et je garantis, en tout cas, la complète exactitude du sens; en outre, je conserve la forme du dialogue pour être plus exact et plus précis :

«... Savez-vous, me dit M. le baron du Potet, que je ne fais plus de magnétisme transcendant(1)?... Je suis arrivé à produire des faits qui m'ont effrayé, et je n'ai pas osé continuer... Et vous savez que je ne suis pas facile à effrayer! J'ai poussé mes expériences plus loin qu'aucun magnétiste!... Mais j'ai trouvé que ça devenait trop fort... — Avez-vous reculé devant des faits dangereux à divulguer, ou que, personnellement, vous n'osiez pas aborder? — J'ai rencontré des choses qu'il serait dangereux de découvrir à tout le monde... Moi-même, je me suis trouvé en présence d'un monde entièrement nouveau pour moi, et que je n'avais pas de données suffisantes pour aborder. — Avez-vous eu des appréhensions pour votre sûreté personnelle? — Oui! j'ai senti les atteintes de cette redoutable puissance... J'ai été saisi, enlacé, tordu, enveloppé, sans que je pusse l'éviter... J'ai été roulé comme une masse inerte, jeté comme un paquet dans un coin... J'ai été attaqué, acculé dans l'angle d'une pièce... — Avez-vous pu percevoir une forme?... — Ah! des apparitions? Certainement! J'ai vu l'agent magique parfaitement perceptible aux yeux et au toucher.. Dans la première circonstance de ce genre, dont vous avez lu le récit, l'agent était déjà très-visible comme une forme... une

(1) « Magnétisme transcendant ou Magie. » M. le Bon du Potet m'explique en même temps qu'il fait toujours du magnétisme ordinaire.

vapeur... Dans des expériences précédentes, j'avais déjà vu comme un fluide coloré ou une lumière qui environnait les expérimentateurs et leurs sujets... — Sous quelle forme ont eu lieu ces apparitions ? — Sous la forme humaine, comme vous et moi ; seulement cela a quelque chose de bizarre, de différent de ce que nous sommes. — Par quels moyens luttiez-vous ?.. — Je ne luttais pas ! j'étais subjugué. Au lieu de tenir on est tenu... — Quand pareille chose devient fréquente, on s'en inquiète et on s'arrête?... — Précisément ! »

Ces détails me suffisaient pour bien comprendre ; et la discrétion m'empêchait d'insister. Nous voyons que M. le baron du Potet, en pratiquant le magnétisme, est parvenu insensiblement au centre de la magie, qui, selon lui et comme selon moi, ne diffère pas du magnétisme. Là, M. du Potet s'est trouvé en face des manifestations sensibles du démon, dont les procédés de plus en plus tyranniques, les sévices, les exigences et les menaces peut-être, l'ont forcé à rompre ces relations redoutables.

4. Analogies.

Il est curieux de remarquer la ressemblance de *forme* qui existe entre le magnétisme et la magie. Si les apparences ne prouvent rien à elles seules, elles guident les recherches et font briller les preuves. Les pythonisses étaient généralement des femmes, et les mages se servaient d'enfants pour obtenir les oracles (1) ; là, comme dans le magnétisme, la délicatesse

(1) Tertullien, *Apologétique*, 23.

de l'organisme était une aptitude à la divination. Les animaux, tels que les chèvres (1), y étaient employés ; et les oies du Capitole, les coqs des Égyptiens, toutes les formes de l'ornithomancie, rappellent singulièrement les oiseaux magnétisés de M. Tréfeu. Les pytho-nisses entraient en crise en s'asseyant sur le trépied, comme les somnambules en prenant l'objet magnétisé, en s'asseyant sur un *fauteuil* magnétisé, etc. Rappelons-nous les *songeurs* (*somniatores*) qui servaient aux oracles du temple de Diane à Épidaure, et tous les analogues que l'histoire parcimonieuse nous révèle cependant. — Un homme de la campagne, bien ignorant du magnétisme, interrogé par une personne de ma connaissance intime sur le moyen qu'employait le *devin* pour deviner, répondit : « C'est un *quelqu'un* qui dort.. » — Ajoutons cette parole de Jérémie (2) : « N'écoutez pas vos prophètes, vos devins, vos *songeurs*, vos augures et vos sorciers qui vous disent : Vous ne serez pas esclaves du roi de Babylone (3). »

5. *Objections.*

J'ai déjà reconnu qu'il y a dans le magnétisme *élémentaire* des phénomènes dont l'*aspect* est purement physique, et qui semblent avoir une vertu médicale ;

(1) Tertullien, *Apologétique*, 23.

(2) Jérémie, XXVII, 9.

(3) M. Quicherat traduit *somniator* par *interprète de songes*. Peut-être a-t-il dit ainsi faute de comprendre qu'il *pût en être autrement* ; mais cette traduction est gratuite et opposée à toutes les analogies. Si je me rappelle bien, le supin qui change sa terminaison en *or* forme le nom de celui qui *fait l'action du verbe*, et jamais d'un autre. Ex. : Mandare, mandator (mandateur) ; piscari, piscator (pêcheur) ; turbare, turbator (perturbateur) ; dormire, dormitor (dormeur) ; ulcisci, ultum, ultor (vengeur) ; etc. Par conséquent,

ainsi les passes des mains exercent sur la tête dont les yeux les regardent un effet calmant, qui peut bien ne pas différer de l'effet obtenu par les frictions sur le corps... Mais cette part est bien petite, et si on l'isole scrupuleusement de tout phénomène merveilleux, il ne lui reste guère de quoi compter pour un résultat utile.

J'accorderai aussi qu'il peut exister en nous un fluide que la volonté mette en action extérieure, et qui ait ainsi quelque effet sur les autres êtres, chez qui une sensibilité pareille peut être réveillée. Cette action extérieure ne m'étonnerait pas plus et ne me serait pas plus incompréhensible, que l'action de notre âme sur les diverses substances, grossières ou subtiles, qui composent notre corps. Mais si, comme on ne peut l'éviter logiquement, nous restreignons l'action de cette émanation chez autrui à tout ce que notre volonté peut produire avec facilité et certitude sur nous-mêmes, nous ne marcherons pas loin dans la série des faits magnétiques ! Et nous serons forcément exclus de ces innombrables cas où le magnétiste ignore tout ce que la crise voit, où il lui envoie, sous mille formes, *une puissance qu'il n'a pas* (1) ! Ce fluide, réduit à ses proportions logiques, deviendra une bien mince conquête.

D'ailleurs, puisque *tous* les résultats peuvent s'obtenir sans passes, sans volonté, sans fluide enfin (2) ; de quel droit voulons-nous l'admettre dans ces mêmes

somniator est celui qui *fait le songe*, qui parle en rêvant, c'est-à-dire pendant qu'il est en état de sommeil.

(1) *Magie au XIX^e*, 286.

(2) D'Orient, II, 318. — *Magie au XIX^e*, 291.

résultats, dès que leurs circonstances ne le bannissent plus formellement ? On *peut* le supposer dans un cas ; dans l'autre il est clairement absent ; n'est-il donc pas logique de ne l'y supposer jamais ?

C'est la conclusion formulée par M. le docteur Billot :

« ... Toute la puissance que je *paraissais* exercer sur
 » cette extatique *n'était qu'illusion* !... Adieu donc, ...
 » le fluide inintelligent... qui pouvait sembler être
 » une source de merveilles !... que les magnétistes se
 » figurent émettre... De tels phénomènes s'opèrent vi-
 » siblement sans le secours fluidique de l'homme, et le
 » surnaturel y abonde (1). » « Sous la masse accablante
 » des faits..., conclut M. d'Orient, il est impossible
 » de ne point déduire la nullité complète, et par con-
 » séquent, la non-existence du prétendu fluide (2). »

Je parle ici d'un fluide matériel quelconque, mis en œuvre par les seules forces de la constitution humaine telle qu'elle existe. Si ce fluide était l'agent d'un magnétisme tout *naturel*, son action devrait avoir une régularité qu'elle n'a pas en effet.

Cependant, je ne prétends pas trancher radicalement la question de fluide en général... En effet, dans toutes les formes de la magie, il semble qu'un certain genre de fluide soit l'intermédiaire de prédilection, sinon obligé, des manifestations spirituelles. — C'est une restriction que je dois indiquer, sans avoir lieu de la développer en aucune façon.

Des magnétistes, ne pouvant méconnaître, chez certaines crises, l'intelligence parfaite de langues incon-

(1) *Magie au XIX^e*, 290.

(2) *Magie au XIX^e*, 291.

nues, ont voulu l'expliquer en disant que l'âme du somnamoule, libérée par l'état de crise, se mettait en rapport si intime avec l'âme qui l'interrogeait, qu'elle saisissait sa pensée à l'état embryonnaire, avant qu'elle eût revêtu la forme d'aucun langage. Je n'essayerai pas de disséquer une hypothèse aussi subtile. Si elle peut dire quelque chose de l'intelligence des langues, elle est d'une impuissance absolue devant les langues inconnues que la crise *parle*, couramment, en prose et même en *beaux vers* (1)!

Des magnétistes vertueux se retranchent dans la bonté de leur but et de leurs intentions. Sans doute, la bonté du but est une excuse quand elle est unie à une croyance sincère dans la bonté des moyens. Mais, en réalité, le plus excellent but n'excuse jamais les moyens coupables. Jamais Dieu n'a permis les pratiques magiques pour les meilleurs résultats. D'ailleurs, ces résultats ne sont qu'un piège, et le démon qui nous hait ne peut nous faire quelque bien que dans l'espérance d'un plus grand mal. — J'anticipe ici sur ma conclusion ; on me le pardonnera en faveur de son évidence.

L'objection qui prétend être la plus sérieuse est celle qui admet les bons anges comme agents du magnétisme, dans beaucoup de cas au moins.

Il faut bien poser d'abord que *toutes les apparences angéliques* les plus saisissantes *ne prouvent pas* la présence des bons anges ; car l'Écriture nous avertit de la manière la plus formelle que les démons peuvent se

(1) *Journal du Magnétisme*, 1854, 666-667. — *Magie au XIX^e*, 309.

transfigurer en anges de lumière (1). D'ailleurs, n'est-ce pas le propre du démon séducteur que la dissimulation et l'hypocrisie? Et ne doit-il pas faire, le plus complètement, à l'aide de sa puissance surhumaine, ce que ses serviteurs font eux-mêmes tous les jours (2)?

Puisque l'hypocrisie est l'œuvre toute naturelle du démon, rien ne répugne à admettre qu'il soit l'agent unique du bien comme du mal que présente le magnétisme (3). Mais, du moment que le magnétisme renferme du mal et du danger, il est certain que les bons anges n'y interviennent *jamais*, même dans les résultats qui sont innocents en eux-mêmes. En effet, les anges ne peuvent s'associer d'aucune manière à des opérations qui ont fréquemment le mal pour objet, que le démon pratique souvent, et qui sont condamnables en elles-mêmes comme nous allons le prouver. S'ils ont quelque influence extérieure ou visible à exercer parmi nous, ils ne feront pas usage pour cela d'une science dangereuse, coupable, maudite de Dieu (4), et que leur intervention ne peut que favoriser en facilitant nos incertitudes. Leur sainteté et leur sagesse s'opposent formellement à ces suppositions.

C'est un moyen terme assez adopté d'attribuer la surintelligence magnétique aux âmes.

Une première supposition se rapporte à l'âme de la crise. On prétend que les pratiques magnétiques déga-

(1) II. Corinth., xi, 14.

(2) Matt. xxiv, 24. — Marc, xiii, 6. — II. Thess., ii, 3.

(3) Ce n'est pas le moment de passer au creuset le *bien* que présente le magnétisme; notons seulement qu'il a, très-souvent, plus d'apparence que de réalité.

(4) Nous allons voir dans un instant que le magnétisme mérite ces qualifications sévères.

gent l'âme de la crise des entraves corporelles, et qu'en cet état elle est douée d'une agilité merveilleuse, pareille ou comparable à celle des corps glorieux, etc. — Remarquons d'abord que cette hypothèse est impuissante pour expliquer beaucoup de faits magnétiques, et que plusieurs de ces faits la repoussent même fortement; mais examinons-la, à cause des cas où elle n'est pas évidemment impossible. Ce prétendu dégagement de l'âme est-il imploré seulement et directement de Dieu? Aucunement. Il est procuré par des pratiques toutes naturelles, qui n'ont aucune espèce d'efficacité propre pour le produire naturellement, et auxquelles Dieu n'a jamais attaché cette propriété de dégager l'âme. Par conséquent, ou l'âme de la crise n'est pas dégagée du tout (1), ou elle est dégagée par la puissance du démon, et ce dégagement ainsi provoqué et opéré constitue un acte magique(2).

Des spiritics prétendent que les connaissances des somnambules, supérieures à leurs notions ordinaires, sont les réminiscences de leurs existences antérieures que l'âme retrouve quand elle est dégagée des entraves corporelles (3). Pour les chrétiens cette explication est inadmissible parce que leur foi repousse l'hypothèse de la transmigration des âmes; d'ailleurs cette explication ne peut pas s'appliquer à la majeure partie des faits. En tout cas il reste, comme nous venons de le

(1) Quant à moi, je suis convaincu qu'il n'y a aucune espèce de dégagement de l'âme dans le magnétisme; mais qu'il y a une simple possession des organes par le démon qui vient s'en emparer. Rappelons-nous que M. du Potet est arrivé à cette même conviction en étudiant la magie directement.

(2) Voir ch. IV, *De la Magie*.

(3) Voir *Revue spirite*, 1863, p. 198.

prouver, que le dégagement de l'âme, s'il existe, est un fait magique.

Pour les âmes des morts, nous en parlerons à peu près comme des anges et du démon. Les âmes damnées sont capables du mal et de l'hypocrisie, par conséquent elles peuvent intervenir dans tous les cas du magnétisme. Mais cette intervention, d'ailleurs gratuitement supposée et très-improbable, n'excuse en rien le magnétisme. Que gagnez-vous à substituer les damnés au démon? Les trouvez-vous beaucoup plus dignes de foi et de meilleure compagnie? Le démon est leur maître, et il n'est pas plus permis de rechercher le commerce des damnés que celui du démon.

Quant aux âmes saintes, leur sainteté s'oppose à ce qu'elles soient jamais les agents du magnétisme. Cette supposition présente, à leur égard, les mêmes impossibilités qu'à l'égard des bons anges.

On ne peut pas se rattacher aux nuances qui paraissent séparer le magnétisme de la magie. Remarquons que la magie, elle-même, a mille formes avouées que séparent des nuances aussi distinctes. Le paganisme ancien et moderne, dont la magie dans toute son étendue est la seule base réelle, semble un composé de mille éléments divers, souvent même hostiles entre eux, tandis qu'il est *un*. Ces différences de toutes sortes, ces contradictions apparentes, sont l'artifice *élémentaire* du démon pour séduire les hommes! Croyez-vous qu'il attirerait souvent, même les plus grands ennemis de Dieu, s'il se manifestait à eux avec les plus belles promesses temporelles, mais en leur disant le fond de son unique pensée : « Je n'ai qu'un sentiment, la haine de Dieu et des hommes ; je n'ai qu'un

but, le malheur éternel de l'homme ; pour l'avoir, tous les moyens me sont bons, et quand je le tourmente dès cette vie, je ne le hais pas plus que lorsque je le favorise pour tâcher de m'en faire une proie éternelle! »

6. Conclusion.

Tout en m'imposant le résumé des faits le plus succinct, et inévitablement le plus aride, j'ai eu soin de n'y comprendre que les résultats les mieux établis, qu'une expérience générale constate, que chacun peut voir affirmés par les expérimentateurs les plus sérieux, et qu'il peut vérifier lui-même tous les jours. — Si l'on est surpris, qu'on ne conteste donc pas ces résultats ; qu'on s'informe.

Que le démon intervienne très-souvent dans le magnétisme, c'est ce qui résulte avec évidence de l'examen des faits. D'ailleurs, dans les circonstances magnétiques où le démon *semble* ne pas intervenir, rien ne prouve qu'il n'intervienne pas réellement. Donc tout chrétien, tout homme raisonnable doit s'abstenir entièrement du magnétisme, où il rencontre souvent, où il peut rencontrer toujours son plus implacable et son plus puissant ennemi.

Mais il suffit qu'il y ait des faits magnétiques où l'intervention diabolique ne soit pas évidente directement, pour que des esprits curieux et téméraires restent attachés aux pratiques du magnétisme.

Il faut donc juger la question d'une manière générale et complète. Pour cela, nous allons établir ces deux propositions, dont la première d'ailleurs résulte de la seconde : Que le magnétisme a le démon pour agent et qu'il est magie.

D'abord, il y a une grande analogie de forme et d'objets entre le magnétisme et la magie.

La magie, comme le magnétisme, devine au moyen de dormeurs. Souvent l'une et l'autre emploient les mêmes moyens pour amener l'état prophétique, etc.

La divination proprement dite, c'est-à-dire surnaturelle, est le but principal du magnétisme et de la magie. Nous avons retrouvé dans le magnétisme les maléfices de la sorcellerie, l'action des philtres et des sorts, les terreurs et les fantômes de l'obsession, le renversement des lois physiques que la magie présente. Nous avons vu chez les crises tous les symptômes de la possession : agilité merveilleuse, invulnérabilité, forces surhumaines, prescience ; et le reste.

Toutes ces analogies sont si frappantes que les magnétistes les plus sérieux ont reconnu entre le magnétisme et la magie une complète identité, quelque répugnance qu'une semblable admission pût causer à leur curiosité désormais criminelle ou à leurs préjugés rationalistes.

Mais il y a plus que des analogies :

Au résumé, le magnétisme obtient un grand nombre d'effets surnaturels qui dépassent complètement les facultés humaines ; il les obtient, la plupart du temps, sans invoquer Dieu et même sans le connaître ; et par des moyens naturels, complètement impropres à procurer naturellement les résultats qu'ils amènent, et que Dieu n'a jamais institués pour produire ces résultats. Donc, *tous les faits surnaturels du magnétisme ont pour agent le démon* (1).

(1) Voir ch. IV, *De la Magie*.

Mais le magnétisme est un art puisqu'il enseigne et pratique un grand nombre de procédés pour atteindre certains résultats; nous pouvons donc le définir comme la magie : Un art par lequel l'homme produit, à l'aide du démon, des effets surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent complètement les facultés humaines. Donc, *le magnétisme est identique à la magie*, et il n'est pas autre chose qu'une de ses nombreuses formes.

Comme nous l'avons dit, la ressemblance des formes entre le magnétisme et la magie constitue seulement une analogie; tandis que la dissemblance et la variété des faits ne sont que la précaution nécessaire de ce Protée, qui veut bien se laisser toucher assez pour agir, mais non pas assez pour être enchaîné et démasqué.

Nul doute que les actes magnétiques eux-mêmes n'aient été pratiqués souvent à tous les âges de la magie; nous en avons suivi plusieurs fois les traces. Si elles n'ont pas été plus distinctes, cela tient au mystère dont la magie s'est toujours fait un rempart.

Maintenant, oserons-nous nous rattacher au magnétisme par les faits très-rares qui, *peut-être*, peuvent résulter des moyens qui les produisent par une loi naturelle encore inconnue?... A tout le moins nous serions coupables d'une témérité très-grave.

D'ailleurs, le simple bon sens permet-il d'admettre que le magnétisme qui est, dans presque tous les cas, la magie, c'est-à-dire la science du démon détestée de Dieu, puisse être quelquefois, dans le même système de faits et sous des dehors semblables, une science puré et aimée de Dieu? — Jamais! Par conséquent *tous* les effets du magnétisme sont magiques.

§ II. — IDENTITÉ DU SPIRITISME ET DE LA MAGIE.

1. *Faits. — Les tables parlantes, les médiums, le spiritisme.*

Je réunis toutes ces choses en apparence si diverses parce qu'elles ne sont que les phénomènes successifs d'un même fait qui s'est développé, comme le magnétisme, entre les limites les plus éloignées, et depuis dix ans seulement pour la France.

Comment l'idée, déjà mûre en Amérique, est-elle éclosée chez nous? Peu importe (1).

On a commencé par faire tourner des tables, des chapeaux, des objets quelconques. Que de précautions pour que la chaîne fût faite dans des conditions efficaces! que de fatigues pour y parvenir! Et beaucoup, toujours sans succès, renonçaient à leurs efforts. Dans quelques endroits même aucun phénomène n'a jamais pu être obtenu (2). — C'était nécessaire pour constituer le camp nombreux des incroyants et des négateurs.

Mais il y avait bientôt des efforts récompensés; le guéridon tournait facilement, à la première som-

(1) On a remarqué que ces faits n'avaient apparu chez nous qu'après l'arrivée de personnes ou d'objets qui leur servaient d'organes en Amérique, ce qui est une curieuse analogie avec le mode de propagation presque constant des infections démoniaques. Mais cette analogie n'est pas un argument sérieux pour conclure la nature de ces phénomènes. Quant à leur biographie proprement dite, elle est tout à fait étrangère au cadre que j'ai adopté. D'ailleurs on ne peut pas établir que la transmission ait toujours été contagieuse.

(2) De Mirville, I, 421, 425, 428.

mation de la *chaîne*, sous l'imposition d'une seule main... D'ailleurs, pour se mettre en sûreté contre les impulsions personnelles, imperceptibles et involontaires (1), les expérimentateurs sérieux, comme M. de V., fixaient à la table, par des pitons, de longues chaînettes qui pendaient jusqu'à terre avant de rejoindre les personnes de la chaîne, éloignées et assises autour. Tout n'en allait que mieux. C'est avec ces précautions, ou d'autres aussi sages, qu'ont été obtenus une foule de faits curieux dont je vais donner l'idée par quelques exemples.

Tant que les expérimentations élémentaires n'ont donné que de faibles mouvements, on pouvait craindre, surtout avec des objets légers, l'action involontaire d'un organisme fatigué par l'attente et l'immobilité dans une position pénible. C'est dans cet ordre de résultats que se sont toujours maintenus les savants obstinés, qui, voulant tout expliquer physiquement, ont méconnu les résultats qui échappaient à la science.

L'explication des impulsions élémentaires ou petites actions concordantes devint beaucoup plus difficile à admettre avec les précautions dont nous avons vu M. de V. s'entourer, ou lorsque des expérimentateurs sérieux agirent avec précaution sur un meuble pesant, que l'effort le plus formel pouvait seul mouvoir. Et M. A. Karr avait parfaitement raison au fond de cette plaisanterie : « Ainsi M. Babinet fera mouvoir aussi » facilement une table pesante avec le mouvement » invisible et insensible de ses muscles, que si, met-

(1) Dont on a tant argumenté !

» tant habit bas, empoignant la table de ses deux
 » mains, et se penchant jusqu'à un certain angle,
 » il employait visiblement toutes ses forces à la
 » faire tourner (1)? »

D'ailleurs, que répondre à un physicien distingué, M. Séguin, qui a expérimenté avec soin et qui vous dit : Ce n'est pas moi qui pousse la table, même involontairement; « c'est elle qui fait effort contre mes jambes au point de me *repousser* et presque de se *briser*. Comment, dès lors, voulez-vous que j'accepte vos explications (2)? »

M. de Gasparin a d'ailleurs essayé cette contre-épreuve, de tâcher de mouvoir un meuble par un ensemble d'efforts élémentaires, et il a échoué : « Celui
 » qui veut obtenir le soulèvement (par ce moyen), » dit-il, « s'épuise en vains efforts; le pied ne se soulève
 » pas une seule fois (3). »

Enfin, pouvons-nous rejeter ce témoignage formel de M. de Saulcy, membre de l'Institut : Une lourde table en chêne est appuyée contre terre par trois robustes charpentiers ; sommée de se lever à la simple imposition de l'index de M. de Saulcy, elle renverse les trois charpentiers et se brise (4).

C'est encore M. de Saulcy qui écrit à M. de Mirville (5) : « Nous essayâmes, en pressant sur la table
 » de façon à lui faire rayer le parquet, de l'arrêter
 » dans sa course étrange, et nous ne pûmes y par-

(1) *Siècle*, 5 février 1854. — De Mirville, *Complément*, 15.

(2) *Cosmos*, vol. IV, 612. — De Mirville, I, 433 ; III, 292 ; *Complément*, 6.

(3) *Des tables*, I, 216. — De Mirville, *Complément*, 51.

(4) De Mirville, *Complément*, 68.

(5) De Mirville, I, XII.

» venir... » M. de Saulcy expérimentait avec son fils et l'un de ses amis.

Citons d'ailleurs la table de M. de Gasparin (1), qui obéissait ponctuellement à tous les commandements jusqu'à celui de résister : « Elle (la table) opérait, » dit M. de Gasparin, des mouvements qu'aucune » complicité involontaire ou volontaire n'aurait pu » provoquer, car nous aurions vainement tenté en- » suite de l'amener et de la maintenir, par une pres- » sion des mains, dans la situation qu'elle prenait sur » un seul pied, résistant d'une manière incontestable » aux efforts destinés à la faire redescendre. » La table obéissait aussi bien aux commandements faits mentalement.

Dans une séance d'expériences à laquelle prend part M. des Mousseaux, un guéridon qui, sous l'action des doigts, a soulevé un de ses pieds, reste soulevé, sur l'ordre qu'on lui en donne, de sorte qu'une personne ne peut l'abaisser à l'aide de son poids entier. Un instant après ce même guéridon léger, ayant reçu l'ordre d'adhérer au sol, toute la force d'un homme ne peut l'en détacher (2).

Ces exemples laissent loin derrière eux l'hypothèse des actions musculaires, puisque nous en sommes venus à la résistance formelle. De là au soulèvement sans contact il n'y a qu'un pas.

Une table, en présence de M. Home, le célèbre médium américain, repousse ceux qui l'actionnent et qui ne peuvent la maîtriser; une ou plusieurs per-

(1) De Mirville, I, 435. — *Gazette de France*, 3 juin 1853.

(2) *Mœurs et pratiques des démons*, etc., par le chevalier Gougenot des Mousseaux, p. 298 et s. — *Magie au XIX^e*, 14.

sonnes étant assises sur cette table, et *personne autre* ne la touchant, elle reste soulevée en l'air ou se déplace (1).

Quelquefois le mouvement sans contact *paraît* dû à une passe magnétique; ailleurs à une simple volition mentale (2).

Une table frappe, alors qu'on l'actionne seulement du bout du doigt, ou même *pas du tout*, et à la seule volonté du médium qui est présent; elle s'avance pousse, saute et s'élance *sans* être touchée (3). Pendant qu'un médium écrit les réponses qu'on sollicite, une table à laquelle *personne ne touche* est soulevée, agitée, secouée brutalement à diverses reprises (4). Ailleurs, rapporte M. de Gasparin, « un meuble que » *personne ne touche*, suit les doigts tendus au-dessus » de lui; il se dresse et il se renverse (5). » Ce soulèvement *sans contact* a été obtenu environ trente fois par M. de Gasparin, dans des circonstances diverses; et parfois la table, actionnée à distance, était chargée de grands poids (6).

Enfin, comme si les tables avaient voulu se moquer ouvertement de la *chaîne*, qui semblait d'abord indispensable à leur mouvement, on vit une table, rebelle à une chaîne prolongée, se mettre en mouvement rapide dès qu'on l'eut abandonnée (7).

M. Thury, savant distingué et professeur à l'acadé-

(1) *Mœurs et pratiques*, 313 et s.

(2) De Mirville, I, 431.

(3) *Magie au XIX^e*, 10, 20.

(4) *Magie au XIX^e*, 171.

(5) *Des tables*, I, 116. — De Mirville, *Complément*, 9.

(6) *Des tables*, I, 24. — De Mirville, I, 48; *Complément*, 10.

(7) De Mirville, I, 424.

mie de Genève, coexpérimentateur de M. de Gasparin, a constaté, lui aussi, le fameux soulèvement *sans contact*, et plus souvent encore « le balancement toujours » sans contact jusqu'au renversement total du » meuble (1). »

M. Bénézet, rédacteur en chef de la *Gazette du Languedoc*, a étudié ces phénomènes avec l'attention la plus scrupuleuse, et son témoignage est d'autant plus remarquable qu'il a d'abord été, pour les tables, railleur impitoyable. Lui aussi a obtenu le soulèvement sans contact : « Dans les premiers jours, le guéridon » avait besoin pour perdre terre de s'appuyer contre » le mur ou contre quelqu'un de nous... plus tard il » bondissait en quelque sorte sous nos doigts, cher- » chant à atteindre les objets que nous lui présentions » à une certaine hauteur. » Un soir, on lui ordonna de poursuivre un papillon entré dans l'appartement, et il le fit si bien, qu'il fallut chasser le papillon pour reprendre d'autres expériences. « Le guéridon en » vint au point de se soutenir deux ou trois minutes » en l'air en se détachant de la main et s'y rattachant, » donnant de petits coups sur nos doigts comme » pour nous caresser (2). »

Quant aux meubles de M. de Sauley, ils ont été jusqu'à courir sur lui à l'envi, et à le charger avec un tel entrain, qu'il lui fallait se retrancher derrière les canapés (3).

Les phénomènes deviennent progressivement plus

(1) P. 15 et 16. — De Mirville, *Complément*, 23.

(2) *Des tables tournantes et du panthéisme*, par Bénézet. Sagnier et Bray, Saints-Pères, 64. — De Mirville, *Complément*, 79.

(3) De Mirville, *Complément*, 68.

surprenants et plus variés. Ici, ce n'est plus la table interrogée qui frappe les coups convenus; ces coups partent des meubles, de partout dans l'appartement, à la demande de l'un des assistants. Une fois, par exemple, ils partent d'une table que personne ne touche, et que M. des Mousseaux sent vibrer sous leur action. Souvent aussi les coups se font entendre avant toute demande, pour provoquer les expérimentateurs (1). Au milieu de ces mêmes expériences, la table sur laquelle écrit M. des Mousseaux, et que nul *n'approche*, se prend à bondir, le secoue, et retombe à un mètre de son point de départ (2). Une autre fois, les coups se font encore entendre dans tout l'appartement, et un meuble frappe violemment sans qu'on le provoque ni le touche (3). Les faits abondent pour établir que les coups partent distinctement de beaucoup de points d'où personne n'approche, et où, par conséquent, nulle fraude n'est possible. Une fois, on *voit* vibrer une planche sous les coups de l'agent invisible (4).

Rapprochons de ces faits un remarquable analogue cité par M. Thury (5). M. N., qui avait toléré quelque temps les expériences des tables, des crayons, etc., croit y voir quelque chose de douteux, et les fait cesser chez lui... Une semaine après, un jeune enfant de la maison, qui était un des opérateurs favorisés des tables, est en butte à des phénomènes bizarres; plu-

(1) *Magie au XIX^e*, 11 et s.

(2) *Magie au XIX^e*, 10.

(3) *Magie au XIX^e*, 20.

(4) *Magie au XIX^e*, 170.

(5) De Mirville, *Complément*, 59 et s.

sieurs fois, et dans des pièces différentes, le piano devant lequel est l'enfant rend des sons étranges; il se soulève sans que personne y touche, sans que les genoux de l'enfant assis devant y touchent davantage (genoux d'ailleurs bien impuissants à soulever un poids de trois cents kilos). M. N. essaye de soulever lui-même l'instrument; tantôt il a tout son poids, *tantôt il n'en a plus aucun*. Une autre fois M. N., aidé d'un jeune homme, essaye d'abaisser le piano qui se soulève; ou bien leur résistance est vaine, ou bien le tabouret sur lequel l'enfant est assis recule avec *une grande vitesse*... Ces faits se sont renouvelés souvent, pendant quinze jours, en présence de témoins divers.

Nous voyons encore les époux L. (gendre et fille de M. Bénézet), que de légitimes scrupules ont éloigné des *tables*, recevoir d'elles comme des avances et des provocations. Quand ils s'asseyaient pour dîner, la table s'agitait et frappait légèrement, comme pour les provoquer; ou, sans s'agiter, elle rendait le son d'un coup sec (1).

Souvent, les coups sans cause apparente savent se varier eux-mêmes; et chaque esprit prétendu a un frappé qui lui est propre. Il y a plus encore; sur une simple demande, on entend, au lieu de coups, tous les bruits que l'on désire : scie, marteau, rabot, etc. Ailleurs ce sont des sifflements aigus et répétés, ou bien on entend *marcher* des pas d'hommes ou de divers animaux (2).

On se rappelle que les tables ont bientôt varié leur

(1) *Des tables tournantes*, etc., 34 et s. — De Mirville, *Complément*, 80.

(2) *Magie au XIX^e*, 13, 22, 26.

mode de langage. L'ont-elles suggéré, ou s'est-on avisé, par *hasard*, de leur proposer d'autres moyens d'action? Je ne sais; et cette question, assez curieuse, n'entre pas dans le cadre étroit que je me suis tracé. — Il est assez naturel qu'on y ait songé spontanément. — Toujours est-il qu'on a armé d'un crayon les pieds des tables en leur présentant un papier; on a planté des crayons dans des bobèches, etc. Ces instruments ont écrit; et, ici, la supercherie aurait peine à faire illusion, même à des expérimentateurs novices. Que quelques personnes, touchant du bout des doigts une table pesante, puissent la faire écrire assez légèrement et assez nettement; c'est mille fois plus difficile que de lui communiquer un mouvement quelconque. Les exemples sont nombreux. Rappelons seulement les expériences faites, ensemble, par MM. de Saulcy et de Mirville (1); la table a écrit, et écrit contre leur pensée, et des mots parfois trop lisibles. — Ailleurs le crayon, uniquement interrogé par des dames, écrivait enfin des mots *trop lisibles*, mais qui, entièrement nouveaux pour elles, ne leur présentaient aucun sens (2).

J'ai vu moi-même de longues pages tracées par le pied des tables; j'ai vu les dessins capricieux, les phrases imprévues et incohérentes qui apparaissaient contre l'attente des expérimentateurs. J'ai vu ce signe d'un triangle renversé, c'est-à-dire placé une pointe en bas, par lequel l'agent moteur de la table aimait à se représenter lui-même, et qu'il expliquait par ces

(1) De Mirville, I, xiii.

(2) De Mirville, *Complément*, 70.

mots expressifs : « Je suis un Jéhovah à l'envers (1). » J'ai vu, enfin, cette *signature en toutes lettres et distincte*, qu'il accorda à la demande des expérimentateurs : **DIABLE**.

Bientôt on mit le crayon dans les mains d'un médium qui abandonnait à l'agent l'usage de son bras. Sans doute, les incrédules peuvent ici soupçonner plus facilement la fraude; mais il suffit d'avoir vu quelques expériences de cette nature, pour ne plus pouvoir admettre l'action naturelle et libre du médium. Souvent ce médium est un enfant, une jeune fille; le bras est étendu, les yeux ne suivent pas son mouvement, et parfois la vitesse du crayon dépasse énormément ce que le médium pourrait faire à un autre moment (2). Dans certaines expériences, on a établi un contrôle attentif au moyen des coups, du crayon du médium, et d'un somnambule placé dans une autre pièce (3). Mais, souvent, la passivité du médium ressort avec certitude de la nature même des choses qu'il produit. C'est un fait habituel que des productions philosophiques ou littéraires qui dépassent formellement la portée des médiums. Accuserons-nous de complicité ces jeunes filles dont le crayon, jadis pur et édifiant, se prend tout à coup à tracer ces emblèmes païens d'une révoltante immoralité, que leurs mères s'empressent d'arracher de leurs mains (4)? Des médiums absolument étrangers aux arts exécutent des dessins remarquables et avec

(1) De Mirville, III, 314.

(2) *Magie au XIX^e*, 11 et s.

(3) *Magie au XIX^e*, 14 et s.

(4) De Mirville, III, 241.

une incroyable rapidité (1). — Citons seulement les portraits de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge que possède M. l'abbé X., curé de Saint-N... Un médium les traça, sous les yeux de M. l'abbé X., le bras presque tendu, et sans porter son attention sur le papier. J'ai vu ces portraits, qui faisaient l'étonnement de Paul Delaroche, qui regardait comme impossible que les doigts d'aucun artiste humain les eussent tracés. Ce sont de simples esquisses au fusain, rapides, légères, d'une hardiesse étonnante. On voit l'incohérence avec laquelle le crayon était conduit; et cependant la vie et l'expression de ces figures sont prodigieuses. Les sentiments exprimés par la figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ avaient été indiqués d'avance par M. l'abbé X. La tête de la sainte Vierge a le type juif; c'est la première fois, disait Paul Delaroche, qu'elle a été représentée ainsi. La figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ se rapproche davantage du type que nous connaissons.

C'est un fait du même genre que celui d'un médium qui ne sait pas jouer du piano, et dont les doigts, sous l'action occulte, exécutent des mélodies. Ajoutons ce curieux détail que M. des Mousseaux affirme *de visu*: pendant le jeu, les pédales de l'instrument s'abaissent et se relèvent *toutes seules*(2)!

Non-seulement on a fait tourner toute sorte de meubles, mais on a fait tourner des personnes. Ici, j'ose à peine citer des faits, car aucune espèce d'expérience ne favorise plus la supercherie. Je raconterai toutefois une seule histoire, parce que j'en connais

(1) *Magie au XIX^e*, 71.

(2) *Magie au XIX^e*, 67.

tous les acteurs, et que celui qui en fut l'acteur principal, M. M., est un homme dont la sincérité et la gravité sont pour moi hors de doute. C'était en 1853, chez M^{me} de F. dont le frère, l'abbé de V., se livrait attentivement à l'étude des nouveaux phénomènes. Un jour, pendant que l'on expérimentait, entre M. M., alors complètement sceptique et railleur à l'égard des *tables*, comme à l'égard de toute intervention diabolique matérielle. — Voulez-vous que je vous fasse tourner, lui dit l'abbé de V. ? — J'en serais curieux ! répond M. M. — L'abbé de V. pose à plat ses mains ouvertes sur les omoplates de M. M. qui se tient debout, et l'on convient que M. M. répondra en comptant les lettres par des inclinaisons successives. Pendant toute la durée de l'expérience, M. M. sent constamment les mains de l'abbé de V. qui demeurent immobiles, et dont la pression reste légère et constante. Au bout d'un moment, M. M. sent son corps fortement incliné à droite, à gauche, en avant, en arrière, sans que rien autre le touche que les mains immobiles et ouvertes de l'abbé de V. Et remarquons que ces mains, posées à plat sur les omoplates, sont particulièrement incapables de tirer M. M. en arrière. D'ailleurs M. M. m'explique avec précision que lorsque son corps fléchit malgré lui, il ne se sent saisi par aucun endroit particulier, mais que son corps cède à une action générale. — Qui est ce qui vous fait mouvoir ? demande un assistant à M. M. — Et M. M., surpris, épelle le mot *diable*. — Dites le nom de celui qui vous fait agir, dans la langue que je pense, demande M. l'abbé N. qui assiste à ces expériences. — Et M. M. commence à épeler *d, i, a, b, ...* Oh ! M. l'abbé, interrompt M. M.,

vous pensez donc en français ? — L'abbé N. ne répond pas. — M. M., convaincu que le mot est français, après avoir compté jusqu'à 1, fait un effort instinctif pour s'arrêter... mais son corps est courbé malgré lui, trois fois encore... C'était *diabolus* qu'avait pensé M. l'abbé N.

M. l'abbé Almignana, médium lui-même, décrit ainsi son état magnétique : Il prend un crayon qu'il tient dans sa main sur un papier, se concentre dans un état passif, en formant seulement le désir que sa main écrive sur tel sujet, et sa main écrit... Et ce qu'elle écrit est souvent nouveau pour lui ; il ne l'a ni lu, ni entendu, ni pensé... Ailleurs, M. l'abbé Almignana ne peut obtenir de réponse sur quelque chose *qu'il sait*, ou cette réponse est opposée à sa pensée(1)...

Ces premiers faits nous étonneront moins quand nous aurons vu les perfectionnements que leur ont apportés les années ! Depuis 1856, on est parvenu à obtenir l'écriture *directement surnaturelle*(2). D'abord, on mettait un papier blanc et un crayon dans une boîte fermée ; au bout de quelque temps on y trouvait quelque chose d'écrit. Puis on *vit* que les caractères se formaient sans que le crayon bougeât ; on le supprima donc, et l'écriture se produisit aussi bien. Ainsi, dès 1856, l'écriture surnaturelle se formait en plaçant « simplement un papier blanc sur une table...

(1) *Eramen des doctrines de MM. de Mirville et de Gasparin*, par l'abbé Almignana. Dentu. — De Mirville, *Complément*, 65, 66.

(2) *Magie au XIX^e*, 124 et s. — *Pneumatologie positive et expérimentale*, Franck, 67, rue Richelieu, 1857, par le baron de Guldenstubbé.

» ou sur un piédestal des statues antiques, sur les » sarcophages, sur les urnes, etc. (1). » Ces productions sont toujours signées des noms de morts connus, appartenant à l'histoire sacrée ou profane. — Ajoutons ce curieux détail, que pendant plusieurs jours des tables, sur lesquelles s'était produite l'écriture mystérieuse, se déplacèrent spontanément, lentement ou très-vite, traversèrent *plusieurs fois plusieurs pièces*, suivant leur direction malgré les obstacles qu'on leur opposait et qu'elles contournaient. M. de Guldenstubbé vit même un guérison traverser toute la chambre dans l'air (2). Enfin les figures magiques que traçait aussi parfois la même main invisible, ont produit des guérisons instantanées sur des malades auxquels on les appliquait. De même leur application endormait le médium de M. de Guldenstubbé (3).

M. des Mousseaux rapporte un fait, qui n'a pas été fréquent, je crois, mais qu'il a observé avec l'attention et la critique les plus scrupuleuses (4). Sur la demande des expérimentateurs, on vit apparaître dans les ténèbres des lueurs et des clartés, parfois vagues et parfois très-distinctes, sans que la vue, le toucher, l'ouïe ni l'odorat pussent révéler la cause de ces clartés, qui apparaissaient çà et là, mobiles et persistantes, sur les meubles, les murs, etc.

Attachons-nous maintenant au fait capital des tables tournantes, *l'intelligence*. Nous l'avons rencon-

(1) *Pneumatologie*, etc., 68, 78, 79. — *Magie au XIX^e*, 127.

(2) *Pneumatologie*, 71. — *Magie au XIX^e*, 128.

(3) *Pneumatologie*, 35. — *Magie au XIX^e*, 126.

(4) *Magie au XIX^e*, 28 et s.

trée déjà, à n'en pouvoir douter, dans plusieurs exemples ; mais il faut lui consacrer une étude spéciale.

Quelque temps, on put croire que les tables reflétaient la pensée des expérimentateurs ; elles ne répondaient que ce que l'on savait, elles ne devinaient guère que ce que chacun pouvait prévoir ; elles reproduisaient quelquefois l'orthographe fantaisiste des médiums (1). Mais déjà il y avait un grand problème dans ces réponses, lorsque les expérimentateurs se savaient sérieux, et s'isolaient scrupuleusement de la table comme nous en avons cité des exemples (2). Bien vite les réponses prirent une intelligence plus marquée ; la table exprima des choses connues seulement de personnes étrangères à la chaîne, et rectifia leurs souvenirs parfois erronés. C'est ainsi que, chez M. le comte de B., la table frappa l'âge véritable d'une personne absente, et que *tous* les assistants croyaient plus jeune. C'est ainsi que la table de M. de Gasparin frappa, pour son âge, quarante-trois ans, tandis que, par erreur involontaire de souvenir, il pensait n'en avoir que quarante-deux (3).

M. Thury, coexpérimentateur de M. de Gasparin, n'est pas hostile comme lui à la surintelligence des tables : « Dans les expériences de Valleyres (chez M. de » Gasparin), nous dit-il, rien n'autorisait à croire » qu'il pût en être autrement (qu'un reflet de la pensée des expérimentateurs) ; mais aussi ce résultat, » *purement négatif, généralité provisoire* déduite d'un » nombre *limité* d'expériences, ne saurait infirmer

(1) *Mœurs et pratiques*, 295.

(2) De Mirville, I, 427 et s.

(3) De Mirville, *Complément*, 28.

» les résultats d'expériences contraires... Comme il
 » s'agit ici d'un point capital dans la question, qu'il
 » nous soit permis de rapporter... des faits qui sem-
 » blent contraires à la thèse soutenue par l'auteur
 » (M. de Gasparin). » Ces faits ont eu lieu sous les yeux
 et dans l'habitation d'un homme éminent dont la
 science et le caractère sont connus : «... D'abord les
 » réponses obtenues furent telles que l'on pouvait y
 » voir un *reflet de la pensée inconsciente* des opéra-
 » teurs... Bientôt... ce qu'elles manifestaient semblait
 » plus difficilement pouvoir sortir de l'âme des jeunes
 » interrogateurs ; enfin, il y eut une *opposition* telle
 » aux ordres donnés, que M. N., incertain sur la nature
 » vraie de ces manifestations où *semblait* apparaître
 » une *volonté différente de la volonté humaine*, défen-
 » dit qu'elles fussent de nouveau provoquées... » C'est
 alors qu'eut lieu le curieux phénomène du piano sou-
 levé que nous avons raconté déjà (1).

Nous avons vu la circonspection, digne d'un ancien magistrat, que M. de V. apportait dans ses expériences. Un jour M. de V., voulant enfin savoir à qui il avait affaire par l'intermédiaire de la table, lui dit : Enfin, qui es-tu ? — *Le diable*. — Pourquoi fais-tu tout cela ? — *Pour l'avoir*. — Précédemment, voyant que la table semblait intelligente, il dit : Il y a donc des esprits ici ? La table répondit par le signe convenu : Oui. — Y en a-t-il plusieurs ? — Aussitôt il se fait une multitude de bruits sur les meubles, contre les murs, aux cordons des sonnettes ; on entend mille coups répétés dans tous les coins... — C'est avec la même fran-

(1) De Mirville, *Complément*, 59, 60.

chise que le guéridon répondait à M. Thévenot : « ...Tu attends quelque faute même vénielle ? — Oui. — ...Tu resterais vingt ans à attendre un péché mortel ? — Oui (1). »

Il faut lire quelques procès-verbaux de ces conversations des tables, où elles se disent esprits et esprits mauvais ; où elles donnent mille détails intelligents, ou répondent ces non-sens, qui reflètent d'autant moins la pensée des expérimentateurs qu'aucun d'eux n'y peut rien comprendre ; où l'on voit sans cesse percer les tendances des esprits mauvais (2) ; où elles tâchent toujours de saper les vérités fondamentales de la religion, d'abord et surtout l'éternité des peines. Est-ce un reflet de la pensée des interrogateurs chrétiens ?

On vit les tables obéir, non-seulement aux commandements proférés verbalement par une personne quelconque, mais aux commandements muets formulés *mentalement* par des personnes *étrangères à la chaîne*, ainsi qu'aux *pensées* à peine conçues (3).

Nous connaissons les expérimentations consciencieuses de M. de Saulcy, qui finirent par renverser chez lui les préjugés les plus énergiques, et les remplacèrent par une conviction opposée. Écoutons deux intéressants dialogues entre lui et sa table : « Qu'ai-je » dans ma poche ? — Un pistolet. — Que faut-il en » faire ? — Tirer sur moi... Trouvant la demande » singulière, dit M. de Saulcy, j'hésitai pendant » plusieurs jours, au fond de mon âme, et luttai

(1) De Mirville, *Complément*, 92.

(2) *Mœurs et pratiques*, 289 et s.

(3) De Mirville, *Complément*, 26, 27, 86.

» entre un violent désir de faire feu sur la table, et la
» crainte surnaturelle et mystérieuse que j'avais des
» conséquences possibles de ce coup de feu. Depuis,
» je remerciai Dieu de ne m'avoir pas permis de céder
» à la curiosité, lorsque l'esprit me déclara que ce
» coup de feu m'aurait fait à la face « une blessure in-
» guérissable. » — Mais, objectai-je, la balle serait en-
» trée dans la table ? — Il y aurait eu deux trous,
» répondit-il, un dans la table et l'autre dans ta
» figure (1). — « Mets ta main sur sa tête, » me disait-il
» un jour en montrant mon voisin. Je ne le fis pas et
» lui demandai plus tard ce qui serait advenu. « Il
» serait devenu fou et pour toujours, » me fut-il ré-
» pondu. » Les pierres, les arbres, tout servit bientôt
d'instrument à M. de Saulcy. Les arbres répondaient
par des saccades significatives, et lui disaient, par la
voie du médium, que « ce métier leur nuisait beau-
» coup (2). »

Le bâton était encore un instrument de divination
pour M. de Saulcy. Quelquefois deux personnes le te-
naient, une par chaque bout, et c'était alors « avec
» une force et une vitesse prodigieuses » qu'il les en-
trainait où étaient les objets perdus, sur lesquels il
frappait (3). Un jour que deux enfants insultaient ces
messieurs, le bâton se mit à les menacer d'une telle
correction qu'il fallut le lâcher, car « les coups étaient
si violents que la tête aurait été probablement fendue
du premier. » A la campagne c'est un bâton ; à Paris

(1) Rappelons-nous le berger de Cideville.

(2) De Mirville, *Complément*, 68, 69. — Pensons au chêne de Dodone.

(3) Comme la baguette de Jacques Aymar.

un tchibouk, qui gambade, bouscule, frappe, et enlève adroitement la cendre du cigare de M. de Saulcy (1).

Le fait suivant semble encore plus remarquable : M. de Saulcy ordonne à l'agent d'écrire qu'il est un chien, et le crayon répond par des caractères que M. de Saulcy croit vides de sens. Après de longues recherches : « Sot que tu es, dit le crayon, retourne donc le » mot. » Et les signes, *retournés*, sont la phrase *ana-kelb*, « je suis un chien, » en caractères et en langue syriaques (2). M. de Saulcy reçut encore de son crayon quelques leçons d'orthographe arabe, copte, hébraïque, dont il reconnut la vérité.

C'est absolument l'histoire de ces *mots*, révélés par une table à M. des Mousseaux, et, pour lui, vides de sens. Soumis plus tard à M. Drach, savant hébraïsant et bibliothécaire du Vatican, ces mots furent reconnus par lui pour être positivement syriaques. M. Drach remarque que le syriaque paraît avoir été l'idiome des démons interrogés par le Sauveur (3).

Chez M. de Tristan, le crayon finissait habituellement les séances par ce mot « engager, » dont on ne comprenait pas le sens, jusqu'à ce qu'il l'eût fait précéder de ceux-ci : « Veux-tu ? »

De nombreux faits montrent la tendance dominante des esprits, leur désir d'engager à eux les expérimentateurs par un moyen quelconque. M. de Mirville cite l'exemple remarquable d'un médecin de ses amis, chez qui le crayon écrivit textuellement : « Si tu

(1) De Mirville, *Complément*, 69, 70.

(2) De Mirville, *Complément*, 70.

(3) De Mirville, III, 218.

» veux te livrer à moi, âme, esprit et corps, je comblerai tous tes désirs, même celui qui te tient le plus au cœur en ce moment. Si tu y consens, signe ton nom au-dessous du mien et tout sera dit... » Et l'esprit signait *Gielf*... et le médecin tremblait... et ne signait pas (1)!

En cherchant l'intelligence, nous l'avons souvent reconnue mauvaise. Ce n'est pas qu'elle n'essaye la dissimulation. Ainsi, de nombreuses expériences avaient fait croire à M. de Saulcy qu'il communiquait avec deux esprits; l'un mauvais, et l'autre bon qui blâmait et contredisait le premier; jusqu'à ce qu'il obtint, avec M. de Mirville, cette réponse péniblement arrachée: « Pauvre dupe, tu croyais en avoir deux, et tu n'en avais qu'un : j'étais seul (2). »

Plus difficile encore fut l'épreuve du vicomte de Méslon (3). Il fut longtemps en rapport avec un guéridon qui se disait animé par l'âme de son frère aîné défunt. Intelligence, divination, zèle, piété, dévotion, rien n'y manquait... — Un jour, une petite table chiffonnière, actionnée par hasard, se prit à parler, et accusa l'esprit du guéridon d'imposture... mais celui-ci persista dans ses dires, et *somma* la chiffonnière, *au nom du Dieu vivant*, de démasquer elle-même son hypocrisie. Après une *résistance opiniâtre* et des *soubresauts convulsifs*, la chiffonnière s'avoua animée par le démon... La confiance dans le guéridon était presque absolue, mais Dieu ne permit pas qu'elle durât davantage. Un dimanche, après des résistances, le

(1) De Mirville, *Complément*, 71, 72.

(2) De Mirville, *Complément*, 71.

(3) De Mirville, *Complément*, 84 à 88.

guéridon dit textuellement : « Je m'ennuie de vous » répéter sans cesse des paroles mielleuses que je ne » pense pas, et de vous exprimer des sentiments affectueux lorsque je n'ai pour vous que des sentiments » de haine... » — Qui es-tu donc ? — *L'esprit du mal.* — Quel a été ton but?... — *De chercher à vous inspirer de la confiance pour mieux vous tromper ensuite.* « ... Dieu me force à parler ainsi; l'enfer me réclame, adieu. »

Je l'ai rappelé plusieurs fois; l'hypocrisie doit être le signe du démon. Ainsi, le guéridon de M. de Meslon affectait la joie en parlant de Dieu, de la sainte Vierge et des Saints; en touchant des objets sacrés ou bénits. « Je souffrais, » dit-il, « mais je dissimulais ma souffrance dans l'espoir de parvenir plus tard à vous égarer (1). »

Le démon n'agit pas toujours de la même manière. Le guéridon de M. Bénézet, mouillé d'eau bénite, eut des convulsions terribles; il finit par se renverser et frappait la terre comme pour secouer l'eau, etc. (2). M. l'abbé Chevojon (3) rapporte qu'un tabouret actionné se renversa six fois, *malgré les efforts de trois personnes*, lorsqu'on y posa un chapelet béni. Il en fut de même trois fois à l'imposition d'un Christ. Poursuivi par ce Christ, que M. l'abbé tenait à la main, le tabouret *s'enfuit*, et, poussé à bout, *se renversa*, etc.

Chez M. *** , on ne put pas faire avancer un guéridon

(1) De Mirville, *Complément*, 88. — Voir *Mœurs et pratiques*, etc., 286 et s.

(2) De Mirville, *Complément*, 79 et s.

(3) De Mirville, *Complément*, 82, 83.

vers un IHS que M. Thévenot avait tracé au crayon sur le parquet, à *l'insu* de tous, et notamment de ceux qui tenaient la table (1).

«(Les esprits), » dit M. l'abbé Bautain, « refusent » de répondre nettement en ce qui concerne Notre-
 » Seigneur Jésus-Christ, et quand on veut les y con-
 » traindre... les tables résistent, se dressent, s'agitent,
 » se renversent quelquefois et se jettent à terre, en
 » échappant aux mains qui les touchent... J'ai vu ces
 » choses plusieurs fois; j'ai vu un jour une corbeille
 » ainsi animée *se tordre comme un serpent*, et *s'enfuir*
 » *en rampant* devant un livre des Évangiles qu'on lui
 » présentait sans rien dire (2). »

Un autre guéridon, par ses excellents conseils, avait lancé son médium, jeune fille de dix-huit ans, dans les voies de la plus haute piété... Pendant une séance où le guéridon tient le langage le plus édifiant et le plus élevé, M. l'abbé N., curé d'une paroisse de Paris, jette un chapelet bénit sur le guéridon, à l'insu de tous et même du médium..... Aussitôt le médium entre dans les convulsions les plus effrayantes que l'on calme avec peine..... Les expérimentateurs désignent le chapelet comme cause de l'accès (3).

La dissimulation dure plus ou moins; mais presque toujours le véritable esprit finit par se révéler à un observateur clairvoyant, par la nature de ses doctrines. D'abord, les esprits admettent la vérité de la religion, etc.; puis ils travaillent à la saper en détail par

(1) De Mirville, *Complément*, 90 et s.

(2) *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*, par un ecclésiastique, 1853. — De Mirville, *Complément*, 64.

(3) De Mirville, *Complément*, 83, 84.

les doctrines les plus bizarres, et aussi les plus variées (1); ils affirment un paradis matériel; prétendent que l'âme a une forme, etc. Mais le but le plus constant, le plus caractérisé de leurs efforts, est de nier *l'enfer éternel*. C'est là, et à bon droit, la base de leur doctrine; qu'ils l'affirment seulement à l'occasion (2), ou qu'ils la revêtent des théories bizarres de la métempsycose.

Remarquons que si les mauvaises doctrines décèlent les mauvais esprits, elles n'apparaissent pas toujours, et que leur absence ne prouve pas la bonté des esprits.

M. des Mousseaux cite, dans une de ses expériences, une particularité remarquable, qui rappelle beaucoup nos observations sur le magnétisme. Pendant que chacun entend parfaitement les bruits divers qu'imité l'agent mystérieux, M. des Mousseaux seul, doué cependant d'une ouïe très-fine, n'entend rien. Cela tient, explique l'inconnu, à ce que M. des Mousseaux ne consent pas à *vouloir* entendre. — M. des Mousseaux explique de son côté qu'il refuse de *vouloir* entendre, parce que cet acte de *volonté* lui paraît une adhésion coupable à l'agent mauvais (3).

Dans ces mêmes expériences, où un magnétisé placé dans une autre pièce contrôlait le médium et la table, le somnambule *voyait* les esprits qui frappaient, qui faisaient écrire le médium, etc. Et la preuve c'est qu'il prévoyait et décrivait tous leurs actes (4).

(1) *Mœurs et pratiques*, 277 et s.

(2) De Mirville, *Complément*, 85, 91.

(3) *Magie au XIX^e siècle*, 23.

(4) *Magie au XIX^e siècle*, 14 et s.

Les époux L., gendre et fille de M. Bénézet, s'étaient déterminés, par ses conseils, à laisser leurs expériences des tables. Nous avons vu comment celles-ci les provoquaient à de nouvelles communications par des mouvements, des coups, etc. Un soir que ces coups se faisaient entendre sous la chaise de M^{me} L., « celle-ci » trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua » sous la chaise. *Sa main fut aussitôt saisie et mordue » au-dessous de la seconde phalange du pouce, et elle eut » de la peine à la retirer.* Son mari ne comprenait pas » d'abord la cause des cris qu'elle poussait, mais il » fut bien plus surpris en voyant sur la chair rouge » et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents. » — M^{me} L. n'était pas encore remise de l'émotion » causée par cette *attaque* inattendue, qu'elle poussa » de nouveaux cris, en portant la main à l'épaule » droite, et tomba en syncope. Son mari avait beau » regarder il ne voyait rien, *la robe même n'éprouvait » aucun froissement.* Il découvrit l'épaule et y trouva » comme une sorte de contusion, de la grandeur d'une » pièce de cinq francs; il vit même quelques gouttes de » sang couler. Quand elle eut recouvré ses sens, » M^{me} L. se sentit *mordre* encore à l'avant-bras et » ensuite aux reins, quoique d'une façon moins sensible, etc. (1). »

On voit que si les tables sont aimables quand on les prend, elles ne le sont pas toujours autant quand on les quitte! Témoin encore M. le baron de N., que l'examen judicieux des tables ramena du scepticisme religieux aux pratiques de la religion catholique. Les

(1) *Des tables*, etc., par Bénézet. — De Mirville, *Compl.* 81, 151.

tables voulaient l'en détourner par prières et par menaces ; il le fit cependant... mais, aussitôt, il fut en butte à tous les tourments d'une véritable possession, etc. (1) !....

Une fois, la simple consultation d'une table fit naître, pour une jeune fille qui y avait pris part et pour la maison qu'elle habitait, tout un ensemble d'obsession très-semblable à celle de Cideville (2). Ombres, coups, instruments jouant seuls, lettres s'écrivant d'elles-mêmes ; *voix* criant, *parlant*, dans tous les tons, en français et en anglais, parodiant le *Pater* pendant la prière en commun de la famille, etc. MM. de Mirville et des Mousseaux ont constaté partiellement ces faits ; ils l'ont été surtout par le Dr Poirson, médecin de cette famille.

Au début de l'épidémie des tables, on avait constaté un phénomène analogue : Au milieu d'une chaîne, un jeune homme bien portant avait été pris d'un tremblement violent ; son avant-bras gauche oscillait avec une rapidité évaluée à *mille* oscillations par minute ; il pouvait à peine parler, vacillait, et tous les soins ne l'empêchèrent pas de ressentir jusqu'au lendemain des traces de cette crise (3).

Pendant une chaîne, une jeune fille tomba dans un état de somnambulisme, que les médecins reconnurent pour le somnambulisme magnétique (4).

Nous ne pouvons passer outre sans jeter un coup

(1) De Mirville, *Complément*, 88, 89.

(2) De Mirville, *Complément*, 92, 93.

(3) De Mirville, I, 423.

(4) De Mirville, I, 428.

d'œil sur les *manifestations spirituelles* d'Amérique, qui précédèrent les nôtres et en furent comme les avant-coureurs. Cependant, je les indiquerai d'une façon très-sommaire pour éviter des redites presque constantes.

Les premières manifestations américaines semblent s'être produites spontanément, en 1848, par des coups dans la maison de M. Fox (1).

Bientôt se déroulèrent tous les faits que nous avons vus, avec des modifications de détail seulement çà et là (2). Les tables répondirent d'abord au moyen de coups, battirent la mesure. Ensuite, on obtint des inconnus l'imitation des sons et des bruits ; on entendit des concerts sur des instruments que personne n'approchait, ou même sans qu'il existât d'instrument là où la musique se faisait entendre (3).

Par la seule volonté, et sans contact, on fit mouvoir des meubles pesants. Sur un ordre ils résistèrent à tous les efforts, etc. (4).

L'intelligence des agents inconnus fut promptement constatée par leurs réponses et par leurs actes, dans des expériences de toute sorte (5). Là comme ici, les principaux modes de communication sont de quatre sortes : 1^o Nombre convenu de coups par lettre. 2^o Main du médium guidée et fixée sur les lettres. 3^o Main du médium écrivant. 4^o Crayon écrivant seul. Ajoutons un genre de médiums remar-

(1) *Le Mystère de la Danse des tables dévoilé*, etc., par un catholique, 1853, p. 7. — De Mirville, I, 405.

(2) De Mirville, I, 407 et s. — *Danse des tables*, 5.

(3) *Danse des tables*, 9.

(4) *Danse des tables*, 9 et s.

(5) De Mirville, I, 410.

quable, les médiums *parlants*, *speaking mediums* : D'une voix, souvent tout autre que la leur, ils répondent aux questions, improvisent, chantent, etc. ; quelquefois même, dit-on (1), dans des langues qui leur sont inconnues (2).

Ce fut au milieu d'un cercle nombreux et attentif que se manifesta d'abord l'écriture *spontanée* du crayon, et elle entraîna la confiance de l'un des magistrats les plus considérés d'Amérique, M. Simmons, qui en fut témoin (3).

On vit la main des médiums écrire dans des langues qui leur étaient notoirement inconnues (4) ; des médiums, complètement illettrés, imiter merveilleusement les plus belles pages d'auteurs connus, improviser en vers, etc.

La puissance divinatrice des agents inconnus a été constatée mainte fois de la manière la plus frappante (5).

Il faut remarquer qu'en Amérique les phénomènes des tables ont été souvent précédés, accompagnés ou suivis de phénomènes que nous avons rencontrés dans les obsessions. Des personnes sont transportées dans l'air sans cause apparente (6). D'autres sont soulevées et restent quelque temps suspendues. On voit paraître des fantômes, des mains sans corps qui agis-

(1) Ce fait, de *parler des langues inconnues*, était encore douteux pour l'auteur de la *Danse des tables* (comte Eugène de Richemont), quand il écrivait, en 1853. Depuis, ce fait a été constaté. (Voir, ci-après, de Mirville, I, 416 ; II, XLIX, etc.)

(2) *Danse des tables*, 15.

(3) De Mirville, I, 411.

(4) De Mirville, I, 416 ; II, XLIX.

(5) *Danse des tables*, 17 et passim.

(6) De Mirville, I, 415, 417.

sent, apposent des signatures connues, etc. (1). On vit apparaître le fantôme, d'une entière vérité, de personnes défuntes (2).

Généralement, les manifestations paraissent exiger pour se produire la présence d'un médium, c'est-à-dire d'une personne qui semble l'organe privilégié ou l'ami particulier des agents inconnus (3). D'ailleurs la qualité de médium ne dépend d'aucune aptitude que l'on puisse remarquer (4). Souvent les médiums sont désignés spontanément par les faits, ou par les esprits, ou par la bouche d'anciens médiums. Quelquefois les manifestations spirituelles sont toutes fortuites, sans qu'aucun acte d'appel ni la présence d'un médium les ait provoquées. C'est ainsi que des *coups* se produisirent, au milieu du service, dans un temple de Massillon (5).

Certains médiums obtiennent presque toujours la manifestation des esprits ; mais on l'appelle surtout par le *cercle spirituel*, etc. (6).

Assez souvent les médiums tombent dans des crises semblables à celles des somnambules magnétiques ; c'est un état de perturbation nerveuse ou de raideur tétanique pendant lequel ils deviennent les instruments inconscients et dociles des esprits (7). Des médiums donnent des consultations et guérissent par des

(1) *Danse des tables*, 10.

(2) De Mirville, I, 411 et s.

(3) *Danse des tables*, 11.

(4) Actuellement, cette remarque ne s'appliquerait pas sans restriction à tous les pays.

(5) *Danse des tables*, 12.

(6) *Danse des tables*, 12.

(7) De Mirville, I, 417.

passes comme le font les somnambules clairvoyants(1).

En Amérique, comme chez nous, il faut noter la tendance des esprits à s'occuper sans retard de doctrines religieuses. Presque toutes leurs manifestations spontanées portent sur ces questions (2). Bien que leurs opinions à cet égard présentent beaucoup de variété et de contradiction, et qu'ils dissimulent avec soin et à l'aide d'une hypocrisie souvent manifeste, en résumé leurs tendances antichrétiennes sont formelles (3). Le but constant de leurs efforts est d'éloigner de la religion chrétienne, au moins en des points graves ; et c'est le résultat qu'ils obtiennent de tous les chrétiens qui se laissent entièrement guider par eux.

Parfois les agents inconnus se donnent pour des anges ; mais, le plus souvent, ils prétendent être les âmes de morts. Quelquefois ils avouent être démons ou damnés (4).

Les manifestations spirituelles d'Amérique s'étaient inaugurées par des moyens d'apparence assez surnaturelle pour exciter une certaine défiance ; ensuite la danse des tables survint comme un palliatif, dont l'innocence apparente attira tout le monde à l'expérimentation, et rendit la contagion beaucoup plus intense (5). Maintenant tout le peuple américain se laisse entraîner à la consultation des esprits, qui fonctionne chez lui comme une *institution nationale* (6). D'ailleurs tous les faits ne furent pas admis sans con-

(1) *Danse des tables*, 17.

(2) *Danse des tables*, 17.

(3) *Danse des tables*, 18 et s. — De Mirville, I, 405, 418, 419.

(4) *Danse des tables*, 16, 22.

(5) *Danse des tables*, 23.

(6) De Mirville, I, 406. — *Danse des tables*, 22 et s.

testation ; et il fallut qu'ils s'établissent par la plus incontestable notoriété (1). Tout le clergé protestant, ainsi que le clergé catholique, sentant l'antagonisme des doctrines spirites, ne tardèrent pas à lancer au spiritisme une réprobation formelle (2), et à proclamer le démon auteur de ces prestiges.

Nous ne pouvons passer outre sans noter quelques résultats de la consultation des tables. Nous avons obtenu déjà des aveux très-graves de M. de Saulcy, de M. Bénézet et de M. le baron de N... Il y a dix ans, l'administration des Etats-Unis commençait à se préoccuper du spiritualisme, en raison du nombre des cas de suicide et d'aliénation mentale dont il était cause (3). On cite, dans une seule province des Etats-Unis, quatre mille cas de folie à la suite des inhalations spirituelles (traitement ou inoculation spirituelle par le souffle des médiums) (4).

En Europe, bien des victimes ont payé de leur raison, et même de leur vie, le simple contact des tables fatidiques (5). Nous avons vu le danger qu'ont couru la vie de M. de Saulcy et la raison d'un de ses coexpérimentateurs. Dès la fin de 1853, à l'hôpital de Zurich, sur deux cents aliénés, plus de cinquante étaient victimes des tables tournantes et parlantes. Semblable chose dans beaucoup d'endroits ; et nous voyons dans la *Revue Médicale* de Paris (15 octo-

(1) De Mirville, I, 405, 407.

(2) *Danse des tables*, 24, 25.

(3) *Danse des tables*, 25.

(4) De Mirville, II, XLIX.

(5) De Mirville, II, 176.

bre 59), que « la société de médecine de Gand, dans
 » le dernier relevé de ses aliénés, a compté, sur deux
 » cent cinquante-cinq fous, cinquante-quatre victi-
 » mes des *esprits frappeurs*. »

Plus récemment, le *Messager de la Semaine* (27 juillet 61) publiait un article, où M. le Dr. Yz. recherchait les causes qui peuvent avoir porté, dans ces dernières années, à soixante mille le nombre de nos aliénés, qui ne dépassait pas vingt mille en 1820 : «... *En*
 » *première ligne*, parmi les causes qui font progresser
 » les cas de folie avec une si effrayante rapidité, il y a
 » tout d'abord les expériences du magnétisme, les évo-
 » cations, les tables tournantes... J'en vois des exem-
 » ples déplorables ~~et trop fréquents~~. Fuyez donc,
 » croyez-moi, *fuyez comme le plus sérieux des dangers*
 » la frivole satisfaction d'une curiosité... etc. Vous pou-
 » vez vous y trouver tout à coup en présence de *faits*
 » *étranges* auxquels ne résisterait pas... ce que vous
 » pouvez posséder de bon sens. J'avais résolu de ne
 » pas faire de morale, mais la statistique médicale
 » *que j'ai sous les yeux* m'oblige à revenir sur cette
 » résolution, etc. »

Des observations d'un autre genre faisaient dire à M. Bonjean, membre de l'Académie Royale de Savoie :
 » Pères et Mères qui ne tenez pas à développer chez
 » vos jeunes filles des sentiments prématurés ; époux
 » qui tenez au repos de vos moitiés, méfiez-vous de
 » la chaîne magnétique en général, et de la danse des
 » tables en particulier (1). »

Il est à remarquer que toute l'épidémie de Morzine,

(1) De Mirville, *Complément*, 26 ; I, 432.

dont nous avons parlé, s'est développée à la suite d'un hiver employé dans ce pays à consulter les tables (1). Les analogues de ce genre sont fréquents en Amérique.

A l'heure où j'écris j'entends encore citer avec effroi la quantité de cas de folie qui suivent les pratiques du spiritisme.

Maintenant, que sont devenus les phénomènes des tables parlantes ?

Après un éclat assez court, il y a dix ans, tous les phénomènes des tables sont rentrés dans l'ombre ; c'était comme le prélude qui se fait entendre et se tait quelques moments avant que la danse ne prenne son essor ; ou, d'après l'expression d'un *esprit*, «...c'était pour appeler l'attention, c'était une préface amusante (2).» Cependant tout le monde n'abandonna pas les tables, et bon nombre de fidèles continuèrent à les entretenir dans le silence de la vie privée. L'intervention des esprits dans ces phénomènes était, dès lors, un fait si pleinement acquis pour tous les expérimentateurs sérieux, que bientôt le nom de *phénomènes spirites*, de *spiritisme* ou *spiritualisme*, restèrent seuls pour désigner les phénomènes que nous étudions.

La période réascendante du spiritisme doit dater de sept à huit ans. Il y a à peu près six ans que débutterent les deux journaux mensuels, qui sont à Paris, je crois, les seuls organes importants des faits et des doc-

(1) De Mirville, I, 240.

(2) *Revue spirite*, 1863, p. 256.

trines spirites. Ce sont la *Revue Spiritualiste* de M. Piérrart, et la *Revue Spirite* de M. Allan Kardec. Des différences de doctrine entretiennent l'antagonisme ou du moins la scission entre ces deux publications. A nos yeux ces divergences sont trop secondaires pour s'opposer à l'unité du Spiritisme. En France, comme à l'étranger, il y a beaucoup d'organes locaux des faits spirites. D'après les renseignements de M. Kardec (1), il y aurait actuellement, dans le monde, 5 à 600 millions de spirites; en France, 5 à 600 mille. Mais il n'y en a peut-être pas plus de un centième qui soient organisés en groupes (2); le reste se composerait d'expérimentateurs isolés, plus ou moins bien au courant de la science. Toujours est-il que, depuis quelques années surtout, beaucoup de personnes se portent avec ardeur vers les recherches spirites; le zèle et l'esprit de propagande des adeptes sont ordinairement très-vifs.

L'intervention d'esprits étrangers aux vivants est si complètement établie, maintenant, pour tous ceux qui ont vu de près le spiritisme, que les spirites semblent s'occuper beaucoup moins d'*expériences curieuses*, et poursuivre surtout les communications dans un but d'études doctrinales. Cependant, pour diverses raisons, il se passe encore une foule d'autres faits, spontanés ou provoqués, du merveilleux le plus évident, et qui ne le cèdent en rien à ceux que nous avons examinés.

D'après les renseignements que j'ai reçus direc-

(1) *Revue spirite*, 1863, p. 105.

(2) *Revue spirite*, 1863, p. 146.

tement dans des cercles importants, l'écriture spontanée paraît être toujours un phénomène rare et difficile à obtenir. Ordinairement les communications se font par coups, ou, plus souvent encore, par la main des médiums écrivant. Elles sont précédées d'une prière ou évocation adressée aux esprits (1); au moins de l'intention et du désir du médium. — Si cette condition est ordinaire, je doute qu'elle soit absolument constante.

Pour donner une idée des doctrines spirites actuelles, je puiserai mes renseignements à la source des deux *Revues* parisiennes, qui me semblent représenter et guider le spiritisme en France. Il n'y a pas lieu de douter que le spiritisme ne soit le même partout ailleurs, sauf des différences tout à fait secondaires (2).

Le but que se proposent les spirites sérieux, en entretenant des relations avec les esprits, paraît être de combattre le matérialisme (dont les faits spirites sont la réfutation palpable), et de chercher, auprès des esprits, lumières et consolations. — Il faut rendre hommage à la droiture, à la gravité et aux intentions élevées de beaucoup de spirites, notamment des directeurs des *Revues* dont j'ai parlé (3). Un grand nombre de spirites croient très-sincèrement qu'on peut

(1) *Revue spirite*, 1863, p. 143.

(2) Pour éviter les énumérations trop longues, et présenter, en même temps, l'état *actuel* des choses, je bornerai mes citations aux numéros des *Revues* qui ont paru cette année. — En même temps, je confondrai les doctrines directement énoncées par les esprits, et celles que défendent les rédacteurs, parce qu'elles ne peuvent présenter entre elles aucun antagonisme. — *R. spiritualiste*, les six premières livraisons de 1863; — *Revue spirite*, janvier à septembre 1863, exclusivement.

(3) Voir *Revue spirite*, 1863, p. 122.

allier le spiritisme au respect et même à la pratique de la religion catholique. Chez plusieurs cela tient à une étude superficielle du spiritisme; chez beaucoup, comme j'ai eu l'occasion de le constater personnellement, cela tient à ce qu'ils sont peu instruits du catholicisme, et connaissent mal ses exigences essentielles.

Une opinion qui paraît universelle chez les spirites, c'est que les communications spirituelles sont dues presque toujours à des âmes humaines bonnes ou mauvaises; quelquefois aux anges; *jamais aux démons* (1). Ces *âmes* se donnent souvent pour celles de personnages connus; parfois aussi elles adoptent des noms obscurs.

Il est facile de remarquer, dans les organes du spiritisme une disposition antagoniste et hostile à la religion catholique (2).

Il suffit d'un examen rapide pour trouver, dans les doctrines spirites, une foule de propositions hétérodoxes ou malsonnantes au point de vue du dogme catholique (3).

Par exemple, je trouve dans la *Revue spiritualiste* des tendances décidément panthéistiques (4). La divinité de Jésus-Christ y est niée formellement (5). Je

(1) *Revue spiritualiste*, 1863, p. 141. — *R. spirite*, 1863, p. 37, 137, 139, 247.

(2) Voir *R. spiritualiste*, 1863, p. 28, 29, 31, 162, etc. — *R. spirite*, *passim*.

(3) *R. spiritualiste*, 1863, p. 12, 31, 76, 77, 104, 105, 107, 112, 115, 141, etc. — *R. spirite*, 1863, p. 8, 20, 37, 56, 62, 82, 116, 129, 134, 139, 140, 228, 255, etc.

(4) *Revue spiritualiste*, 1863, p. 46, 47, 48, 114.

(5) *Revue spiritualiste*, 108, 109, 114.

crains que la *Revue spirite* ne la respecte pas, au fond, beaucoup davantage (1).

Un point sur lequel les opinions spirites se confondent dans un parfait accord, c'est la négation absolue de l'enfer éternel et du démon, dans le sens de l'enseignement catholique (2). Comme nous l'avons vu, presque tous les esprits qui se manifestent se prétendent des âmes. *Toutes celles* qui ne sont pas bonnes et heureuses, parviendront *certainement*, affirment-elles, à la pureté et au bonheur complet, après un temps plus ou moins long (3), et après s'être purifiées dans des avancements successifs. La *Revue spiritualiste*, enseignée par ses prétendus bons esprits, soutient que ces transformations progressives ont lieu exclusivement dans le monde des Esprits. La *Revue spirite* soutient avec une égale force, toujours d'après ses bons esprits, que l'amélioration des âmes s'opère au moyen de la pluralité des existences, c'est-à-dire par les réincarnations successives dans la nature humaine (4). Voilà, je crois, la grave divergence de leurs doctrines; pour nous, l'une et l'autre sont également fausses.

Les spirites reconnaissent que les manifestations sont dues, *souvent*, à des esprits « follets, mystificateurs, mauvais, ignorants, obsesseurs, menteurs,

(1) *R. spirite*, 1863, p. 140.

(2) *R. spiritualiste*, 1863, p. 49, 115, etc. — *R. spirite*, 1863, p. 7, 19, 20, 37, 56, 62, 139, 144, 195, 222, etc. Voir le *Livre des Esprits*, de M. Kardec.

(3) *R. spiritualiste*, 1863, p. 13, 74. — *R. spirite*, 1863, p. 37, 87, 137, 139, 247, etc.

(4) *Revue spirite*, 1863, p. 134, 149, 166 et s., 173, 198, 217, 258, etc.

légers, etc. (1). » Ce fait n'est pas nouveau, car M. Kardec se plaignait, en 1861, de « l'invasion incessante » d'esprits *mauvais*, d'esprits *gastronomes*, d'esprits « *déprédateurs*, d'esprits de *ténèbres*, d'esprits *damnés*, » ou tout au moins de *lutins* familiers plus espiègles « que méchants, etc. (2). » Mais, prétendent toujours les spirites, jamais ces mauvais esprits ne sont des démons; tous sont des *âmes*, plus ou moins mauvaises, qui ont conservé les instincts pervers qu'elles avaient ici-bas. Les spirites sérieux et bien intentionnés gémissent de ces interventions mauvaises, et recommandent de les éviter avec le plus grand soin. Ils reconnaissent les immenses difficultés du discernement des esprits, mais ils croient pouvoir le pratiquer sûrement. Ainsi, ils ne doutent pas d'avoir affaire à de bons esprits, lorsqu'ils reçoivent des communications vertueuses, pures, et qui leur semblent inattaquables; lorsque les esprits manifestent de l'hostilité contre le démon et les âmes perverses; lorsque de prétendues âmes, d'une sainteté moyenne, montrent le désir de s'améliorer, etc. (3). Les spirites prendront encore pour preuve suffisante de l'identité d'une âme, qu'un médium *voyant*, qui n'a jamais connu durant sa vie celui à qui cette âme prétend appartenir, le voie exactement lors de l'évocation, et en fasse une description complètement vraie (4). Selon

(1) *R. spiritualiste*, 1863; 135. — *R. spirite*, 1863; 7, 8, 75, 76, 153, 156, 161, 250, etc.

(2) *R. spirite*, 4^e année, 1861, p. 2 et 4. — De Mirville, 11, lu.

(3) *R. spirite*, 1863; 17, 23, 37, 88, 91, 121, 174, 224, etc. — Nous avons prouvé par des exemples, notamment celui de M. de Meslon, que ces dehors pieux sont formellement trompeurs.

(4) *R. spirite*, 1863, p. 224.

eux, un signe des esprits pervers est de haïr la religion (1). En un mot, les spirites jugent les esprits à leur langage, ce qui revient à les croire sur parole ! Ils découvrent les mensonges maladroits et les *malices* les plus grossières, et ne voient pas qu'une dissimulation complète peut encore être un mensonge. Nous avons pu juger, dans l'étude des faits, combien de telles preuves devaient être peu convaincantes ! Rappelons-nous les conseils que l'Église donne aux exorcistes, quelles ruses le démon sait mettre en œuvre pour dissimuler la possession et faire douter de sa présence.

Il est curieux de voir le langage, le ton et les principes de ces prétendues âmes, qui s'appellent saint Augustin, saint Louis, Charlemagne, Léon X, saint Dominique, saint Vincent de Paul, Bossuet, Fénelon, le curé d'Ars, le P. de Ravignan, le P. Lacordaire, Alfred de Musset, Lamennais, Béranger, Désaugiers, Voltaire, etc. (2), les apôtres et Jésus-Christ lui-même (3) ! Heureusement, ils vivent tous en fort bonne intelligence de doctrine ; saint Augustin nie complètement le miracle de la multiplication des pains. Saint Louis excuse entièrement le suicide amoureux. Lamennais prédit, dans un style burlesque, les malheurs de Rome, qui *les a bien mérités*, etc. Bossuet prêche le retour au spiritisme de toutes les religions *un peu marquantes*, etc. (4).

Terminons par un passage remarquable de M^{me} Do-

(1) *Revue spirite* 1863 ; 36.

(2) De Mirville, II, LIII.

(3) *Danse des tables*, 16.

(4) De Mirville, II, LIV et s. Voir la brochure du P. Nampon, *Spiritisme*, Girard et Josserand, Cassette, 5.

zon(1) que la *Revue spirite* patronne comme une sainte inspirée: « Oui, il y aura une Église spirite, qui aura un chef, pape ou autre, n'importe son nom; cette Église sera à son tour la fille aînée... Pas d'objection rationnelle à cette vérité. Si Dieu nous a dit de suivre les avis de son Église, libre à lui de nous dire aujourd'hui: JE PARLE... ÉCOUTEZ ET OBÉISSEZ... ÉGLISE, TOI, LA PREMIÈRE, SOIS SOUMISE A MES ESPRITS qui te porteront mes ordres. » — Ce qui n'empêche pas la *Revue spirite* de croire marcher dans les plus droits sentiers du catholicisme... Comme M. *** , un fervent spirite, avec qui je causais dernièrement chez M. de B. Il avait conservé, m'assurait-il, les sentiments du plus pur catholicisme, mais il avait reconnu avec évidence l'erreur de certaines opinions que le temps a répandues dans la foule, comme l'éternité des peines de l'enfer, etc.

Toutes ces doctrines fausses et mauvaises du spiritisme ne nous surprennent pas; elles n'ont rien de nouveau. C'était le langage des *tables* en 1853, dans toutes leurs conversations un peu expansives (2); c'était le langage du spiritisme américain, qui lui a valu la censure des pasteurs protestants comme du clergé catholique. — Il y a unité de tendance et de doctrine.

2. Autorités.

M. le docteur Sales-Girons, rédacteur en chef de la *Revue médicale*, écrivait à M. de Mirville (3) :

(1) *Révélation d'outre-tombe*, I, 92. — De Mirville, II, LIX.

(2) Voir les dialogues cités en beaucoup d'endroits.

(3) *Complément*, xv.

« Quant à la question spéciale du fait réalisé, la quantité, et dans cette quantité, la qualité des témoins qui l'attestent me paraît suffisante pour obliger à l'admettre. Les tables ont donc *tourné et parlé*. »

Les faits d'intelligence des tables, dit Mgr Bouvier, ancien évêque du Mans, nous ont paru d'abord « si extraordinaires et *tellement absurdes*, que nous avons commencé par les nier absolument. Mais ils se multiplient de telle sorte, ils sont attestés par des personnes si dignes de foi, qui certainement ne veulent pas tromper, et qui ont pris toutes les précautions possibles pour ne pas être trompées elles-mêmes, que nous ne voyons plus moyen de les nier encore; *autrement il faudrait douter de tout!* car des faits revêtus de ces conditions sont *élevés au degré de la certitude historique*. » Or « ces faits admis comme certains, il en faut chercher la cause. » Et ce n'est point dans la nature physique, puisqu'*ils nous offrent les traces les plus positives d'intelligence*. « On ne peut les attribuer à Dieu, aux anges ou aux saints; de telles manifestations seraient *indignes* d'eux. La conséquence est qu'on ne peut leur assigner une autre cause que le *grand séducteur du monde et ses immondes satellites*. Nous avons voulu connaître et examiner les diverses explications qu'on a données de ces faits; aucune ne nous paraît admissible, à part celle que nous donnons ici (1)... »

M. le comte Jules de Tristan, membre de plusieurs sociétés savantes, se livra aux expériences des tables

(1) Lettre circulaire, 14 février 1854. — *Magie au XIX^e siècle*, 109 et s.

avec une circonspection scrupuleuse. A la fin, dit-il, « il me devint *impossible de douter* que ce phénomène ne fût dû à des *interventions*. La plus grande partie du temps, il est vrai, nous n'avons eu que très-peu de reproches à faire à ces *êtres métaphysiques* intervenants... mais, peu à peu, les nombreux mensonges... sont devenus plus graves, les *compromises* se sont multipliées, des propositions de *liaison, d'engagement*... jointes à des opinions douteuses, ont commencé à nous devenir suspectes (1). »

M. l'abbé Bautain a porté sur les *tables* un examen attentif (2) : « J'ai vu les tables tourner, nous dit-il,... sans aucun effort musculaire... Je les ai entendues parler à leur manière... Je me suis assuré qu'il n'y avait là ni tromperie ni illusion... Or il y a là des phénomènes de pensée, d'intelligence, de raison, de volonté, de liberté... et de telles causes ont toujours été appelées... des esprits ou des âmes... Il est constant, d'abord, que ces esprits voient et savent *des choses que nous ignorons et que nous ne pouvons pas savoir*... de l'autre monde et du nôtre... Il y a souvent des erreurs et de l'inexactitude... D'après ce que j'ai vu et entendu, je réponds avec assurance que *ce ne sont pas de bons esprits*... Je n'en veux qu'une preuve... c'est qu'ils refusent de répondre nettement (3) en ce qui concerne Notre-Seigneur Jésus-Christ... etc. »

(1) Lettre à M. de Mirville, *Complément*, 57 et s.

(2) *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*, par un ecclésiastique, 1853. — De Mirville, *Complément*, 63 et s.

(3) Si cela a toujours été, il ne faut pas compter qu'il en soit toujours de même, et il pourrait arriver que ces esprits répondis-

M. l'abbé Moigno, l'adversaire persévérant des phénomènes extraphysiques, écrivait dans le *Cosmos*, à propos des faits d'intelligence et de divination des tables : « Cette fois-ci *c'est par trop fort*, et nous voilà » en pleine magie... Mais en supposant le fait » certain, ce qui est *dur à avaler*, il y aurait néces- » sairement *intervention des esprits* ou *magie*... Les » intelligences qui se refuseraient à ces déductions » du bon sens seraient des intelligences *détraquées*, » avec lesquelles il ne faut pas plus discuter qu'avec » des *fous*... Si vous n'avez pas été trompé... l'inter- » vention des esprits et la magie sont alors de tristes... » mais de grandes réalités (1). »

Au *Journal des Débats*, élevant aux nues la *fine* analyse de M. Faraday sur les mouvements élémentaires, M. de Gasparin répondait : « Prenons-y garde, » les représentants des sciences exactes risquent de » devenir, autant que faire se peut aujourd'hui, les » *inquisiteurs* de notre temps... Les faits sont plus » forts que les Académies. Repoussés, niés, moqués, » ils n'en subsistent pas moins... On ne les arrête pas » en leur opposant des fins de non-recevoir, des ap- » préciations passionnées ou des réfutations dérisoi- » res (2). » M. de Gasparin était cependant, nous le savons, l'adversaire de tout merveilleux.

M. Mahan, premier président de l'Université de Cleveland et fort incrédule aux esprits, admet cependant les faits comme incontestables : « Nous admet-

sent avec une netteté et une orthodoxie complètes, tout en étant démons ou damnés. Voir Matth. viii, 29; Marc. i, 24; iii, 12; v, 7; etc.

(1) De Mirville, I, 433.

(2) *Des tables*, I, 213. — De Mirville, *Complément*, 9.

» tons les faits par la raison sans réplique qu'après
 » une enquête rigoureuse (*careful inquiry*), nous en
 » avons constaté la réalité. Nul investigateur de bonne
 » foi ne pourra les nier. Nier ces faits, c'est prendre
 » son point d'appui sur l'ignorance ou sur des préju-
 » gés que repoussent toutes les forces de l'évidence. »
 — En cette opinion, M. Mahan imitait Dods, Rogers,
 Gregory, Hare, Spicer, et de nombreux savants (1).

Les bouches les moins suspectes attestent la réalité
 des faits : « Le phénomène des tables tournantes, dit
 » M. Figuier (2), fut le signal, dans les deux mondes,
 » d'une éruption de prodiges... qui, semblables à ceux
 » de l'antiquité dont ils sont la copie, peuvent être
 » rapportés à une même cause, et s'expliquent les uns
 » par les autres, à ce point qu'un seul, bien compris,
 » donne la clé de tous. »

« La grande et singulière manifestation des phéno-
 » mènes de 1853, dit M. Littré (3), est une forme
 » nouvelle de celles qui présidèrent à tous les débuts
 » des sociétés antiques. »

C'est bien la vérité qui ressort naturellement de
 l'étude que nous avons faite.

3. *Faits analogues de tous les temps.*

Revenons à l'apologétique de Tertullien, art. 23 :
 « Or, si les mages font paraître des fantômes... s'ils

(1) *Modern mysteries explained*, p. 42. Boston, 1855. — *Magie au XIX^e*, 284.

(2) *Histoire du merveilleux*, introd., 1 et II. — De Mirville, II, XLV.

(3) Introduction au livre des *Sciences occultes* d'Eusèbe Salverte. — De Mirville, II, XXXIII ; III, 196.

» font deviner les chèvres et les *tables*, à l'aide de la
 » puissance des anges et des démons qu'ils appellent ;
 » combien plus... etc. »

Pausanias décrit comment se rendent les sorts d'Hercule dans la caverne de Bura (1) : « C'est la
 » *table*, » dit-il, « qui rend les sorts au moyen des
 » osselets qu'on jette dessus. »

Nous avons cité, à propos du magnétisme, le témoignage de M. l'abbé Vincot, missionnaire de la province du Sy-Tchuen, à l'est du Thibet (2) : « Ici, » écrit-il, « le magnétisme animal est connu depuis bien des
 » siècles, ce qui prouve que Mesmer n'en est pas l'in-
 » venteur. Il en est de même des *tables tournantes* ;
 » ces tables savent même écrire, soit avec une plume,
 » soit avec un crayon qu'on attache perpendiculaire-
 » ment à l'un de leurs pieds... »

Les annales des voyages (3) confirment cette assertion : « Celui qui a l'intention de faire apparaître un
 » *sin* fait balayer la meilleure salle de sa maison,
 » prépare deux tables, et y répand une poudre blan-
 » che ; puis il se procure une baguette droite dont il
 » fait un pinceau, et une règle horizontale pour *bien*
 » *tenir* la table. Alors il cherche, pour guider ce pin-
 » ceau sous la direction de l'esprit invisible, un
 » petit garçon qui ne sache *ni lire ni écrire*. Quand
 » le moment est arrivé, si l'esprit consent à paraître,
 » le pinceau que tient l'enfant commence à se mou-
 » voir d'une manière *irrésistible*, et rend des réponses,

(1) *In Achaïd.* — De Mirville, III, 274.

(2) *Univers*, 14 avril 1857. — De Mirville, III, 277.

(3) T. XLIII, p. 363. Tiré par les *Annales du Canton Register*.
 — De Mirville, III, 277.

» soit en vers, soit en prose, suivant les circonstances. Nulle femme ne peut être présente à ces occasions. Quelquefois l'esprit évoqué refuse de paraître; mais, dans d'autres temps, les *mânes* de Confucius, ou du dieu de la guerre et de ses généraux se montrent, et donnent parfois des réponses sur les affaires d'État et les destinées de la dynastie.

La *Patrie* du 3 juin 1853 emprunte à l'*Abeille du Nord* le récit suivant, dont l'auteur, M. Tscherepanoff, savant Russe qui a longtemps habité les Indes Orientales, répond des faits qu'il communique: « Il faut considérer, » dit-il, « que les lamas... ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver des choses dérobées par des voleurs en suivant une table qui s'envole devant lui... Le jour où il (le lama) est prêt à répondre, il s'assied par terre devant une petite table carrée, y pose ses mains en lisant dans un livre thibétain. Au bout d'une demi-heure, il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur le meuble. Aussitôt celui-ci se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes; il lève sa main au-dessus de sa tête, et la table se lève au niveau des yeux. Alors le lama fait un mouvement en avant, et elle le suit; le lama marche en avant, et elle marche devant lui dans l'air, avec une si rapide augmentation de vitesse que le lama a grand'peine à la suivre; enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber par

» terre. La direction principale choisie par elle in-
 » dique le côté où il faut chercher la chose perdue.
 » On affirme que la table tombe ordinairement *juste*
 » sur l'endroit où les choses volées se trouvent ca-
 » chées. Dans le cas où je fus témoin oculaire, elle
 » s'envola à une très-grande distance (d'environ 30
 » mètres), et la chose perdue ne fut pas trouvée tout
 » de suite. Mais, dans la direction choisie par la table,
 » il y avait la chaumière d'un paysan russe, qui se
 » suicida ayant aperçu l'indication donnée par le
 » meuble. Ce suicide éveilla les soupçons ; on fit des
 » recherches, et on trouva les choses perdues dans sa
 » chaumière (1). »

Sans parler du grand nombre d'objets tournants qui, chez les anciens, servaient à des sortilèges quelconques, le président de Brosses (2) nous montre les habitants de Cuba consultant habituellement des *calebasses tournantes*. C'est fort analogue à ce qui se fait à Ceylan, au dire du voyageur Knox : Pour découvrir un voleur, le prêtre tient un bâton surmonté d'une noix de coco mobile, celle-ci tourne et s'arrête devant le voleur. — Le célèbre voyageur Mariette a dit à M. de Mirville que les femmes arabes passaient leur temps à interroger des *jarres tournantes* (3).

Un des phénomènes les plus ordinaires des tables et du spiritisme, les coups spontanés, les grattements et le reste, s'est rencontré dans beaucoup de possessions anciennes et modernes. Nous avons vu ces bruits à

(1) De Mirville, I, 436.

(2) *Encyclopédie*, p. 419.

(3) De Mirville, III, 270 et s.

Cideville (1), à Morzine et ailleurs. Le docteur Plath cite (2) une malade auprès de laquelle des bruits semblables se produisaient avec persistance; coups, grattements, bruit de scie, d'eau qui tombe, etc. On les provoquait en en produisant de semblables, en en parlant, etc. Ces bruits marquaient la mesure de ce que l'on chantait; ils reproduisaient, en force et en nombre, les coups frappés par les assistants, etc.

4. *Objections et explications scientifiques.*

Nous avons rencontré, chemin faisant, quelques-unes des explications que la science persistait à donner aux phénomènes spirites : Les petits mouvements naissants (3), le pendule explorateur (4), les vibrations invisibles (5), les efforts élémentaires (6), pour expliquer le mouvement des tables. Toutes ces explications reviennent au même; et nous avons vu qu'elles sont complètement impuissantes devant la plupart des faits importants. On a allégué le jeu des muscles péronniers (7) pour expliquer tous les coups (8). Malheureusement, si un déplacement brusque du péronnier peut produire un certain bruit, il ne les produit pas tous; encore moins les sons de toute sorte, la musique, et le reste. Sans compter, comme le remarque M. Ba-

(1) De Mirville, I, 340.

(2) *Heckers Annalen*, 1834, p. 174. — De Mirville, II, 202.

(3) M. Babinet.

(4) M. Chevreul.

(5) M. Boussingault.

(6) M. Faraday.

(7) M. Jobert de Lamballe.

(8) De Mirville, *Complément*, 9; II, 208; III, 278.

binet lui-même (1), que les sons produits par les péronniers, les orteils, etc., partiraient toujours en apparence du même endroit, ce qui n'est pas. Il faut repousser les faits ou renoncer à ces ressources désespérées du naturalisme aux abois.

On a beaucoup parlé de mystifications (2). Quand la supercherie matérielle des pieds et des mains ne pouvait pas être supposée, M. Babinet accusait le médium de produire les coups « par le procédé ordinaire de l'acoustique des ventriloques. » Nous avons vu que cette explication était inadmissible pour l'ensemble des faits. Elle est possible, seulement, dans quelques expériences élémentaires, avec des médiums mal choisis et des résultats médiocres; c'est-à-dire, des réponses dues à l'aide des compères ou aux conjectures de l'intelligence.

L'explication du *reflet de la pensée* dut s'appliquer aux cas où la supercherie et l'action directe involontaire ne pouvaient être admises. Voici comment s'exprime à cet égard M. de Gasparin (3) : « La seule action de ma volonté ne fera jamais bouger un fétu... Voici donc la suite des opérations : Je veux tel soulèvement d'un objet inerte; ma volonté détermine l'émission et la direction du fluide; le fluide opère le soulèvement. » Du reste, M. de Gasparin renonce volontiers à l'émission d'un fluide ou d'aucune espèce de matière (4); et, pour ceux qui nient

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1854, p. 551. — De Mirville, *Complément*, 9.

(2) De Mirville, *Complément*, 17 et s.

(3) *Des tables*, etc., I, 158, 162.

(4) M. de Gasparin paraît trancher d'un mot la question de la

toute émission matérielle, il propose cette explication : « La matière se met en nous dans un état tel qu'elle » exerce, à distance, une attraction ou qu'elle imprime » une répulsion, etc. » — Il est impossible de trouver des détours plus escarpés pour éviter le droit chemin... Que l'action de l'âme ou la volonté puisse causer une émission matérielle en-dehors de nous, il n'y a là rien d'impossible; mais une fois cette substance matérielle émise, elle doit se comporter comme tout atome matériel qui a subi l'action d'une force unique, c'est-à-dire se mouvoir en ligne droite sans modifier en rien l'impulsion qu'elle a subie. Il en est de même des *forces* qui ne peuvent agir que dans une direction rectiligne et unique... Par conséquent, nous ne pouvons accepter pour le fluide, comme pour l'attraction et la répulsion, que des actions simples et en ligne droite, *en dehors des forces extérieures*; donc, les explications de M. de Gasparin ne s'appliquent qu'à des mouvements simples, c'est-à-dire à un petit nombre de faits les plus élémentaires des phénomènes que nous étudions. Dès qu'il faudra que le fluide saisisse, cramponne, manie, nous nierons son efficacité. Les explications de M. de Gasparin seront aussi complètement impuissantes, dès que les effets ne seront certainement plus *voulus ni prévus* par les expérimentateurs. Donc enfin cette *explication*, comme bien d'autres, ne peut s'appliquer, avec quelque apparence de bon sens, qu'aux faits les plus élémentaires et les moins remarquables du spiritisme (1). — Je laisse de côté mille in-

nature intime des *forces*; nous n'en ferons pas autant; mais cela ne nous empêche pas de connaître les propriétés des forces.

(1) M. de Gasparin a été loin d'obtenir tous les faits que nous

vraisemblances de détail, mille difficultés d'application. — Mais, devrais-je discuter de telles explications même au sujet des phénomènes élémentaires? Ne sont-elles pas mille fois plus difficiles à admettre que l'hypothèse, qui convient à *tous* les cas, d'un esprit étranger s'emparant de l'objet inanimé, et agissant sur lui par des moyens extérieurs mais invisibles? On est tenté de dire avec le *Journal du Magnétisme* (1) : « Il y a dans cette opinion (du reflet de la pensée) une » *énormité* contre laquelle proteste ma raison, et de » toutes les explications il n'en est pas de plus inacceptable. »

La théorie des *réminiscences*, volontaires ou non, ne s'applique pas aux cas bien nombreux où le médium parle de choses qu'il ignore notoirement, parle contre ses idées et sa pensée, écrit des langues qu'il ignore, écrit sans savoir écrire, etc. Nous avons vu, dans ce sens, des exemples déterminants, notamment celui de M. l'abbé Almignana (2). D'ailleurs, si l'on veut admettre la possibilité de l'illusion chez tous les médiums sincères, souvent la façon même dont ils agissent atteste à nos yeux la passivité de leur bras (3).

En résumé, les explications naturelles les plus sérieuses ne peuvent s'appliquer qu'à un petit nombre de résultats élémentaires; tous les faits importants,

connaissions; mais nous ne devons pas moins discuter son hypothèse dans l'état actuel de la *science*. D'ailleurs, l'explication de M. de Gasparin était déjà inacceptable pour beaucoup de faits qu'il a connus, c'est-à-dire pour des réponses formellement différentes de la pensée des expérimentateurs.

(1) Nov. 1854. — De Mirville, *Complément*, 34.

(2) De Mirville, *Complément*, 65.

(3) Voir *Faits spirites*, ci-dessus.

et qui sont devenus si nombreux, leur échappent absolument. Pour présenter de sang-froid de semblables explications, il faut ignorer ou repousser la plupart des faits.

Une objection sérieuse contre toutes les *explications* physiques est l'inconstance des phénomènes. Là où la fraude est possible, pourquoi les *compères* s'arrêteraient-ils souvent au moment le plus important pour compléter et affermir leur supercherie? Comment des expérimentateurs de bonne foi obtiennent-ils souvent, avec grande facilité, tous les résultats qu'ils désirent; souvent aussi n'obtiennent-ils rien, quelque temps et quelques précautions qu'ils y mettent? Non, il y a là *caprice*, et « qui dit caprice suppose un capricieux, » et le capricieux ne peut pas être celui qui s'y laisse » prendre (1). » Si le succès était constant, la réprobation générale ne se ferait pas attendre. L'agent signerait partout en trop grosses lettres pour être toléré. Ce serait à lui fort inhabile.

Depuis que le spiritisme est devenu un fait acquis pour beaucoup de personnes, il a été en butte à bien des attaques; seulement, ce n'est plus de sa réalité mais de sa nature qu'il s'agit.

A ceux qui voient, comme nous, dans le spiritisme l'œuvre du démon, les spirites répondent : Le spiritisme ne vient pas du démon puisqu'il enseigne la vertu, puisqu'il conseille le bien et la charité pour combattre le démon, etc. (2). — C'est-à-dire que vous n'admettez pas l'hypocrisie chez le démon lui-même?

(1) De Mirville, *Complément*, 48.

(2) *Revue spirite*, 1863, p. 91.

et que vous ne supposez pas d'autre supercherie possible, que celle assez grossière pour se démasquer toute seule? Le démon peut fort bien tenir le langage des anges: nous l'avons établi; par conséquent, les communications les plus pieuses du spiritisme ne prouveront jamais la bonté de leur auteur. Il faut pouvoir y ajouter quelques preuves extrinsèques; et ces preuves, que nous compléterons tout à l'heure, concluent précisément à la condamnation de l'agent spirite. D'ailleurs, attendons pour juger ces pieux dehors que le temps nous apprenne ce qu'ils peuvent recouvrir. Déjà nous avons souvent rencontré, à côté de ces saintes apparences, les doctrines les plus fausses et les plus dangereuses.

Mais admettons un instant que le spiritisme fasse un bien réel, et ne songeons plus au mal qu'il peut faire en même temps. Aucun bien, quel qu'il soit, ne doit s'obtenir par de mauvais moyens; et nous aurons condamné le spiritisme *le plus utile*, si nous montrons que Dieu en déteste les pratiques.

Nous avons vu (1) que les spirites ont coutume de juger les esprits sur parole; de façon qu'il suffit qu'un esprit dise: « C'est moi qui suis Guillot... » pour qu'on admette son identité. A ce point, qu'il a beau faire retentir la voix du loup, parler un langage opposé à celui de sa vie, on n'y verra rien de suspect (2).

J'admets complètement que les hommes les plus éminents peuvent se tromper, et qu'après leur mort ils peuvent changer les opinions de leur vie; quelques-

(1) *Faits du spiritisme.*

(2) *Revue spirite*, 1863; 174.

unes au moins. — Beaucoup d'entre nous, hélas, changeront entièrement d'opinions après la mort. — Mais, si un esprit vient repousser les convictions les plus fortes et les plus essentielles de sa prétendue vie passée, au moins ne prenez pas pour *preuve* de son identité le seul *nom qu'il signe* ! Vraiment, ce serait trop de confiance. Vous n'avez pas, je le sais, d'autre preuve intrinsèque ; mais il ne faut pas moins l'abandonner, puisqu'elle est mauvaise, et douter d'une affirmation sans base sérieuse.

Un argument dans lequel M. Kardec se complait évidemment est celui-ci : Le spiritisme marche à grands pas, malgré toutes les attaques, malgré la réprobation de l'Église. Si le spiritisme vient du démon, l'œuvre du démon l'emporte sur l'œuvre de Dieu, et Dieu est le plus faible, ce qu'on ne peut admettre, etc. (1). — Ce raisonnement vaudrait quelque chose si l'on avait prouvé que Dieu *ne peut pas* permettre le mal. S'il en est ainsi, pourquoi se commet-il des crimes tous les jours ? Même pour le mal qu'il ne veut pas permettre complètement, Dieu s'est-il engagé à en triompher tout de suite et en un instant ? Dans ce cas, le moindre retard dans la répression serait une imperfection de Dieu ?... — Non, Dieu laisse à l'homme la liberté, et c'est pour cela qu'il n'empêche pas ses fautes. Il réserve à l'homme la lutte et l'épreuve, pour mériter ; et c'est dans ce but qu'il accorde au démon un empire restreint sur ce monde. C'est pourquoi les hérésies peuvent naître et vivre ; l'idolâtrie subsister en égorgeant les missionnaires ; l'esclavage et l'anthropophagie sur-

(1) *R. spirite*, 1863 ; 48, 142, 220, etc.

vivre à ceux qui les combattent. Voilà pourquoi le catholicisme naissant a longtemps fléchi sous le glaive des persécutions. — Entre les martyrs des premiers siècles et leurs bourreaux ; entre les mahométans et les croisés ; entre les missionnaires égorgés et les mandarins féroces, où placez-vous l'œuvre de Dieu et l'œuvre du démon ? Et cependant l'œuvre de Dieu était vaincue ; et cependant vous croyez, comme moi, au Dieu tout-puissant et sans égal ?

Mais, ajoute le spiritisme (1), Dieu ne peut pas permettre que ses créatures soient tentées au-dessus de leurs forces ; et le spiritisme serait une tentation sur-humaine, s'il venait du démon tandis que toutes ses apparences sont bonnes et religieuses. — La vérité est précisément le contraire de cette allégation. J'achèverai d'établir les preuves qui démontrent que le spiritisme est l'œuvre du démon, détestée de Dieu. Pas un chrétien sincère ne pourra s'y tromper. Pour ceux que des notions insuffisantes de la vérité attachent au spiritisme, Dieu, sans doute, excuse leur erreur tant qu'elle est jointe à la bonne foi.

S'il n'était pas une œuvre divine, disent encore les spirites (2), le spiritisme aurait succombé. — Pourquoi aurait-il succombé plus que toutes les entreprises, évidemment mauvaises, dont le développement et le succès remplissent l'histoire ; plus que les tyrannies et les oppressions de toutes sortes ; plus que la prospérité du crime sous toutes ses formes, qu'il s'appelle nation, prince ou particulier ?

(1) *R. spirite*, 1863 ; 48.

(2) *Revue spirite*, 1863, 116.

5. *Conclusion.*

Laissons de côté tout ce qu'il y a eu de supercherie et de charlatanisme ; il nous suffit de posséder des faits incontestables pour avoir à les juger. Il n'y a pas de vérité qui n'ait été l'objet d'imitations menteuses, auxquelles il n'a jamais appartenu d'amoindrir sa réalité.

Quelque rapide et concis qu'ait été notre examen, il nous a fait voir le spiritisme, jeune encore, mais assez riche en faits pour être jugé avec certitude comme une forme de la magie, œuvre du démon.

Je puis répéter pour le spiritisme tout ce que j'ai dit pour le magnétisme. D'abord les mauvais esprits interviennent souvent dans le spiritisme, comme ils le disent eux-mêmes, et comme tous les spirites le reconnaissent. En outre, il est certain que les anges et les saints ne peuvent jamais intervenir dans le spiritisme ; car ils ne peuvent pas adopter, même momentanément et pour le bien, des dehors et des pratiques qui sont fréquemment appliqués au mal, que le démon emploie souvent, et qui sont mauvais en eux-mêmes comme nous allons le prouver. La sainteté et la sagesse des anges et des saints s'opposent formellement à ce qu'ils emploient de telles pratiques et les autorisent par leur exemple. Il faut donc admettre que le démon est le seul agent du spiritisme.

D'ailleurs, rien n'est plus naturel que d'attribuer au démon le bien comme le mal du spiritisme. L'hypocrisie est digne de sa méchanceté, et la feinte la plus habile est digne de sa puissance.

Par conséquent, un chrétien sage et impartial ne peut méconnaître la présence du démon dans le spiritisme, et cette considération *suffit* pour l'en détourner complètement. La raison et la loi de Dieu s'unissent alors pour interdire les pratiques spirites.

Cependant, il suffit que l'intervention diabolique ne soit pas directement évidente dans tous les cas, pour que des esprits ignorants, légers ou téméraires, restent attachés aux pratiques du spiritisme. Pour ceux-là prouvons par un raisonnement général ces deux propositions, dont la première résulte d'ailleurs de la seconde : que le démon est toujours l'agent du spiritisme, et que le spiritisme est identique à la magie.

Les faits *surnaturels*, c'est-à-dire ceux qui échappent entièrement à toutes les lois physiques les mieux établies, ou les contredisent formellement, sont ordinaires dans le spiritisme. C'est un caractère important de la magie que le spiritisme présente.

Souvent même le spiritisme revêt le surnaturel des formes connues de la magie; ainsi, il amène à sa suite des fantômes, des voix, des bruits importuns, et les mille formes de l'obsession si bien connues dans leur diversité. Quelquefois le médium présente les caractères de la possession diabolique. Et le reste.

Les *moyens* du spiritisme ressemblent souvent aux *moyens* de la magie que nous connaissons. Ainsi, le spiritisme emploie des procédés de divination anciennement pratiqués.

Voilà déjà d'importantes analogies.

Mais il y a bien plus :

Le spiritisme consiste dans la poursuite et l'obtention de faits surnaturels qui dépassent complètement

les facultés humaines, tels que divination, évocations, apparitions et le reste. En outre, tous ces faits sont obtenus sans invoquer aucunement l'aide de Dieu(1) pour les produire, et, en tout cas, à l'aide de procédés naturels, complètement incapables de les causer naturellement, et auxquels Dieu n'a jamais attaché pareille vertu. Donc, *tous les faits surnaturels du spiritisme sont dus au démon* (2).

D'ailleurs, le spiritisme ne résulte pas seulement d'une intervention spontanée du démon. Cette intervention est provoquée ou employée par des moyens positifs. Le spiritisme enseigne ces moyens et a pour objet de les mettre en œuvre. Donc *le spiritisme ne diffère pas de la magie*, dont il est une forme, puisqu'on peut exactement le définir comme elle : Un art par lequel l'homme produit, à l'aide du démon, des effets surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent complètement les facultés humaines.

La variété des circonstances ne peut pas plus entraver cette assimilation qu'elle n'empêche l'assimilation des faits magiques entre eux et des faits spirites les uns avec les autres.

Pour les chrétiens auxquels je m'adresse, qui connaissent les défenses absolues de Dieu et de l'Eglise, la conclusion est certaine : Du moment que le spiri-

(1) L'invocation, comme nous l'avons vu, n'est pas du tout une condition nécessaire pour obtenir les faits spirites ; d'ailleurs, lorsqu'elle a lieu, c'est presque toujours aux *Esprits* et non pas à Dieu qu'elle s'adresse. En tout cas, l'invocation est toujours accompagnée des procédés qui constituent la magie, et qui, par conséquent, empêchent inévitablement l'intervention divine. (Voir ch. IV, *De la Magie*.)

(2) Voir le ch. IV, *De la Magie*.

tisme est la magie, œuvre du démon, le spiritisme, sous toutes ses formes, est une œuvre détestable dont il faut s'abstenir absolument.

Je pense que le spiritisme est la forme de la magie la plus *habile* qui ait paru dans l'ère moderne. C'est la forme de la magie qui parle le plus au cœur et à des sentiments élevés, sans éveiller nécessairement les passions mauvaises. Le Moyen-Age pratiquait la magie; mais il savait ce qu'il faisait, et ne pouvait s'y livrer qu'en se cachant des lois humaines et en méprisant la loi divine; il lui fallait le courage et la volonté du crime. Il en a été de même dans des siècles suivants. Maintenant les désirs innocents, même vertueux, peuvent être entraînés dans la magie à l'aide de l'ignorance. Serions-nous arrivés au moment où des hommes feront des prodiges capables de séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes (1)? Dieu veuille nous épargner les calamités dont il frappe souvent les hommes après le développement inusité des œuvres magiques.

Le marquis de Roys, dans une petite brochure sur le spiritisme, fait ressortir ces suites funestes. Quelques Pères rapportent, d'après d'anciennes traditions, que les pratiques de la magie, surtout, ont occasionné le déluge. L'histoire montre que leur recrudescence a été souvent suivie de terribles catastrophes. Il est certain qu'elle a précédé, en Europe, les guerres de religion; et que l'affreuse guerre qui désole l'Amérique a suivi de près l'invasion du spiritisme. Les annales

(1) Matth. xxiv, 24.

de l'histoire de Chine constatent que des calamités ont toujours suivi la recrudescence des évocations spirites; c'est l'opinion des mandarins les plus instruits; et le gouvernement impérial s'efforce de *décourager des pratiques que l'expérience a démontrées si funestes*. Les plus désolantes scènes de la révolte des Taëpings se sont passées aux lieux où avait dominé la recrudescence de l'épidémie spirite (1).

(1) *La vérité sur le spiritisme*, par le marquis de Roys. V. Palmé, 22, rue Saint-Sulpice, 1863, p. 43 et s.

CHAPITRE VII.

Des anathèmes divins contre la Magie.

Dans cette Étude nous avons prouvé que le magnétisme et le spiritisme avaient toujours pour agent le démon, et que son intervention y avait lieu de telle sorte, que ces sciences n'étaient pas autre chose que des formes de la magie.

Nous avons rappelé les anathèmes de Dieu et de son Église contre toute espèce de magie, contre tout commerce volontaire avec le démon ; mais, pour ne pas détourner notre attention des faits que nous voulions juger, nous avons remis à la fin de cette Étude l'examen des textes eux-mêmes. Citons-les maintenant. Ils donneront à nos convictions une nouvelle force, et nous y trouverons matière à d'importantes réflexions.

Voici les principaux textes bibliques et ecclésiastiques qui regardent les pratiques magiques :

« N'allez pas trouver les magiciens et ne consultez pas
» les devins, dont le contact vous souillerait. Je suis
» le Seigneur votre Dieu (1). »

(1) Lév. xix, 31. On sait que cette dernière phrase est la forme de sanction que Dieu ajoutait souvent à ses ordres, comme s'il avait dit : C'est Moi qui vous le défends.

Je m'applique à conserver le sens exact et précis, fût-ce aux dépens de la phrase française.

« Quiconque aura été trouver les mages et les devins,
 » et se sera souillé (1) avec eux, je m'élèverai contre
 » lui et l'arracherai par la mort du milieu de mon
 » peuple (2). »

« Quand tu seras entré dans la terre que le Seigneur
 » ton Dieu te donnera, prends garde d'imiter les abo-
 » minations de ces peuples. Que personne, parmi
 » toi,.... ne consulte les devins, n'observe les songes
 » et les augures, ne pratique de maléfice (3) ni d'en-
 » chantement, ne consulte les esprits de Python ni les
 » devins, ni demande la vérité aux morts. Car le Sei-
 » gneur déteste toutes ces choses, et c'est pour de tels
 » crimes qu'il anéantira ces peuples devant toi (4). »

« Seigneur, vous avez rejeté votre peuple, la mai-
 » son de Jacob, parce que... ils ont eu des augures
 » comme les Philistins, etc... (5) »

« (Manassé)... pratiqua la divination, observa les
 » augures, fit des devins (6), multiplia les aruspices,
 » pour faire le mal devant le Seigneur et l'irriter (7). »

« Vous ne prédirez pas au moyen des augures et
 » vous n'observerez pas les songes (8). »

(1) Il faut remarquer que le mot *fornicari*, en pareil cas, ne si-
 gnifie guère commettre la fornication, mais généralement se souiller
 par tout acte magique ou idolâtrique ; de sorte qu'il serait exact de
 traduire : *et aura pris part à leurs actes.*

(2) Lévit. xx, 6.

(3) *Maleficus*, sorcier.

(4) Deut. xviii, 9-12. La nuance qui séparait les *arioli* et les
divini me paraît échapper au français, et je traduis l'un et l'autre
 par *devin*.

(5) Jos. ii, 6.

(6) *Fecit pythones*... Si nous savons peu *faire* les médiums du
 spiritisme, nous savons faire les crises somnambuliques par la ma-
 gnétisation.

(7) IV. Reg. xxi, 6. — Voir II. Paral. xxxiii, 6.

(8) Lev. xix, 26.

« Voici ce que dit le Seigneur des armées Dieu d'Israël : Que vos prophètes, qui sont au milieu de vous, et vos devins ne vous séduisent pas, et ne faites pas attention aux songes que vous avez. C'est fausement qu'ils vous prophétisent en mon nom ; je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur (1). »

« Que tout homme ou femme en qui sera un esprit de Python ou un esprit de divination, meure. Qu'on les lapide... (2) »

« Faites mourir les sorciers (3). »

Il y a un grand nombre de textes dont la pensée, sinon l'expression, est aussi formelle ; je ne les cite pas parce qu'ils ne sont pas plus explicites que ceux que j'ai rapportés, et qu'ils demandent une discussion qui allongerait cette étude sans nécessité (4).

On m'interrompra en disant que tous ces textes sont empruntés à l'Ancien Testament ; qu'il défendait la magie seulement parce qu'elle entraînait les Hébreux à l'idolâtrie ; que cette défense n'a plus de raison d'être par conséquent, et qu'elle est tombée en désuétude comme beaucoup d'autres prescriptions mosaïques.

C'est là une complète erreur, comme nous le prouverons sans peine.

Parcourons les textes du Nouveau Testament qui ont rapport à la Magie, et nous la verrons toujours

(1) Jerem. xxix, 8, 9.

(2) Levit. xx, 27.

(3) Ex. xxii, 18.

(4) Ex. vii, 11. — Num. xxii, 7 ; xxiii, 23. — Deut. xviii, 14. — I. Reg. xxviii, 3, 9. — IV. Reg. xvii, 17 ; xxiii, 5, 24. — II. Paral. xxxiii, 6. — Eccl. xxxiv, 5. — Is. iii, 2 ; viii, 19 ; xxix, 4 ; xlvii, 25 ; xlvii, 9. — Jerem. xxvii, 9. — Ezech. xxi, 21. — Zach. x, 2. — Malach. iii, 5. — Act. viii, 11 ; xvi, 16.

présentée comme une science coupable. Ainsi les Ephésiens, à la parole de saint Paul, brûlent leurs livres de magie, etc. (1).

Rappelons-nous les passages du rituel romain que nous avons cités, et nous y trouverons la preuve évidente que l'Eglise catholique admet comme certaine l'existence de la magie jusqu'à nos jours; qu'elle reconnaît à ses pratiques et à ses instruments une efficacité réelle; et qu'en même temps elle regarde la magie comme la science du démon dangereuse et détestable.

Mais abordons les ordonnances ecclésiastiques elles-mêmes. J'emprunte les détails qui vont suivre au *Corpus Juris Canonici* (2).

« ... Est superstitieuse toute chose instituée par les
» hommes... pour obtenir des consultations, et for-
» mer avec les démons des pactes en vue d'un résultat
» quelconque; telles sont les pratiques de la magie.

» On est porté par suite d'anciennes coutumes à
» consulter les augures... à observer les songes...;
» toutes ces pratiques honteuses prennent certaine-
» ment leur source dans l'idolâtrie.

» Tous les arts superstitieux, qu'ils aient pour but

(1) *Act.* xix, 19. — Voir *Act.* xiii, 6; xvi, 16. — *Galat.* v, 20, etc.

(2) *Corpus Juris Canonici*, auctore Petro Gibert. MDCCXXXV, Pars III, Tractatus de Judiciis; titulus III. (3 vol. in-fol., 3^e volume, p. 159 et s.) — Je sais que le *Corpus juris* n'est qu'un résumé des décrets et ordonnances relatifs aux sujets qu'il traite; mais j'ai vérifié moi-même la parfaite exactitude de ce résumé pour les deux sources principales où sont puisés les textes que je rapporte, à savoir, le *Décret de Gratien* (1151), et les *Décrétales* de Grégoire IX (vers 1230). J'ai constaté que le *Corpus juris* reproduit exactement le texte de ses sources, sauf les seules modifications grammaticales exigées par la suppression des phrases inutiles.

» l'amusement ou le maléfice, procèdent d'une association pernicieuse des hommes et des démons...; le chrétien doit les rejeter et les fuir entièrement.

» Que ceux qui mettent leur confiance dans la magie, vont consulter chez eux les magiciens, ou les appellent pour les interroger, sachent qu'ils encourrent gravement la colère de Dieu.

» ... Les magiciens sont appelés ordinairement faiseurs de maléfices, à cause de la grandeur de leurs crimes. Avec la permission de Dieu, ils ébranlent les éléments, troublent les esprits de peu de foi, et causent la mort sans aucun poison, par la seule force de leurs enchantements...

» Les démons trompeurs viennent se jouer de la curiosité humaine, quand elle recherche effrontément ce qu'elle n'a aucun droit de savoir; cette puissance a été donnée aux esprits impurs, pour... séduire ceux qui méprisent la vérité et croient le mensonge.

» Que les évêques et leurs ministres s'efforcent, par tous les moyens, d'extirper radicalement de leurs paroisses l'art de la magie et de la sorcellerie, art pernicieux et inventé par le démon, etc. (1).

» Que les prêtres, dans les églises où leur sont confiées, prêchent au peuple de Dieu, avec la plus grande instance, que tous les arts magiques sont entièrement trompeurs, et que les prestiges qu'ils font ne viennent pas de Dieu mais du démon (2).

» Que quiconque aura consulté les devins, les aru-

(1) Concile d'Ancyre; 4^e de Tolède.

(2) 3^e concile de Tours, etc.

» pices ou les enchanteurs, ou aura fait usage d'amulettes, soit anathème (1).

» Quiconque sollicite des divinations, ou appelle chez lui les devins, pour en obtenir des guérisons ou des expiations, doit être soumis aux pénitences prévues par les règles (2).

» Nous ordonnons qu'on exclue de l'Eglise celui qui s'applique à la divination ou aux enchantements (3).

» Tout clerc, moine ou séculier qui aura consulté la divination ou les augures, ou appliqué à quelqu'un les sorts faussement appelés sorts des saints, devra être chassé de la communion de l'Eglise, avec ceux qui se seront confiés à ces pratiques (4).

» Tout clerc ou laïque qui s'applique aux augures, et sous prétexte d'une religion feinte, professe la science de la divination, au moyen des sorts qu'on appelle sorts des saints; qui annonce l'avenir par l'inspection d'écritures quelconques; tout clerc ou laïque que l'on découvrira consulter ou enseigner de semblables choses, doit être considéré comme étranger à l'Eglise (5).

» Tout évêque, prêtre, diacre, ou clerc d'un ordre quelconque, qui sera découvert avoir consulté les magiciens ou les aruspices, enchanteurs, devins, augures ou sorciers, ou ceux qui professent l'art magique, ou ceux qui exercent des pratiques du même genre, sera suspendu de sa dignité, et devra

(1) Décrets de Grégoire le Jeune, au synode de Rome, etc.

(2) Concile d'Ancyre.

(3) 4^e Concile de Carthage.

(4) 1^{er} Concile d'Orléans.

(5) Concile d'Agde.

» faire la pénitence du sacrilège qu'il a commis (1).

» Que personne n'ose tirer des sorts dans le psautier, l'Evangile, ou dans autre chose, chercher à découvrir les vols au moyen des livres, ni pratiquer aucune espèce de divination par un moyen quelconque (2). »

Cette doctrine de l'Eglise est résumée nettement dans le cours de droit canon fait au séminaire de Saint-Sulpice (3); il est inutile de la répéter.

Au sujet de la divination, je rencontre dans ce même ouvrage la théorie des pactes implicites dont j'ai déjà parlé. « ... Le pacte est implicite, y est-il dit, si l'on emploie, pour connaître les choses cachées, un moyen qui, ni par sa nature ni par l'institution divine, ne puisse produire ce résultat. Alors, en effet, on ne peut attendre la connaissance des choses cachées ni de la nature ni de Dieu; donc il reste qu'on l'attribue, implicitement au moins, au démon. »

Le P. Matignon, dans un récent ouvrage sur le spiritisme (4), développera la même doctrine, puis il ajoute: « Sans compter qu'il peut y avoir un pacte, que vous ne connaissez pas, et dont vous remplissez les conditions sans le savoir... En est-il de même des faits du spiritisme? Cela paraît fort vraisemblable, et j'avoue que je suis assez porté à le croire... A toutes les époques la magie a eu ses rites plus ou moins

(1) Concile d'Agde; 4^e de Tolède. — Je n'ai cité qu'une partie des nombreuses sources de ces textes; toutes sont indiquées dans le *Corpus juris*, et dans le *Décret de Gratien*, Cause XXXVI^e, à divers chapitres.

(2) *Décrétales* de Grégoire IX, Liv. 5, Tit. 21, ch. 1.

(3) *Prælectiones juris canonici*, etc., Lecoffre, 1862. III, 189, 193.

(4) *Les Morts et les Vivants*, etc., par le P. Matignon. Ad. Leclerc, 1862, p. 59, 113.

» compliqués, souvent tout à fait semblables à ceux
 » que nous voyons aujourd'hui (1). » Remarquons avec
 soin cette vérité que rappelle le P. Matignon, et qui
 est établie par des preuves nombreuses et certaines :
Il suffit de remplir les conditions matérielles d'un pacte
pour que les effets s'ensuivent ; et cela, alors même que
 celui qui remplit les conditions ignore complètement
 qu'il y a eu pacte et qu'il s'y conforme. Ce fait explique
 pourquoi les magnétistes, spirites et autres, obtien-
 nent des résultats merveilleux sans vouloir faire de la
 magie, et même, souvent, sans se douter qu'ils en font.

Je trouve encore dans le *Prælectiones juris canonici*
 une encyclique de la congrégation de l'inquisition en
 1856, contre l'abus du magnétisme, qui condamne for-
 mellement tous les faits prestigieux et divinatoires
 du magnétisme « quel que soit l'art qui les produise...
 » du moment qu'on y emploie des moyens physiques
 » pour obtenir des effets non naturels. »

En 1841, la S. Pénitencerie avait pareillement dé-
 claré illicite l'usage du magnétisme, dans les cas qui
 lui étaient soumis, c'est-à-dire dans tous ses actes
 prestigieux ou divinatoires (2).

Les ouvrages que j'ai cités indiquent les nombreuses
 autorités sur lesquelles ils s'appuient ; notons, sans re-
 nouveler nos citations, la constitution d'Innocent VIII,
 en 1484 ; la constitution de Grégoire XV, *Omnipotentis*
Dei, et celle de Sixte V, *Cæli et terræ creator* (3) ; la
 bulle de Léon X, *Supernæ*, rendue dans le Concile de

(1) *Les Morts et les Vivants*, etc., 65 à 69.

(2) *Le magnétisme, le spiritisme et la possession*, par le P. Pail-
 loux. Lecoffre, 1863, p. 406, 409.

(3) *Le Magnétisme*, etc., par le P. Pailloux, p. 405.

Latran en 1512. On peut consulter avec intérêt, Delrio, *Disquisitiones magicæ*; J.-B. Thiers, *Des superstitions*, et le P. Lebrun, *Histoire des superstitions*.

Dernièrement, à l'occasion du spiritisme, plusieurs évêques ont exprimé la même doctrine et les mêmes anathèmes de l'Eglise catholique, contre toute pratique de magie, de divination, d'évocation, etc. « De » tout temps, » dit Mgr Bouvier, évêque du Mans, « l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, l'a constamment défendue (l'évocation des morts). De tout » temps elle a condamné et prohibé, sous des peines » sévères, les pratiques de divination, de magie, de » sortilège, d'évocation des morts... » — « Si vous vous » adonnez très-sérieusement à ces expériences (spiritismes), dit Mgr Turgeon, archevêque de Québec, » avec l'intention d'obtenir par là de véritables réponses à vos questions, vous vous rendriez coupables » d'une espèce de superstition très-criminelle qu'on » appelle divination. » Mgr Pie, évêque de Poitiers, écrit (1) : « La foi ne permet pas de douter que le » recours aux morts pour apprendre la vérité, ne soit » un crime abominable devant Dieu et digne des châti- » ments les plus terribles... Les seuls rapports qui nous » soient permis avec les esprits, ce sont les rapports » surnaturels qui consistent dans la prière, dans l'in- » vocation des anges et des élus, dans la méditation » de leurs vertus, etc... Aucune conscience éclairée ne » peut se permettre ni cette évocation des morts, ni » ce recours aux esprits quelconques, ni ces ques- » tions sur les secrets les plus impénétrables de la »

(1) Mgr Pie, *Discours et instructions pastorales*, III, 43.

» vie présente et sur les mystères de la vie future (1).» On lira avec grand avantage, sur le sujet qui nous occupe, l'ouvrage du P. Pailloux, et surtout celui du P. Matignon que j'ai déjà cités.

On voit que nous n'avions pas exagéré la rigueur des anathèmes divins contre toute espèce de magie.

Remarquons d'abord que les textes que je cite s'appliquent d'une manière générale à toutes les formes possibles de la divination (2), à tout l'ensemble des pratiques magiques sans exception. Ainsi les devins sont tous ceux qui *devinent* dans le sens propre du mot, c'est-à-dire en dehors des prévisions possibles aux facultés naturelles de l'homme. Et de quel droit en excepterions-nous ceux qui devinent au moyen d'une table qui frappe, d'une main inconsciente et passive qui écrit, des paroles prononcées dans un sommeil factice, etc.? Par conséquent, les textes bibliques et ecclésiastiques que j'ai cités s'appliquent parfaitement à tous les faits de magie moderne que nous avons passés en revue dans cette Étude.

Remarquons aussi que, si plusieurs des textes que j'ai cités expriment que la magie est un art diabolique et la condamnent comme telle, la plupart de ces textes, et notamment tous ceux de la Bible, condamnent toutes les pratiques magiques sans exception, sans restriction, et de la manière la plus générale.

(1) *Les Morts et les Vivants*, etc., par le P. Matignon. Voir les *Pièces justificatives*; surtout p. 69, 72, 73, 105, 111, 114, 117, 122, 127, 129, 137, 138.

(2) La divination n'est qu'un des actes magiques; si elle paraît presque toujours au premier rang, c'est qu'elle est, de beaucoup, l'application la plus fréquente de la magie.

Par exemple, l'évocation de Samuel par la pytho-
nisme d'Endor (1) est celle de toutes les évocations qui
semble autoriser davantage à admettre l'*apparition*
réelle d'une *âme sainte*. Cependant la pytho-
nisme reconnaît parfaitement qu'elle se livre là à un des actes
mauvais pour lesquels Saül a anéanti les devins par or-
dre de Dieu. De plus la Bible explique formellement (2)
que « Saül mourut à cause de ses iniquités, parce qu'il
» avait désobéi au commandement du Seigneur; et
» qu'en outre il avait consulté la pytho-
nisme et n'avait
» **pas** espéré dans le Seigneur. »

Après de pareilles défenses, *un chrétien doit s'abs-
tenir absolument de tout acte qui porte les caractères de
la magie*; c'est-à-dire de tout acte qui obtient, ou seu-
lement qui *poursuit*, un résultat quelconque, par des
moyens incapables de le produire naturellement, et
que Dieu n'a pas institués pour procurer ce résul-
tat (3).

(1) I. Reg. xxviii, 7 et s.

(2) I. Paral. x, 13 et s.

(3) V. ch. IV, *De la Magie*.

RÉSUMÉ.

Voici les vérités importantes qui résultent pour nous de cette Étude :

Le magnétisme et le spiritisme sont pleins de dangers pour la santé de l'homme et même pour sa vie. S'exposer à ces dangers en pratiquant ces sciences, à un degré quelconque, serait insensé.

Beaucoup de pratiques, magnétiques et spirites, renferment les dangers les plus grands pour l'ordre et la vie des sociétés. C'est donc le devoir de tout homme sage de s'en abstenir absolument, et d'en empêcher le moindre usage dans la sphère où son action peut s'exercer.

L'intervention du démon dans le magnétisme et le spiritisme est évidente dans presque tous les cas; elle est encore extrêmement probable dans les rares circonstances où l'on ne peut la démontrer directement d'une manière complète. Donc, non-seulement tout chrétien, mais tout homme sensé, doit éviter absolument de participer, à un degré et d'une manière quelconque, à la science du démon. Quelques dehors qu'il assume, quelques caresses qu'il nous fasse, nous savons que sa haine pour l'homme est sans borne, et que son action n'a jamais d'autre but que le plus grand mal de l'homme. Nous avons vu quel empire tyrannique et redoutable le démon conserve quelquefois

sur ceux qui sont entrés en relation volontaire avec lui, et comment leurs efforts sont impuissants à rompre cette odieuse chaîne.

D'ailleurs nous avons démontré rigoureusement pour *tous les cas*, et notamment pour ceux où l'évidence directe fait défaut, que le démon est *toujours* l'agent du magnétisme et du spiritisme, et que le magnétisme et le spiritisme ne sont pas autre chose que des formes de la magie. Or, toute magie, comme toute espèce de commerce avec le démon, est détestée et défendue par Dieu de la manière la plus complète et la plus formelle. Donc tout chrétien, tout homme qui a encore dans l'âme une lueur de foi et de sagesse, doit s'abstenir absolument d'une participation quelconque, quelque légère qu'elle soit, au magnétisme et au spiritisme, comme à toute espèce d'acte magique.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
INTRODUCTION.	v
CHAPITRE I. IMPORTANCE DE LA QUESTION DES ESPRITS.	1
CHAPITRE II. DE LA MÉTHODE HISTORIQUE.	
§ I. <i>Principes de critique historique. Exemples de critique moderne.</i>	6
§ II. <i>Causes qui ont vicié la méthode historique.</i>	19
§ III. <i>De l'histoire.</i>	25
CHAPITRE III. EXAMEN DES OBJECTIONS.	29
CHAPITRE IV. DE LA MAGIE.	38
CHAPITRE V. LE MERVEILLEUX DANS L'HISTOIRE.	
§ I. <i>Faits merveilleux de l'ère ancienne.</i>	
1. Faits profanes.	52
2. Faits bibliques.	66
3. Explications rationalistes.	69
4. Conclusion.	75
§ II. <i>Faits merveilleux de l'ère moderne.</i>	
1. Faits.	78
2. Conclusion.	107
CHAPITRE VI. LE DÉMON ET LA MAGIE DE NOS JOURS.	
§ I. <i>Identité du Magnétisme et de la Magie.</i>	
1. Faits magnétiques.	110
2. Principaux dangers du magnétisme.	123
3. Autorités et aveux.	126
4. Analogies.	134
5. Objections.	135
6. Conclusion.	142
§ II. <i>Identité du Spiritisme et de la Magie.</i>	
1. Faits. — Les tables parlantes, les médiums, le spiritisme.	145

2. Autorités.	183
3. Faits analogues de tous les temps.	187
4. Objections et explications scientifiques.	191
5. Conclusion.	199
CHAPITRE VII. DES ANATHÈMES DIVINS CONTRE LA MAGIE.	204
RÉSUMÉ.	215



21 DEC. 1999



